

LA TERRE de chez nous

SOMMAIRE

Actualité	2-3-9-14
Chroniques syndicales	8-9
Classées	24-27
Marchés	30
MAPAQ	12-13

Port payé à Montréal

Volume 58, numéro 41 — Longueuil, 3 décembre 1987

Congrès 87

«Si l'agriculture est au coeur de l'économie du Québec, et nous savons que tel est le cas, notre coeur et nos forces sont voués à l'agriculture. Nous ne sommes que 47 000 dans notre profession, mais 47 000 travailleurs acharnés, 47 000 hommes et femmes qui se tiennent debout, 47 000 personnes qui façonnent l'avenir, il n'y a rien pour arrêter cela.»

Extrait du discours de Jacques Proulx devant les délégués.

pp. 4-5

AGNEAUX
Augmentation
de la
contribution
page 2

**Première mondiale
en serriculture** pp. 22-23

On s'interroge
sur la
main-d'oeuvre
agricole
page 14

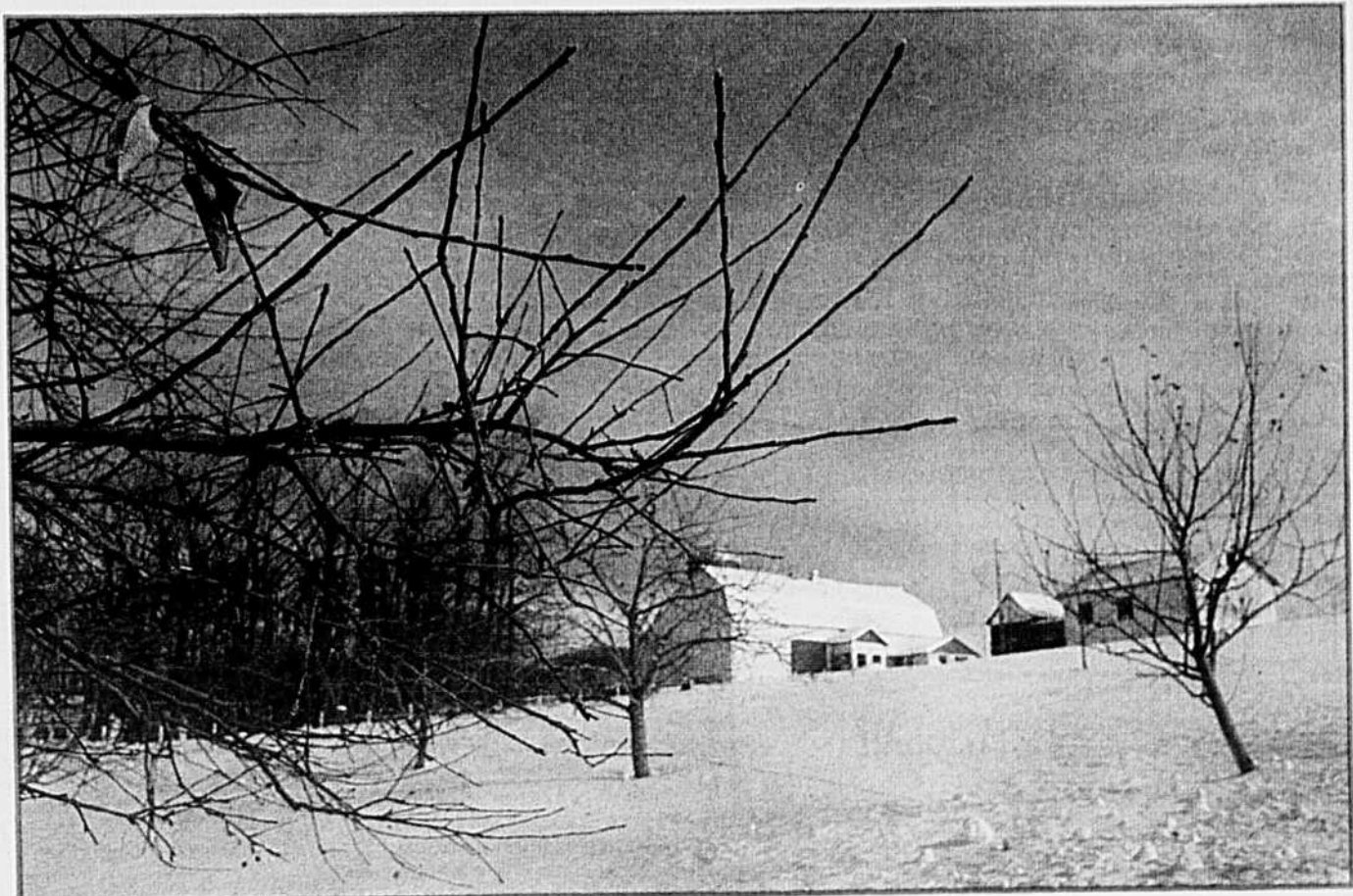
**Les agriculteurs ontariens
contre le libre-échange**

Les producteurs et productrices agricoles de l'Ontario réunis en assemblée annuelle de leur fédération se sont prononcés contre l'accord du libre-échange tel qu'il a été négocié avec les États-Unis.

page 3

Ajustement
des droits
de coupe
page 9

Pro-oeuf
ferme
ses portes
page 3



AGNEAUX

Hausse de la contribution

par Louise St-Pierre

La contribution au plan conjoint des producteurs d'agneaux et moutons passera de 1 \$ à 2 \$ par agneau ou ovin adulte mis en marché dès que la Régie des marchés agricoles du Québec aura approuvé la modification au règlement adoptée, la semaine dernière, par les délégués à l'assemblée générale tenue à la maison de l'UPA. Une cinquantaine de personnes y étaient présentes.

C'est après une longue discussion que la résolution portant sur cette augmentation a été adoptée par près de 80 % des délégués. Soit dit en passant, c'est par vote secret que chacun s'est prononcé sur cette résolution. À celle-ci, on en a presque greffé une autre qui demande à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de prendre les moyens qui s'imposent pour que cette cotisation soit payée sur tout agneau et mouton produit et commercialisé. Cette dernière résolution a été adoptée à la quasi-unanimité. Un seul délégué s'est opposé à son adoption.

Comme plusieurs le réclament depuis longtemps, cette résolution permettra à la Fédération de prendre des mesures afin de recevoir des cotisations sur tout agneau abattu à forfait et vendu directement aux consommateurs. Un des délégués a fait remarquer qu'il est normal que ces producteurs paient puisqu'ils tirent avantage du travail et des efforts de la Fédération en vue de l'organisation de la mise en marché de la viande ovine au Québec. «Même s'il est illusoire de penser que la Fédération peut aller chercher une contribution sur 100 % des agneaux vendus, elle peut certes aller en chercher davantage», a dit Jean-Claude Gauthier, l'ex-président de la Fédération.

Cette même résolution demande à la Fédération de faire en sorte que les producteurs d'ovins pur sang paient la con-

tribution au plan conjoint: du moins, s'il est légalement possible de le faire.

L'an dernier, les délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération avaient rejeté la résolution qui aurait fait monter cette contribution de 1 \$ à 1,50 \$ par agneau mis en marché.



Perception des contributions

Selon le vice-président de la Fédération, Marie-Antoine Roy, 70 % des contributions sont perçues par les encans. Le dernier rapport financier de la Fédération indique une perception totale d'un peu plus de 49 000 \$. On évalue à 15 000 le nombre d'agneaux qui ne sont pas cotisés.

C'est en se basant sur des chiffres de la Régie de l'assurance agricole du Québec que M. Roy a expliqué aux délégués que la Fédération pourrait aller chercher près de 150 000 \$ avec l'augmentation de la contribution. À l'assurance-stabilisation des revenus agricoles offerts aux produc-

teurs d'ovins, il y a 62 000 brebis assurées. Si l'on imagine que chacune d'elles permet la mise en marché de 1,13 agneau, le nombre d'agneaux cotisables se fixe à 67 800. On sait que 10 % des brebis ne sont pas assurées. On peut donc monter à quelque 75 000 le nombre d'agneaux mis en marché; chiffre qui multiplié par 2 \$ — le nouveau montant de contribution — fait grimper à 150 000 \$ la somme des contributions percevables par la Fédération.

Utilisation des contributions

À titre de membre de l'Association des éleveurs de moutons des Cantons de l'Est, Gary Caldwell a posé des questions sur la légalité d'utiliser les contributions perçues uniquement pour l'administration de la Fédération. Il a fait remarquer que le budget montre une dépense de seulement 159 \$ par le comité de mise en marché. «Et pourtant, la Fédération a perçu 49 000 \$. Cet argent ne doit-il pas servir qu'à la mise en marché?» a-t-il demandé avant d'ajouter que le plan conjoint devrait être administré par un office et non par la Fédération.

Le deuxième vice-président de l'Union des producteurs agricoles, Jean-Yves Couillard, a pris la parole pour lui expliquer que si ce plan conjoint était administré par un office, il faudrait de toute façon payer des frais d'administration qui ne pourraient guère être inférieurs à ceux que rencontre actuellement la Fédération.

Conseil d'administration et exécutif

La Fédération débute l'année avec plusieurs nouveaux venus au sein de son conseil d'administration. Il convient donc de donner le nom de tous ceux qui y siègent ainsi que celui de leur région: Clément Roy de l'Abitibi-Témiscamingue, Sylvain

Roy du Bas-St-Laurent, Paul Blais de la Beauce, Gilberte Chassé de la Côte-du-Sud, Marie-Antoine Roy de l'Estrie, Serge Goyer de la Gaspésie, Desneiges Papin de Lanaudière, Louis-Charles Brosseau de la Mauricie/Centre du Québec, Marc Cavalier de l'Outaouais, Gary Jack de Québec, Julien Larouche du Saguenay, Patrick Martin de St-Hyacinthe et Clément Beau-lieu de St-Jean-Valleyfield.

C'est sans élection que les membres de l'exécutif ont été élus à leur poste. Cyprien Gendron et Marie-Antoine Roy ont été reportés au poste de président et vice-président. Les trois autres membres de l'exécutif sont Serge Goyer, Patrick Martin et Clément Roy.

FÉDÉRATION SYNDICATS DE GESTION Réforme de cotisation

par André Belzile

La cotisation à la Fédération des Syndicats de gestion agricole du Québec (FSGAQ) sera dorénavant calculée au nombre de membres de chaque syndicat. C'est la principale résolution adoptée par les délégués à l'assemblée générale spéciale de la Fédération tenue la semaine dernière à Ste-Foy.

Les délégués des 36 syndicats de gestion représentés à l'assemblée ont accepté la recommandation du conseil d'administration de la FSGAQ: à partir de 1988, la cotisation de chaque syndicat de gestion à la Fédération sera calculée sur la base du nombre de membres. Jusqu'à maintenant, la cotisation était fixe pour chaque syndicat quel que soit le nombre de membres.

Les discussions ont été animées. En effet pour certains syndicats, il s'agit de forte hausse de cotisation. Par exemple, deux syndicats ont plus de 70 membres. Dorénavant, chaque syndicat sera donc facturé sur la base du nombre de membres au 1er octobre de l'année précédente. Selon les estimés présentés à l'assemblée, la cotisation 1988 pour le budget général devrait se situer autour de 70 \$ par membre compte tenu des prévisions budgétaires adoptées par l'assemblée en avant-midi.

Mais les autres cotisations continueront à être calculées par syndicat. En effet, il faut se rappeler qu'en plus du budget de fonctionnement général de la FSGAQ, les syndicats paient pour le soutien du programme informatique qu'ils utilisent et pour l'administration de la politique de gestion des ressources humaines. Elles resteront l'an prochain au même niveau que cette année soit respectivement à 900 \$ et 500 \$ par syndicat.

Non à la paye centralisée

L'assemblée s'est penchée sur plusieurs autres sujets d'intérêt pour la FSGAQ. Elle a d'abord refusé que la Fédération s'occupe de faire la paye des conseillers en gestion. La plupart des syndicats se sont organisés depuis peu pour faire la paye et ne voyent pas l'utilité de changer à nouveau leur fonctionnement. Mais elle a mandaté le comité des relations de travail d'étudier la question du fonds de pension des conseillers.

En l'absence des conseillers en gestion, les représentants des délégués ont disposé rapidement d'un sujet qui refait surface de temps à autre au sein de la FSGAQ. Les délégués ont voté très majoritairement pour que les conseillers soient présents lors des réunions provinciales des présidents de syndicats.

Le conseil d'administration a informé les syndicats présents de l'état de certains dossiers comme la revue «Les Affaires agricoles» et la semaine de la gestion qui se tiendra du 10 au 17 janvier prochain. Ils ont aussi appris que la FSGAQ avait présenté un projet à Agriculture Canada pour la création d'une banque de données provinciale.

LIBRE-ÉCHANGE

Les prix réglementés remis en cause

par André Belzile

Le futur du commerce international du Canada dépend au moins autant du traité de libre-échange négocié avec les États-Unis que des négociations du GATT. Et les prix réglementés de certains produits agricoles pourraient être remis en cause suite à la signature de l'entente. C'est ce qui se dégage de l'ensemble des conférences présentées au colloque du Conseil canadien de la distribution alimentaire de la région du Québec.

L'opinion des hommes politiques

La première conférence de la journée a été donnée par le ministre québécois du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald. Il s'est déclaré favorable au traité de libre-échange avec les États-Unis. Mais il est aussi d'opinion que «les grands problèmes de subventions agricoles seront réglés

dans le cadre de négociations multilatérales (GATT) plutôt que bilatérales».

Interrogé par un des participants sur la réaction de l'UPA, le ministre MacDonald l'a mis sur «le compte des élections qui s'en viennent à l'intérieur de l'Union». Elle tient aussi, selon M. MacDonald, à un mouvement d'unisson syndical amorcé par le Conseil du Travail du Canada, le plus grand regroupement de syndicat de travailleurs au pays.

L'ex-ministre du cabinet Lévesque maintenant professeur d'université, M. Bernard Landry, croit lui aussi que le GATT sera l'événement majeur de la décennie en regard du commerce international. «L'intérêt des Américains dans la négociation avec le Canada n'était pas économique mais politique. Pour être crédible au GATT, ils devaient avoir en poche un traité de libéralisation du commerce avec le Canada.» Et il met aussi en garde les agriculteurs: «Surveillez très attentivement les négociations du GATT, les ententes qui en sortiront affecteront très largement l'agriculture d'ici.»

Enfin, le troisième politicien à prendre la parole a été Pierre Blais, ministre d'État à l'Agriculture. Il explique, lui, la réaction des agriculteurs québécois au fait qu'en général au Québec il y a toujours de plus fortes réactions au changement qu'au Canada anglais. Il promet que les intervenants du secteur seront consultés dans l'application de l'entente.

Une opinion claire: celle des manufacturiers

George Fleischmann, de l'Association des fabricants de produits alimentaires, a

exposé clairement et rapidement les inquiétudes des membres de son association. «Pour pouvoir concurrencer les industriels américains, il faudra que nos membres puissent se procurer les produits agricoles d'ici à des prix comparables à ceux que payent les Américains: il faut que le gouvernement canadien puisse garantir des prix nord-américains pour la volaille, les oeufs, les produits laitiers et qu'il abolisse le double prix du blé.»

Selon M. Fleischmann, sans de telles garanties, les investissements dans les industries d'ici se feront rares. Et il y a une question qu'il faut régler à court terme: «A qui iront les nouveaux quotas d'importation de chair de volaille, aux distributeurs ou aux fabricants?»

Une perspective politique

Le correspondant du Devoir à Ottawa, Michel Vastel, avait été invité à donner le point de vue d'un observateur de la scène politique. Il a laissé deux messages aux participants: «Vous en avez pour sept ans ayant de savoir ce que le traité donnera vraiment et tout sera sur la table.» Il parlait alors de la période de négociation prévue dans le traité durant laquelle les deux pays tenteront de créer une politique commerciale commune.

«Vous savez, pour les Américains, un office de commercialisation c'est une aberration.» Et il ajoutait que la liste des choses à négocier sera longue: les subventions au développement régional et à la recherche, les prises de contrôle d'entreprises par des compagnies étrangères, les contrats de recherche militaire aux États-Unis qui servent là-bas de source de financement pour la recherche...



8 déc., 20 h 00, assemblée d'information organisée par le Regroupement des producteurs de lapins, re: entente entre éleveurs et abattoirs, édifice Verdier, St-Joseph-de-Beauce.

EN ONTARIO AUSSI

Les agriculteurs s'opposent au libre-échange

par France Groulx

Réunis en assemblée générale annuelle la semaine dernière, les délégués de la Fédération ontarienne de l'agriculture se sont prononcés contre l'accord du libre-échange. Bien que les agriculteurs ontariens ne s'opposent pas à la libéralisation des échanges commerciaux, ils s'opposent à l'accord tel qu'il a été négocié avec les États-Unis.

En faveur d'une libéralisation des échanges, mais...

Madame Brigid Pyke, la présidente de la Fédération a tenu les propos suivants, lors d'un entretien téléphonique avec le journaliste de *La Terre de chez nous*: « Nous sommes en faveur de la libéralisation des échanges en agriculture, mais pas seulement des échanges avec les États-Unis, nous voulons pouvoir échanger avec plusieurs pays. L'entente telle qu'elle nous est maintenant présentée, ne nous garantit nullement l'accès au marché américain pas plus qu'elle n'empêche les Américains d'imposer des droits compensatoires sur les produits agricoles canadiens qui entrent aux États-Unis. »

« À long terme, comment l'élimination des tarifs sur les produits agricoles qui

entrent au Canada influencera l'industrie de la transformation des aliments? s'inquiète la présidente de la Fédération. Comment l'industrie de la transformation des produits laitiers ou de la volaille par exemple pourra continuer à être compétitive, s'il entre au pays des produits à bien meilleur marché? » poursuit madame Pyke.

La proposition du rejet de l'entente a été appuyée par environ les deux tiers des 417 délégués présents à l'assemblée annuelle, au terme de 45 minutes de débats. Les délégués ont déploré le fait que le texte final de l'entente ne soit pas encore disponible. Des délégués ont également émis des réserves quant à l'efficacité du tribunal d'arbitrage qui devrait régler les différends commerciaux entre les deux pays.

On demande plus de flexibilité à la Société du crédit agricole

Le deuxième grand sujet abordé au cours de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée les 23, 24, 25 novembre derniers, a été le rôle de la Société du crédit agricole. « La Société du crédit agricole ne devrait pas agir comme une simple institution bancaire, ce n'est pas ce dont les agriculteurs ont besoin. Les taux d'intérêts sont trop élevés et la Société manque de flexibilité

pour aider les producteurs. Jusqu'à 20 % des emprunteurs n'arrivent plus à s'acquitter de leurs dettes, il faudrait que la Société parvienne à une entente avec les

agriculteurs en difficulté », explique Brigid Pyke au cours de l'entretien téléphonique.

suite à la page 31

Pro-Oeuf ferme ses portes

par France Groulx

Au terme de l'assemblée annuelle des actionnaires de Pro-Oeuf, il a été voté que la compagnie cesse ses activités. La raison: l'impossibilité pour l'agence de vente de rentabiliser ses opérations. Une soixantaine de producteurs d'oeufs de consommation perdent leur mise de fonds initiale qui équivalait à 0,50¢ la pondeuse. La perte totale atteint trois quarts de million de dollars.

La compagnie de mise en marché, formée de producteurs d'oeufs, avait comme mission de regrouper la production et de l'acheminer vers les différents acheteurs. En décembre 1985, a la naissance de Pro-Oeuf, les producteurs d'oeufs actionnaires ont eu à verser une première mise de fonds de 15 cents la pondeuse. L'année suivante, ils ont versé une somme additionnelle de 35 cents.

La décision de fermer l'agence de vente a été prise par les actionnaires regroupés en assemblée annuelle, à Drummondville le 25 novembre dernier. Une cinquantaine de producteurs d'oeufs de consommation ont pris part à la réunion.

Les postes de classification feront leur propre mise en marché

Pro-Oeuf versait aux producteurs qui y envoyaient leurs oeufs, un prix d'une cent la douzaine inférieur au prix de base canadien... jusqu'à ce que la compagnie reprenne du poil de la bête. Mais en vain.

Dorénavant, les producteurs qui vendaient leurs oeufs par Pro-Oeuf se dirigeront plutôt vers les postes de classification. Trois postes classaient les oeufs de Pro-Oeuf, soit Mirage St-Hyacinthe, l'Industrie avicole de Bedford, et Avibro de Ste-Claire de Dorchester. Il y a au Québec 7 ou 8 postes de classification, certains pos-

tes offrent un prix plus élevé que le prix de base déterminé par l'Office canadien de commercialisation des oeufs.

Les producteurs seront payés l'équivalent du prix publié

« Devant l'impossibilité de réaliser le plan de relance qui avait été accepté en janvier 1987, les actionnaires de Pro-Oeuf ont décidé à l'unanimité de fermer les opérations commerciales de la compagnie le 28 novembre dernier. Dorénavant les postes de classification se chargeront de la commercialisation des oeufs. Le plan de relance poursuivait comme objectifs de payer aux producteurs le prix publié et de rentabiliser la compagnie », a commenté Ghislain Cloutier, président de Fedco et ex-président de Pro-Oeuf.

« À sa première année d'opération, poursuit-il, Pro-Oeuf, avait terminé l'année financière avec un déficit de 397 000 \$, un déficit que les actionnaires avaient comblé en bonne partie avec une nouvelle mise de fonds. Cette année, la compagnie a réalisé un bénéfice d'environ 86 000 \$. Le prix publié n'a pas été payé aux producteurs, ce prix est déterminé par l'Office canadien de commercialisation des oeufs. Les postes de classification ont déclaré qu'ils paieraient aux producteurs le prix publié (qui apparaît toutes les semaines dans *La Terre de chez nous*). Ce prix plancher est garanti par une politique de rachat des surplus d'oeufs qui est administré par l'Office canadien grâce à un contrat de service avec la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec. »

DINDON

Augmentation de production en 88

par France Groulx

À la dernière réunion de l'Office canadien de commercialisation du dindon, qui a eu lieu à Toronto le 25 novembre dernier, il a été décidé d'augmenter la production pour l'année 1988 de 8 millions de livres par rapport à ce qui avait été établi en avril dernier. La production canadienne de dindon atteindra 260 millions de livres.

La dernière réunion de l'Office canadien remontait à avril, alors que le contingent pour la production nationale avait été fixé à 252 millions de livres. La production pour l'année qui vient est basée sur des projections de consommation et sur la décision d'augmenter, s'il est nécessaire, l'entreposage.

En 1987, la production a atteint 245 millions de livres, pour 1988 elle passe à 260 millions, ce qui représente une augmentation de la production d'un peu plus de 6 %.

Depuis 1984, l'Office a décidé d'augmenter la production de dindon et par conséquent les stocks en entreposage, de façon à forcer les transformateurs à mettre plus de dindon sur le marché. Cette stratégie d'augmenter la production a nécessairement comme effet d'entraîner les prix à la baisse.

Le Nouveau-Brunswick en arbitrage

Au début d'octobre dernier, une répartition préliminaire de la production entre les différentes provinces, n'avait pas manqué d'indisposer le Nouveau-Brunswick. Cette province avait obtenu un quota de production de beaucoup inférieur à celui qu'elle désirait, suite à cette réunion, elle logeait une demande d'arbitrage. L'audience a eu lieu le 9 novembre dernier mais le jugement n'a pas encore été rendu.

L'Office canadien de commercialisation tient sa prochaine réunion le 8 décembre pour procéder à la répartition finale de la production entre les provinces. En 1987, le Québec produisait 23 % de tout le dindon produit au Canada, l'Ontario quant à elle en produisait plus de 40 %.

Dindon lourd et dindon léger

L'Office canadien vise à répartir la production par catégorie de dindon, soit une catégorie de dindon de moins de huit kilos et une autre de plus de huit kilos. L'Office avait l'intention de commencer à imposer des pénalités pour les provinces qui ne rencontreraient pas leur production par catégorie dès 1988. À la réunion du 25 novembre, à la demande des provinces, il a été décidé que le système de pénalité serait repoussé jusqu'à l'an prochain, le temps nécessaire à chacune des provinces pour ajuster la production.

À la Fédération des producteurs de volailles du Québec, on dit avoir besoin de l'année qui vient pour donner le temps aux producteurs de procéder à l'échange de quota entre eux. En 1989, la Fédération juge qu'elle aurait besoin de l'année pour faire les ajustements nécessaires et tester le système pour que finalement en 1990, le système entre en vigueur. Reste à voir si l'Office canadien de commercialisation acceptera d'attendre encore deux ans avant de procéder à la catégorisation.

BRIGID PYKE, RÉELUE
À LA PRÉSIDENTIE
DE LA FÉDÉRATION ONTARIENNE
DE L'AGRICULTURE



Les délégués de la Fédération ontarienne de l'agriculture se sont réunis le 24 novembre dernier, en assemblée générale annuelle à Toronto. Mme Pyke — la seule femme qui soit à la tête d'une organisation provinciale d'agriculteurs — a été élue par acclamation pour un second mandat d'un an. Brigid Pyke, qui est âgée de 41 ans, possède une ferme laitière dans la région de Kingston.

LA TERRE
de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française
à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA



555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tel.: (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE

Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Real LOISEAU
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tel.: Toronto (416) 363-0522

Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 17 \$; 2 ans, 28 \$; 3 ans, 36 \$
Cheque ou mandat à l'ordre
de La Terre de chez nous et adresse au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Lepots légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Canada, 1554 0640 3830
Enregistrement No 1031
Courrier de deuxième classe



Allocution de monsieur Jacques Proulx
président général de l'Union des producteurs agricoles
devant les participants au Congrès général annuel d'orientation 1987

L'agriculture :

C'est toujours avec une certaine émotion qu'en tant que président général je m'adresse à vous toutes et tous à l'occasion de notre congrès.

Réunis ici, nous savons le travail énorme, la disponibilité que nous avons apportée au syndicalisme agricole durant cette année qui s'achève; réunis ici, nous savons aussi que c'est, une fois encore, pour travailler à la défense et à la promotion de l'agriculture québécoise.

Il nous faut aujourd'hui dresser des bilans et poser les jalons pour l'année à venir.

Les bilans d'abord. Certains d'entre eux sont comme des livres ouverts dont le dernier chapitre n'a pas encore été écrit. D'autres sont à porter au rang des victoires mais, avant tout, je veux vous dire à quel point notre solidarité sans faille, je dis bien sans faille, porte le crédit de toutes nos actions.

Si dans d'autres milieux, y compris dans les allées du pouvoir, certains ont pu penser un instant que les agriculteurs et agricultrices se diviseraient dans leurs luttes et revendications, ils doivent aujourd'hui déchanter: nous sommes restés unis. Le mot UNITE a d'ailleurs été notre vraie victoire tout au long de l'année.

Et je vous en félicite chaleureusement car, si unité il y a eu, si unité il y a et si unité il va continuer à avoir, c'est surtout grâce à votre implication syndicale. C'est vous qui êtes le lien majeur entre les instances et les membres, dans les deux sens de l'échange permanent qui caractérise notre mouvement syndical.

Après une première année de gouvernement libéral à Québec en 1985, nous étions en droit de voir les paroles et les intentions se traduire en actes en 1987.

Je dois féliciter ainsi le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Michel Pagé, pour des décisions comme celle qui touche la coloration de la margarine, celle aussi qui a trait à une nécessaire simplification des programmes agricoles où les principes retenus par le ministre sont bons, celle encore qui touche la relève agricole ou le fait que dans le dossier des zones tampons et autres mesures liées à la protection du territoire agricole, il se soit tenu aux côtés des agricultrices et agriculteurs du Québec.

Je veux aussi souligner qu'au niveau des discussions régulières, techniques et politiques qui se passent toujours entre le MAPAQ et l'UPA, nous avons pu noter une très nette amélioration de l'écoute même du ministre et de ses fonctionnaires. J'ajouterai qu'il était temps.

Dans toute la problématique des relations Canada-Québec au niveau agricole, nous pouvons aussi affirmer que le MAPAQ et l'UPA ont, la plupart du temps, appuyé les mêmes analyses.

Mais, comme vous vous en doutez, le tableau n'est pas rose partout. Et si nous savons rendre à César ce qui revient à César, ce dernier doit aussi être en mesure de recevoir, comprendre et, pourquoi pas, endosser nos critiques et, dans certains dossiers, notre virulente opposition. Et ces points sont sur-

tout liés à ce que j'appellerai l'aspect philosophique à courte vue dont le gouvernement du Québec ne semble pas encore être revenu.

Ainsi, il nous est impossible, aujourd'hui comme hier ou pour demain, d'accepter la façon dont s'est déroulée la triste opération de la privatisation de la Raffinerie de sucre du Québec.

Ce que nous affirmions au printemps dernier reste d'actualité: Lantic Sugar s'est vu offrir, par un véritable tour de passe-passe indécent, un marché lucratif sans fournir aucune garantie. Pire encore, cette privatisation, menée par le ministre qui porte ce titre barbare, s'est faite à l'encontre même de la plus simple notion de développement économique valable. Nous avons eu à faire face à un véritable Québécois agricole, et ce n'est pas peu dire.

Au moment où nous nous parlons, nous attendons toujours que certains documents soient rendus publics, parce qu'il s'agit de l'argent du public justement, nous attendons encore le fameux plan de relance dont on faisait état dans les officines ministérielles. J'ai l'impression que nous attendrons longtemps...

Dans le dossier environnemental, les agriculteurs et agricultrices en ont tout simplement assez. Nous sommes le seul groupe dans cette société qui doit, avec ses seuls moyens, lutter contre la pollution sans que la communauté veuille faire sa part. Quelle que soit l'industrie, la municipalité qui, par la force des choses, a une responsabilité dans la qualité de l'environnement, l'État s'est préoccupé d'y trouver une solution ou un début de solution. Pour nous, la seule réponse qui perdure c'est: il n'y a plus d'argent!

Le rapport Dagenais dort d'un profond sommeil sur les tablettes gouvernementales, pendant que les rentrées d'argent tirées de la vente du patrimoine national, comme pour Cambior, Québécois ou autres perles de la gestion à courte vue, permettent au Conseil du Trésor d'aligner de beaux chiffres.

En ce qui concerne les pluies acides, même si nous reconnaissons de bon cœur les gestes que Québec pose petit à petit du côté de la recherche notamment, nous ne pouvons passer sous silence les 100 millions de pertes de nos producteurs agricoles dont personne ne semble se souvenir à part nous autres.

Dans l'aménagement des berges, nous restons en désaccord profond sur la solution avancée par Québec et nous aurions aimé, là aussi, que le MAPAQ ne se précipite pas avec la rapidité du vent dans un compromis qui ne règle rien.

Du côté de l'assurance tripartite, nous n'avons cessé de mettre en garde Québec contre sa stratégie naïve face au fédéral. Si nous sommes, bien entendu, d'accord pour qu'Ottawa fasse enfin preuve de justice, le MAPAQ a choisi une stratégie de cul-de-sac: on voit bien que le fédéral est en train de s'organiser pour congédier les provinces, et particulièrement le Québec, de bonifier ses programmes. C'est l'éternelle punition aux bons élèves. Alors, Québec doit cesser de jouer au gentil petit garçon et taper sur la table: les agriculteurs seront derrière le gouvernement qui prendra le taureau par les cornes.

Nous attendons avec intérêt les décisions que l'on s'appête à prendre dans le domaine du financement agricole, fondement même de l'agriculture familiale, et dans celui des garanties de paiement. Nous espérons que nos recommandations seront prises au sérieux et que d'autres intérêts ne primeront pas.

Les nouveaux programmes agricoles, bons dans leurs principes comme je le disais, tournent en fait, dans le champ, à une restriction de l'accès de producteurs. Il est indécent de voir qu'on en profite pour éliminer toute une série d'agriculteurs sous prétexte que la prime ne doit aller qu'aux gagnants. Surtout que la définition du gagnant ne nous convient pas. Québec est en réalité en train de faire des coupures cachées. Le 25 millions de dollars offert aux propriétaires de chevaux de course ne serait-il pas plus nécessaire en agriculture? Quant à la décentralisation annoncée dans ces programmes, disons qu'elle reste un beau rêve et, qu'au contraire, c'est l'inverse qui se passe.

Il faut dire publiquement que cela n'a aucun bon sens de prétendre que l'État doit diminuer sa participation au développement de l'agriculture; cela n'a aucun bon sens de prétendre que l'agriculture n'aura pas dans les années à venir un poids énorme dans le développement économique tout court.

Tous les experts de la planète savent et disent que le plus grand défi de l'humanité pour le siècle à venir se situera du côté de l'alimentation. Il n'y a que quelques «sages», comme ils aiment se définir eux-mêmes, qui se promènent, sans rire, en affirmant le contraire.

La planète se meurt de faim. Le scandale est ici, dans les pays riches, et il est entretenu par des politiques commerciales qu'il faut condamner. Les États riches exploitent la misère et continuent à s'enrichir de la pauvreté des autres.

Le rôle des gouvernements est de mettre de l'avant — et rapidement — de nouveaux moyens de commercer, d'étudier des formules liées au troc alimentaire. L'UPA est prête à s'asseoir avec les intéressés pour aller de l'avant. Sinon, ce qui nous attend, c'est à la fois d'être noyés sous nos surplus et de continuer à affamer le reste de la planète.

Ce gouvernement doit rejeter l'image qu'il a véhiculée trop longtemps, d'une sorte de philosophie à la Reagan. Et l'on voit où cela a conduit les Américains, au niveau de l'agriculture comme dans d'autres secteurs, ne regardons que les faillites agricoles chez nos voisins.

Ne serait-ce pas de bon ton d'entendre le ministre de l'Agriculture expliquer plus souvent à ses auditoires que l'implication de l'État québécois est nécessaire, pas d'abord pour les agriculteurs, mais bien pour l'ensemble de la population. On cesserait peut-être alors de se faire crucifier sur la place publique, au premier désaccord venu, comme «des gens grasement subventionnés».

Nous ne sommes pas subventionnés, l'implication de l'État dans l'agriculture n'est pas un programme de bien-être social. Qu'on le dise clairement et nettement. Qu'ils expliquent enfin ce que les agriculteurs et agricultrices apportent à la société; qu'ils étalent les

au coeur de l'économie québécoise

bénéfices économiques, sociaux que nous apportons à l'ensemble de la population. Mais peut-être, si cela était fait réellement, faudrait-il qu'ils avouent que dans le dossier du libre-échange l'agriculture a pesé bien légèrement face à l'électricité! Mais à cela, j'y reviendrai dans quelques minutes...

Le gouvernement fédéral, quant à lui, avait, pourrait-on dire, plutôt bien commencé l'année en ce qui concerne l'agriculture. En effet, le gouvernement Mulroney — et nous le disons bien clairement — a réalisé une espèce de chef-d'oeuvre en la matière lorsqu'il a, pour la seconde fois, après la politique laitière, établi une véritable équité; je parle, bien sûr, du fameux milliard consenti pour parer à la débâcle dans les céréales.

Même si le Québec ne récolte que relativement peu en chiffres absolus, nous avons gagné un grand principe: une véritable politique nationale. Certes, l'UPA n'a pas ménagé ses démarches à ce sujet, mais le fédéral a endossé notre analyse. Dorénavant, nous avons là un principe fondamental qui est réalité, et si un jour c'est le Québec qui se trouve durement frappé, personne, mais alors personne, ne pourra remettre ce principe en cause. Le fédéral a aussi impliqué l'UPA dans la préparation des négociations du GATT avant l'obsession du libre-échange.

Bien commencée l'année, vous disais-je, effectivement. Même le dossier des terres de Mirabel a fini par trouver sa solution valable. Dans les pluies acides, les intentions fédérales y étaient, mais la pression américaine a tout arrêté. La sauce s'est gâtée après les promesses — et je redis, les promesses qu'on nous avait tenues comme quoi l'agriculture serait exclue du libre-échange...

Avons-nous jamais eu à faire face à une politique qui va d'improvisation en improvisation? Voilà un gouvernement élu avec une majorité plus que confortable, au Québec surtout, et qui, un beau matin, commence à parler de libéralisation des échanges avec nos voisins américains. Parfait. Nous sommes POUR, comme... chacun.

Voilà ce même gouvernement qui nous dit, et à plusieurs occasions, ici même par la voix d'un de ses ministres l'année dernière, que nous n'avons rien à craindre, les intérêts de l'agriculture sont pris en haute considération et que, si d'aventure le Canada finissait par s'aligner sur quelque chose qui ressemble à du libre-échange, nous aurions ici, pour le moins, ce que d'autres agriculteurs, en Europe notamment, ont obtenu dans des traités du même genre, c'est-à-dire une exclusion.

C'est d'ailleurs pour cela qu'en tant que président de l'UPA, je siégeais sur un des comités aviseurs en la matière et non, comme certains veulent le laisser croire, pour servir de caution au genre d'Accord que l'on nous sert.

Tout a été dit par l'UPA dans le dossier du libre-échange. Dit et redit, en public comme en privé, tout, sauf que l'absurdité à une limite! Si nous nous opposons avec virulence à ce genre de traité avec les Américains, ce n'est certainement pas parce que nous n'avons rien d'autre à faire; ce n'est pas, non plus, parce que nous n'avons pas compris ce

qui est écrit! Nous comprenons trop bien les subtilités qui sont inscrites dans cet Accord.

Nous croyons qu'en ce qui concerne la lecture, l'écriture et la compréhension, les agriculteurs et agricultrices sont dans la bonne moyenne de la population: ni plus bêtes ni plus intelligents que les autres. Lorsqu'on entend et lit les déclarations fédérales à ce sujet, nous sommes tour à tour pris pour des illettrés ou des obtus.

Alors, mettons une bonne fois pour toutes les choses au clair: Jacques Proulx ne parle jamais en son nom à lui; le président général de l'UPA parle au nom des 42 000 membres de la Confédération, et il en est fier, très fier.

Dans le dossier du libre-échange, plus encore que dans tout autre, car, de mémoire d'agriculteur, c'est la première fois que la survie même de notre profession est en jeu. Oh, bien entendu, ce n'est pas demain matin, ni même après-demain, que notre agriculture disparaîtrait en cas de libre-échange: on ne démantèle pas aussi facilement ce qui est un empire collectif qu'il a fallu un siècle à bâtir.

Mais qu'en restera-t-il dans dix, quinze ou vingt ans? Ce que ce traité veut nous arracher, c'est vraiment ce que nous sommes au plus profond de notre être: notre capacité de cultiver décentement la terre, notre volonté d'être maîtres chez nous, nos racines liées à l'entreprise familiale, nos espoirs réels de produire mieux et plus encore. Cela, pas un ministre, pas un fonctionnaire ne semble être capable de le comprendre. Ils sont tous là à justifier après coup des textes qui sont pourtant si clairs lorsqu'on veut les lire objectivement.

Nous avons même accepté de confronter nos analyses avec celles de spécialistes des gouvernements. À chaque fois, nous ressortions de ces rencontres encore plus inquiets qu'avant d'y entrer. Nos questions restent sans réponse: tout est toujours vague et imprécis comme les réponses du docteur qui s'appête à vous opérer à cœur ouvert et qui sait bien qu'il ne peut vous garantir le succès de l'opération.

Je refuse que l'on nous traite d'arriérés parce que nous rejetons le traité de libre-échange avec les Américains. Je refuse que l'on nous accole le mot de réactionnaires parce que nous ne voulons pas aller à la mort lente. Nous ne sommes pas des dindes qui se précipitent en gloussant de joie vers la table du réveillon de Noël!

Je refuse même que l'on dise que nous défendons seulement les intérêts stricts des agriculteurs et des agricultrices dans ce débat majeur, parce qu'aucun ministre n'a le courage de tracer un portrait réel de ce qui attend les consommateurs québécois si l'agriculture passe à la moulinette du libre-échange.

Ma question est posée: où sont nos ministres de l'Agriculture lorsqu'il s'agit de libre-échange? L'un se fait discret au nom de la vente hypothétique d'électricité, l'autre s'acharne à vouloir faire croire que le Canada pourrait à la fois être libre-échangiste et fermer ses frontières en jouant du contingentement!

Il n'est donc pas question que nous soyons des spectateurs blasés dans ce débat qui engage notre avenir et celui de l'agriculture

tout entière. J'ajouterai qu'il serait non seulement malhabile mais totalement insensé de vouloir faire payer le refus de l'UPA d'être en faveur du libre-échange par de la mesquinerie dans d'autres dossiers. Cet avertissement est de mise...

L'année qui s'en vient, chers amis, risque donc encore fort d'être logée à l'enseigne du libre-échange; mais je sais que vous serez là, toutes et tous pour mener cette bataille.

Cette année ne se limitera pas à ce dossier. Loin de là. Entre les choses à traiter qui font partie du jour le jour, choses qui ne sont du reste jamais négligeables car l'édifice ne tient que par l'ensemble de la qualité de ses pièces. Il y a des domaines où notre présence devra être vigilante, agissante et équilibrée.

L'énorme dossier de l'environnement frappe à notre porte comme jamais auparavant. Nous vivons dans une société, et nous le constatons chaque jour, où la protection de l'environnement a été trop longtemps délaissée. Pas plus par nous que par d'autres d'ailleurs, il s'agit d'un problème collectif. C'est donc collectivement que le Québec doit y faire face.

Le passé récent démontre à quel point nous, agriculteurs et agricultrices, sommes déterminés à faire notre part et souvent plus que notre part. Il nous reste à conscientiser encore plus les autres intervenants dans l'affaire.

Dans l'environnement, il y a tout un volet, celui de la dégradation des sols, pour lequel personne, à part nous et le Conseil des sciences du Canada, ne sonne l'alarme. Après ils se réveilleront, comme pour les pluies acides, en se demandant ce qui se passe!

Ainsi, nous prendrons l'initiative dans plusieurs secteurs touchant à l'environnement et, plus particulièrement, l'UPA convoquera un colloque international sur les pluies acides.

Nous aurons aussi à suivre cet important dossier de l'assurance tripartite et celui de la réforme fiscale à Ottawa.

Vos résolutions sont riches de réflexions et porteuses d'actions nécessaires. Que ce soit l'organisation collective de la mise en marche, fer de lance de l'agriculture, ou le syndicalisme agricole, pilier de nos réussites, que ce soit le commerce international et les programmes agricoles, cadres de notre productivité, que ce soit l'aménagement du territoire, véritable nécessité pour notre profession avec la stabilisation et les assurances, toutes ces résolutions sont importantes. À la sortie de ce congrès, ce ne sera pas le travail qui va nous manquer...

Par-dessus tout cela et je dirai même en permanence, nos actions et réflexions devront atteindre le grand public comme nous avons bien réussi à le faire ces dernières années. Les consommateurs sont nos alliés naturels et il nous revient de le prouver de plus en plus par le sérieux de nos propos et de nos actions.

Si l'agriculture est au coeur de l'économie du Québec, et nous savons que tel est le cas, notre coeur et nos forces sont voués à l'agriculture. Nous ne sommes que 47 000 dans notre profession, mais 47 000 travailleurs acharnés, 47 000 hommes et femmes qui se tiennent debout, 47 000 personnes qui façonnent l'avenir, il n'y a rien pour arrêter cela.

À L'EXPOSITION ROYALE D'HIVER DE TORONTO

Les Québécois remportent plusieurs prix

par Bruno Larose

TORONTO — Le Québec élargit sa présence à la plus importante exposition agricole en Amérique du Nord, la «Royal Agricultural Winter Fair» de Toronto.

Du 11 au 22 novembre dernier, pas moins de 230 exposants ont représenté l'agriculture québécoise. Selon le directeur général de l'Exposition agricole de Toronto, M. Andrew Stewart, cette participation record représente le double de celle de 1986 alors qu'on avait compté 130 exposants québécois. Les produits laitiers, les bovins laitiers et de boucherie, les chèvres, les moutons, les chevaux, les porcs et les poules ont été les secteurs portant le label du Québec à la 59^e édition de l'exposition.

La Royale en bref...

Des acheteurs venus de 18 pays du monde ont assisté à la célèbre Vente des Stars Holstein, le jeudi 12 novembre dernier. Le prix moyen des ventes a été de 4 425 \$. Karona Madingo Julia Et, propriété de Pierre Caron de Plessisville, a obtenu le plus haut prix, soit 19 000 \$. Karona Madingo Julia Et est la fille de Deslacs Kloungie Julia élevé par Antonio Tourigny et fils appartenant aussi à Pierre Caron. La bête âgée de 7 mois, Karona Madingo Julia Et, a été achetée par les Fermes Hays pour fins d'exportation à l'Afrique du Sud.

La «Marilyn Monroe de la race Holstein», Brookview Tony Charity d'une valeur de 1,3 million de dollars s'est payée pour une quatrième année à la «Royal» à titre de Grande Championne sous les flashes incessants des appareils-photos de l'assistance. En plus de remporter le prix du meilleur pis, elle a inscrit un record dans les annales de l'Exposition nationale agricole du Canada en arrachant le titre de Grande Championne Holstein pour une quatrième année consécutive. Brookview Tony Charity est la propriété de la Ferme Hanoverhill et Romandale d'Ontario.

La «Royal Agricultural Winter Fair» ou l'Exposition nationale agricole du Canada qui a lieu sur les terrains du Centre national d'exposition à Toronto a accueilli plus de 300 000 visiteurs cette année.

L'Exposition nationale agricole du Canada est l'hôte du plus grand rassemblement de chevaux dans le monde avec des prix de 700 000 \$ pour les compétitions internationales de saut. Le «Royal Horse Show» est présenté à 15 reprises durant l'exposition sans qu'aucun spectacle ne soit identique à un autre. Des coureurs internationaux ont compétitionné cette année. Mercedes Benz du Canada, la Banque de Montréal et Ciba-Geigy figurent parmi les plus importants commanditaires des compétitions.

C'est le lieu de rencontre privilégié des grandes tenues de gala, des paillettes, des fourrures et des limousines du gratin torontois avec le nec plus ultra de la compétition équestre et du monde agricole digne de leur statut... international. Par un mardi soir, 22 h 00, à la sortie du «Royal Horse Show», 12 limousines avec chauffeurs étaient stationnées à l'entrée du Colisée du Centre national de Toronto...

Un jour du Québec à la «Royal»

De plus, dans le but de promouvoir et de reconnaître l'implication de la province de Québec à la «Royal Agricultural Winter Fair», le jeudi 12 novembre a été désigné «Journée du Québec», une première cette année. «Un formidable point de départ et assurément répétée au calendrier 1988 de l'exposition», au dire de M. Stewart. Au cours de cette journée, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Michel Pagé, a annoncé la nomination d'un nouvel attaché commercial pour la province de l'Ontario en la personne de M. Roger St-Pierre. M. St-Pierre est en poste au bureau du Québec à Toronto et travaillera au développement d'échanges commerciaux avec l'Ontario. «L'Ontario est notre plus important partenaire commercial agro-alimentaire représentant environ 40 % de nos expéditions hors du Québec», a souligné M. Pagé qui a remis plus tard au cours de son allocution une plaque de granit du Québec au président de l'Exposition nationale agricole du Canada, M. James McCutcheon, pour rendre hommage aux organisateurs de l'exposition. Un vidéo intitulé «Offrir l'excellence» a été présenté aux participants à la Journée du Québec qui ont pu aussi voir et goûter des produits agricoles du Québec.

Plusieurs prix remportés

Cette année, l'Exposition agricole nationale du Canada a offert un total d'environ 500 000 \$ en prix pour toutes les catégories d'exposants. Les producteurs du Québec ont obtenu leur part du magot spécialement pour la qualité de cheptel Holstein, Ayrshire et ovin. Les produits laitiers et les produits de l'érable ont été évidemment décorés de prix importants également.

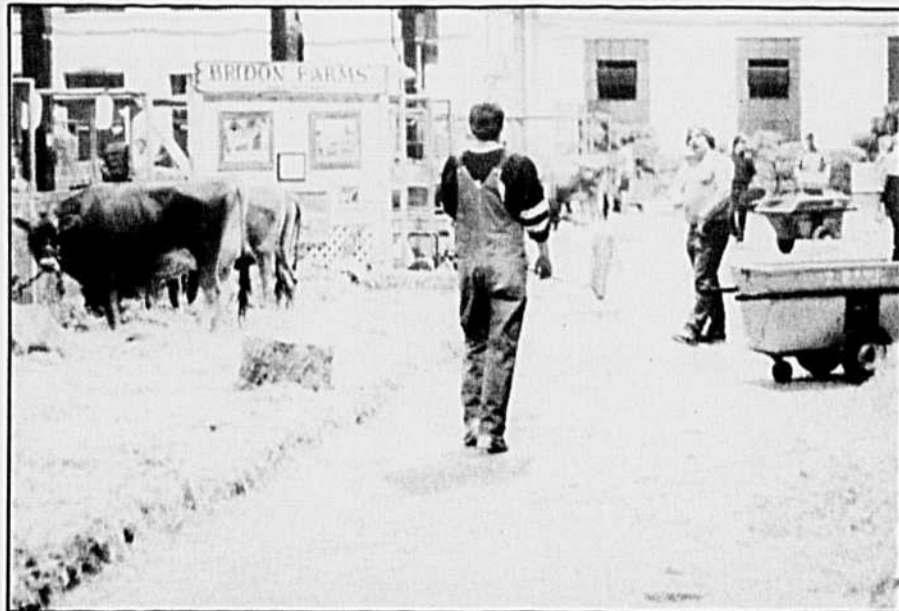
La qualité des sujets particulièrement dans la race Holstein ne fait aucun doute selon le représentant du sud-ouest du Québec pour Holstein Canada, M. Léandre Champagne, rencontré sur le site de l'exposition. «Toronto est supérieure à l'Exposition laitière mondiale de Madison (Wisconsin). La qualité de l'élevage canadien et québécois est reconnue», soutient-il. «Le Québec a déplacé 90 têtes Holstein, c'est 25 % du total, soit 320. Il y a 20 têtes de plus cette année et l'an dernier a été bon, a précisé M. Champagne. Son confrère de travail, Bertrand Couture, évalue la récolte des prix à 20 et ce, dans les dix premières places. Mentionnons quelques-uns d'entre eux: Premier prix vache Holstein senior née septembre 1986 à La Ferme des laes Ltée d'Antonio Tourigny et fils de Victoriaville; Premier prix taure Holstein née juin 1986 et propriété de Jean-Paul Petitclerc de Pont-Rouge (comté de Portneuf); Deuxième prix vache tarie trois-quatre ans à Beerwort Farm inc. de Brome; Deuxième place jeune bovin à Patrice et Normand Fontaine de Saint-Marc. Réal Castonguay de Saint-Augustin, David Crack de Richmond, Jacques Fournier de Warwick, Yvon Richard de Pont-Rouge et la Ferme Croteau et fils de Saint-Prospère de Champlain ont tous figuré en troisième position dans des catégories différentes.

Mme Jacques Côté de la Ferme White River de South Durham estime que l'Exposition agricole de Toronto représente un degré de compétition encore plus élevé cette année. «Avant, il fallait rester dix jours sur le site alors que cette année les organisateurs ont abaissé à sept les jours de présence obligatoire, ce qui est plus intéressant pour les exposantes et les exposants», explique Mme Côté. La Ferme White River a remporté un quatrième prix dans la classe Holstein cinq ans et un cinquième prix dans la classe troupeau, classe dans laquelle la Ferme White River est la seule du Québec. «La Royale, c'est une bonne façon d'être vus sur la scène internationale pour les exposants québécois», commente Mme Côté.

Dans la race Ayrshire, Jean-Marie Roy de Saint-Pierre de Broughton (comté de Mégantic) a soutiré à ses concurrentes pas

moins de sept premiers prix alors que Mount S.A., A. Barr, J. Clarke, Turnbull et Skillen de Knowlton ont arraché cinq premiers prix en plus d'en décrocher sept autres dans les deuxièmes et troisièmes places. Trois autres fermes, La Ferme du Mûrier de Saint-Édouard, La Ferme des

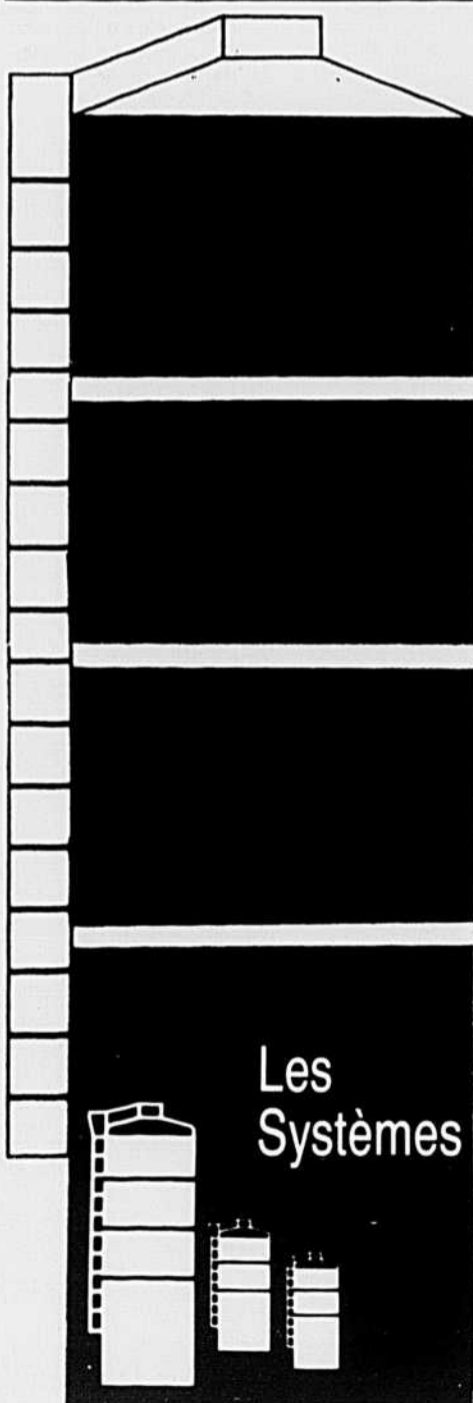
Quant aux chèvres angoras provenant du Québec, La Ferme La Butte au vent de Cookshire a obtenu le prix de Champion pour une de ses biches alors que Harald Mulhaupt de Valcourt a recueilli les prix non moins importants de premier exposant et premier éleveur.



Prairies de Granby et La Ferme Mackechnie, W.R. et fils de Quyon en banlieue de Hull ont obtenu également des premiers prix. Les Fermes du Mûrier, des Prairies, de Rémi Hébert de Saint-Valère, de Paul-Émile Larose de Saint-Césaire ont aussi mérité des deuxièmes places alors que Raymond Tremblay de Coaticook s'est contenté d'une troisième place pour l'une de ses vaches Ayrshire.

Les produits laitiers, spécialement le beurre et les fromages cheddar et de variétés produits au Québec ont été largement primés, Agropur Plessisville, Agrinove, Lactantia Victoriaville, Nutrinor Chambord et Purdel Rimouski récoltant 20 prix dont 14 premiers prix et six autres deuxièmes places pour la qualité de leur beurre ainsi que la Beurrerie Lafrenière de Laverlochère.

suite à la page 31



Le moment d'acheter une structure Harvestore est arrivé

En effet, pour un temps limité, vous pouvez vous procurer une structure Harvestore reconconditionnée à neuf.

Achetez avant le 31 janvier 1988 et commencez vos paiements seulement le 1er février 1989.

Communiquez avec nous dès maintenant.

Les Systèmes Harvestore de l'Estrée Inc.

Le seul, le vrai, l'original!

**999, rue Marcoux
Granby (Québec)
J2G 8C8**

Tél. (514) 375-5153

SOUFFLEUSES A NEIGE

Voici quelques-uns des avantages que vous offre une souffleuse Massey-Ferguson :

- Toutes sont du type équilibré à 2 étages pour déblayer efficacement sans blocage.
- Toutes portent une peinture très résistante et ont des coussinets scellés très durables.
- Toutes comportent des boulons de cisaillement qui protègent leur entraînement et leurs principales pièces contre les dommages.
- Les plus gros modèles ont des lames de vis sans fin remplaçables, ce qui réduit les frais de réparation.
- La boîte d'engrenages à bain d'huile et la chaîne d'entraînement renforcée garantissent un excellent fonctionnement.
- Le choix de montages et de goulottes vous permet de choisir exactement la souffleuse MF qui convient à votre tracteur, à vos hivers et à votre budget.



Caractéristiques

MODÈLES	MF 751/763	MF 773	MF 784	MF 796	MF 808
Puissance PDF nécessaire	12 à 30 cv	30 à 45 cv	50 à 80 cv	80 à 125 cv	80 à 125 cv
Catégorie d'attelage	1	1	2	2	2
Largeur de déblayage	51" / 63"	73"	84"	96"	108"
Hauteur de déblayage					
-vis sans fin simple	23"	27"	34"	36"	36"
Hauteur de déblayage					
-vis sans fin double	Non disp.	Non disp.	40"	42"	42"
Diamètre du boîtier de vis sans fin	18"	24"	28"	30"	30"
Largeur de vis sans fin	6 7/8"	8 7/8"	10"	10"	10"
Nombre de lames de vis sans fin	3	3	3	4	4
Lames de vis sans fin remplaçables	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Chaîne d'entraînement	N° 60	N° 60	N° 60	N° 80	N° 80
-montage avant ou arr.	N° 50	Non disp.	Non disp.	Non disp.	Non disp.
-montage avant et entraînement avant					
Diamètre de la goulotte	10 1/2"	12 1/4"	12 7/8"	12 7/8"	12 7/8"
Diamètre de la vis sans fin					
-principale	14"	15"	20"	20"	20"
-supérieure (option)	Non disp.	Non disp.	15"	15"	15"

VOS
CONCESSIONNAIRES
MF PARTICIPANT

ACTON-VALE
LES EQUIPEMENTS ACTON
(1986) INC.
924, rue Acton J0H 1A0
Tél. (514) 546-3207

ALMA
LES EQUIPEMENTS
GAGNON & MORIN INC.
300, rue des Pins, C.P. 817
G8B 5W1
Tél. (418) 662-6511

ST-ANDRÉ AVELIN
GARAGE
ANDRÉ PARISIEN INC.
R.R. #1, St-André J0V 1W0
Tél. (819) 983-2016

DESCHAMBAULT
MACHINERIES L.S. INC.
137, R.R.#2 G0A 1S0
Tél. (418) 286-6628

GRANBY
VIENS EQUIPEMENT INC.
R.R. #4, 999, Marcoux J2G 8C8
Tél. (514) 378-9891

LÉVIS
BENOÎT BILODEAU
47, Kennedy G6V 6C3
Tél. (418) 837-3686

LOUISEVILLE
MACHINERIES PATRICE LTÉE
200, Grande Carrière J4V 2J7
Tél. (819) 228-4848

MARIEVILLE
OSTIGUY EQUIPEMENT INC.
660, Chambly J0L 1J0
Tél. (514) 866-8016

MONT-JOLI
GARAGE
PAUL-ÉMILE ANCTIL
2440, Principale
St-Joseph-de-Lepage G5H 3N7
Tél. (418) 775-3500

MONTMAGNY
BOSSÉ & FRÈRES ENR.
275, av. Bossé G5V 2P4
Tél. (418) 248-0955

PRINCEVILLE
ANDRÉ ROUX INC.
290, route 16 J0P 1E0
Tél. (819) 364-5664

STE-ANNE-DES-PLAINES
LES EQUIPEMENTS
YVON RIVARD INC.
271, Lepage J0N 1H0
Tél. (514) 478-2588

ST-ANDRÉ DE KAMOURASKA
GARAGE
N. THIBOUTOT INC.
Route 132 G0L 2H0
Tél. (418) 493-2060

ST-DENIS
GARAGE BONIN LTÉE
576, ch. des Patriotes J0H 1K0
Tél. (514) 787-2812

ST-GUILLAUME
MACHINERIE C & H INC.
J0C 1L0
Tél. (819) 396-2185

ST-HERMAS
J. RENÉ LAFOND INC.
3203, route 148 J0V 1O2
Tél. (514) 258-2448

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
A. HENRI & FILS INC.
1051, rue Principale J0X 3H0
Tél. (514) 588-2055

ST-THOMAS DE JOLIETTE
EQUIPEMENTS G. GAGNON INC.
2080, rang St-Albert J0K 3L0
Tél. (514) 756-2479

RIVIÈRE-DU-LOUP
TARDIF & FRÈRES INC.
62, boul. Cartier G5R 3Y4
Tél. (418) 862-7273

VARENNES
RENÉ RIENDEAU INC.
1625, Marie-Victorin J0L 2P0
Tél. (514) 652-2552

WARWICK
CHAMPOUX MACHINERIES ENR.
15, rue Notre-Dame J0A 1M0
Tél. (819) 358-2217

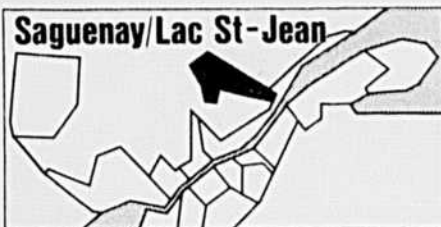
SOUFFLEUSES À NEIGE M-F 751, 763



La solution au déblayage de la neige la M-F 751 à largeur de déblayage de 51 po (1,3 m) est idéale avec le tracteur M-F 1010 et M-F 1010 Hydro, tandis que la M-F 763 (photo) à largeur de déblayage de 63 po (1,6 m) convient bien aux M-F 1020, 1020 Hydro, M-F 1030, M-F 1035 et M-F 1045. Les deux s'adaptent aussi bien aux 2 ou 4 roues motrices, à l'avant ou à l'arrière.



MASSEY-FERGUSON
Une entreprise
de Varsity Corp. **VARITY**



Le Centre régional des jeunes agriculteurs à 20 ans

Le Centre régional des jeunes agriculteurs existe depuis le 14 septembre 1967, donc depuis 20 ans.

Le conseil d'administration de l'organisme a décidé de souligner l'événement lors de son assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 19 novembre dernier, à l'hôtel-motel Des Cascades à Alma, à 14 heures.

Tous les anciens membres de l'organisme étaient invités à assister à cette assemblée.

On estime à plus de 1 000 le nombre de jeunes qui, depuis 20 ans, ont été membres de l'organisme et se sont ainsi préoccupés des problèmes que rencontrent les jeunes pour s'établir en agriculture.

Nous espérons que les jeunes du milieu agricole du Saguenay-Lac-St-Jean continueront de se prendre en main et de voir à préparer leur avenir.

Colloque sur l'implication des jeunes dans le syndicalisme agricole et la coopération

Pour prolonger en région l'action de la Commission professionnelle de l'agriculture, le comité régional de cette commission composé de représentants de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean et de représentants du mouvement coopératif tenait le 12 novembre dernier une journée d'échange à l'intention des jeunes.

L'objectif de la journée portait principalement sur le rôle et l'implication du jeune dans le syndicalisme et la coopération agricole. Les échanges des jeunes ont porté principalement sur la perception par les jeunes des mouvements, les difficultés qu'ils perçoivent quant à leurs acceptations par les organismes et, enfin, une réflexion en profondeur sur l'orientation et l'action de leur propre syndicalisme.

Le colloque aura été l'occasion pour tous les participants de réaliser que les jeunes de la relève ont un véritable rôle à jouer à l'intérieur de ces mouvements et la réussite de leur implication aux différents niveaux de ceux-ci.

Pour l'ensemble de ces jeunes au nombre de 50 participants(es), ce colloque aura été le moyen de réaliser, selon leur propre témoignage, quelle importance ils ont dans l'ensemble des institutions du milieu.

Formation professionnelle

Une délégation de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean a rencontré, le 7 novembre dernier, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoit Bouchard. Cette rencontre visait à informer le ministre des problèmes rencontrés dans le dossier de la formation professionnelle agricole.

Rappelons que cette intervention a été rendue nécessaire, suite au manque de fonds dans le budget de la formation agricole. En effet, en septembre dernier, nous apprenions, par la structure normale (C.F.P.), que seulement un cours sur les onze demandés, soit « gestion et exploitation d'entreprise laitière phase II » avait été retenu par le comité conjoint créé en vertu de l'entente Canada-Québec dont le mandat est de gérer la formation en établissement financée par le Canada au Québec. Si la région Saguenay-Lac-St-Jean est fortement touchée par ce manque de financement, d'autres régions du Québec ont eu ou auront également les mêmes difficultés.

Notre intervention visait donc à ce que les producteurs et agriculteurs reçoivent les services auxquels ils sont en droit de s'attendre.

La délégation régionale s'est dite, dans l'ensemble, satisfaite de cette rencontre. Le ministre Bouchard s'est montré réceptif à nos demandes et s'est engagé à étudier toutes les possibilités afin de régler ce problème dans les plus brefs délais.

Il est à noter qu'une autre rencontre doit avoir lieu prochainement entre le comité provincial d'éducation et le ministre Bouchard afin de faire le point sur ce dossier.



Visite du ministre de l'Environnement

Les rumeurs voulant que le ministre Lincoln annonce, lors de sa visite à Rimouski, le 16 novembre, la mise en place d'un programme d'assistance financière pour les équipements d'entreposage des fumiers étaient fausses. Malgré l'insistance des représentants de l'UPA, le ministre s'est borné à réitérer qu'un programme sera mis en place en temps et lieu.

Usine de panneaux gaufrés

Si les 10 000 propriétaires de boisés du Bas-Saint-Laurent investissent chacun 500 \$, c'est 5 millions de dollars qui pourraient être mis dans une usine de panneaux gaufrés. Ce serait sûrement la meilleure démonstration à faire à d'éventuels partenaires, de l'intérêt du milieu à participer à son développement. Dès le début décembre, des rencontres sont organisées par le Syndicat des producteurs de bois avec des partenaires éventuels.

Une nouvelle façon de penser...

Cent dix personnes ont écouté avec intérêt M. Gérard Bouchard, de Saint-Félicien, venu exposer la façon dont lui et ses frères vivent de l'agriculture. Depuis quelques années, la Ferme des Chutes de Saint-Félicien produit près de 900 mille livres de lait sans engrais chimique et sans moulée achetée de l'extérieur. Cette façon de produire avait bien sûr au départ des objectifs économiques, mais les frères Bouchard ont aussi utilisé les progrès qu'ils ont réalisés pour améliorer leurs conditions de vie en général. À en juger par les questions et discussions qu'a suscitées la présentation de M. Bouchard, on peut s'imaginer que plusieurs réfléchiront en profondeur pendant l'hiver sur leur façon de vivre de l'agriculture.



Le libre-échange, toujours le libre-échange!

La population agricole de la région de Nicolet ne cache pas son inquiétude quant à la récente entente de principe sur le libre-échange Canada - États-Unis.

En effet, après la manifestation du 2 novembre dernier à Victoriaville, à laquelle ont pris part quelque 1 300 producteurs de la région, les représentants des syndicats de secteurs du comité Nicolet-Yamaska rencontreraient leur député sur cette question. Probablement influencé par

la vigueur du débat qui s'est déroulé dans la capitale des Bois-Francs une semaine auparavant, M. Maurice Richard a adopté une attitude fort différente de ses homologues du fédéral en écoutant attentivement les craintes soulevées par les producteurs et en s'engageant à rencontrer le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur ces interrogations.

M. Richard, qui est également président de la Commission de l'agriculture à l'Assemblée nationale, a affirmé lors de la rencontre qu'il était prématuré de conclure que cette entente est positive ou négative et les producteurs ont alors rétorqué que le gouvernement du Québec n'avait donc pas à dire que cette entente représente un statu quo amélioré pour l'agriculture.

Quoi qu'il en soit, le député a souligné à la fin de la rencontre qu'il ferait tout en son pouvoir afin que chaque point en litige soit minutieusement analysé par le gouvernement du Québec.

Colloque sur la main-d'oeuvre

La Fédération de l'UPA de Nicolet organisait le 25 novembre dernier un colloque sur la main-d'oeuvre agricole à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Près d'une centaine de producteurs-employeurs réfléchirent sur l'important problème de pénurie de travailleurs agricole et sur les correctifs susceptibles d'améliorer la situation au cours des prochaines années.

Les participants se penchèrent notamment sur les conditions de travail accordées à la main-d'oeuvre agricole et tentèrent entre autres de se placer dans la « peau » de ceux et celles qui oeuvrent dans ce secteur d'activité. Par ailleurs, les producteurs-employeurs explorèrent les différentes avenues par lesquelles ils pourraient recruter de nouveaux travailleurs agricoles.

Lancement de l'opération « formation professionnelle »

C'est à l'occasion de la réunion annuelle du comité consultatif sur la formation professionnelle, qui s'est tenue le 12 novembre dernier, que tous les syndicats de secteurs de la région ont donné l'envoi à l'organisation de cours dans la région de Nicolet pour la période hivernale.

Les syndicats avaient délégué leur comité local de formation professionnelle et ces derniers ont étudié l'offre de services conçue par le comité technique sur la formation professionnelle de la région 04 sud. Ce comité, composé des représentants des services d'éducation aux adultes des institutions, du MAPAQ, de l'UPA, a enjoint chaque groupe à travailler en étroite collaboration avec les institutions afin que les besoins des producteurs soient pleinement satisfaits.

Fédération des producteurs de bois du Québec

GREPA rencontre les secrétaires

Le Groupe de recherche en économie et en politique agricole de l'Université Laval (GREPA) rencontrera les secrétaires de syndicats et d'offices dans ses locaux pour les informer et leur transmettre les listes de producteurs à recruter dans le cadre de l'étude sur les coûts d'exploitation en forêt privée. La rencontre aura lieu le 9 décembre.

Les représentants de GREPA expliqueront aux secrétaires comment se fera le recrutement des producteurs pour que l'échantillonnage soit représentatif et que la validité du coût d'exploitation soit assurée.

Les syndicats et offices ont déjà expédié, à la Fédération, les renseignements nécessaires pour constituer l'échantillonnage en tenant compte des volumes mis en marché et du nombre de producteurs dans chacune des régions.

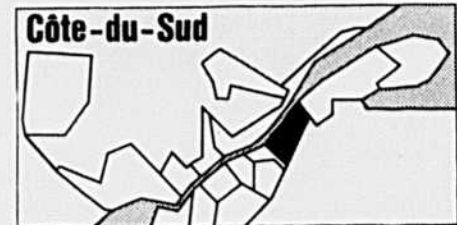
À partir des listes de producteurs, GREPA choisira au hasard ceux qui seront recrutés pour constituer l'échantillonnage.

Les négociations, c'est parti...

Les 13 comités de négociation ont déposé leur demande auprès des compagnies de pâtes et papiers où les syndicats et offices livrent du bois. Pour leur part, les compagnies veulent augmenter les volumes. Sur ce point, il est prévisible que des ententes se concluront rapidement.

Pour ce qui est des prix, les syndicats et offices demandent une augmentation de 12 %, à l'exception de la région des Laurentides qui demande 22 %. Une première rencontre a eu lieu pour la plupart des comités; une deuxième est prévue dans d'autres cas d'ici la fin décembre.

Le comité de mise en marché se réunira le 17 décembre pour faire le point.



Tournée des C.A.:

Le SEI est actuellement en tournée des syndicats de base. La priorité de ces rencontres est l'élaboration du plan de travail de chacun des syndicats. L'accent est mis sur ce que chaque administrateur souhaite comme action à poser par son groupe, ce qui permet une meilleure implication de tous. Un court questionnaire rempli au début de la soirée permet à chacun de faire la réflexion individuelle qui s'impose avant la réflexion collective. Voici les grandes lignes:

Libre-échange:

Malgré toute l'information écrite sur le sujet, peu se sentent bien informés. Le vocabulaire est plutôt technique et les positions sont tellement « colorées » qu'on n'y parvient pas à « lire à travers ». Des soirées d'informations « objectives » seront donc réalisées dans plusieurs syndicats de base.

Virage écologique:

Les activités de l'an passé (colloques, conférences, étude de documents) ont porté fruits. La sensibilisation est déjà grande si on en juge par les discussions dans les conseils d'administration. On est prêt à passer à la formation. La série de cours écologiques offerts par l'ITA de La Pocatière tombe juste à point par l'intérêt des administrateurs qui incluent cette formation dans leur plan de travail. Est-ce que l'agriculture de la Côte-du-Sud prend un virage écologique?

Consultation:

Quatre des cinq syndicats rencontrés à ce jour s'impliquent dans la consultation. La première raison qui motive les administrateurs à s'impliquer dans cette activité est le thème régional qui vise à mieux comprendre le désintéressement des producteurs envers leur syndicat de base.

Une autre particularité de la consultation régionale est qu'elle vise des rencontres individuelles chez des producteurs choisis au hasard; c'est une autre raison qui a incité les syndicats à s'embarquer de nouveau.

Plan de relance des Appalaches:

Deux de nos syndicats sont touchés par

suite à la page 9

La formation est importante pour réussir en agriculture

Entre 1975 et 1985, quelque 375 personnes ont reçu un diplôme au sortir de leur cours de trois ans en Gestion et exploitation de l'entreprise agricole de l'Institut de technologie agro-alimentaire de St-Hyacinthe. De ce nombre, plus de 75 % travaillent aujourd'hui en production agricole et 10 % dans l'un ou l'autre des services liés à ladite production.

Ces chiffres sont tirés d'une récente enquête menée auprès de ces finissants qui s'y sont prêtés à plus de 55 %.

Il est intéressant d'apprendre que 94 % des répondants se disent satisfaits du choix de cours qu'ils ont jadis fait.

Dans quelle production agricole retrouve-t-on les finissants de cours offerts depuis 1973? Si plusieurs d'entre eux font

plus d'une production, la production laitière est la principale à 61 %. Quelque 17 % font des grandes cultures, 10 % sont en horticulture et les autres sont dans diverses productions.

Selon les répondants à cette enquête maison, la formation reçue pendant leurs trois années de cours a d'abord été utile pour la comptabilité et la gestion de leur entreprise, mais aussi pour la régie de leur troupeau et de leurs cultures.

Vidéogramme

Les résultats de cette enquête ont été rendus publics lors de la présentation d'un vidéogramme que le Département exploitation de ferme de l'Institut entend utiliser comme outil pour la promotion de son pro-

gramme Gestion et exploitation de l'entreprise agricole.

Ce vidéo veut démontrer que la formation est un moyen indispensable pour réussir en production agricole. Pour ce faire, on met en vedette des producteurs possédant une formation et qui, avec une grande

simplicité, expliquent les avantages qu'ils en tirent aujourd'hui.

Les étudiants du niveau secondaire, les conseillers d'orientation et d'informations scolaires, la relève agricole et les parents constituent le public que l'on veut atteindre avec cet outil de communication.

Autre ajustement des droits de coupe

par Victor Larivière

En réponse au rapport du comité Bélanger-Therrien sur la tarification des bois de la forêt publique, le ministre Albert Côté révisait à la baisse en début de semaine à Montréal les droits de coupe que doivent payer les usines de bois. C'est quatre millions et demi de dollars de moins qu'elles auront à payer en 1987-1988 sur les 89 millions qu'elles auraient dû déboursier pour l'année en cours. La réduction annoncée est rétroactive au premier avril dernier et prendra fin le 31 mars 88.

Les nouveaux tarifs corrigent, selon le ministre, plusieurs anomalies notées dans le rapport du comité Bélanger-Therrien, comme le terrain, les coûts du transport pour le bois loin des usines et les caractéristiques forestières (grosceur des arbres et densité différente en fonction des régions).

Les diminutions de droits de coupe sont de 2 200 000 \$ pour l'épinette, le sapin et le pin gris et de 2 250 000 \$ pour les feuillus et les autres résineux. Pour l'ensemble des essences, les réductions sont de 6 % environ. Par contre pour le pin blanc destiné au déroulage elles sont de 10 %. Pour le pin rouge, la pruche, le cèdre, le peuplier et les autres feuillus qui vont au sciage, les droits de coupe sont réduits de 20 %. Finalement pour les bois durs qui vont au sciage, la diminution des tarifs est à peu près du tiers.

On se rappellera que la tarification est calculée sur seulement 70 % du volume de bois récolté pour l'année en cours. Le ministre Côté avait pris cet engagement au moment de l'application de la loi sur les forêts le premier avril dernier.

Première réaction

Rejoint au téléphone, le président de la Fédération des producteurs de bois du Québec, Antonio Dallaire, avoue qu'il se serait attendu à mieux de la part du ministre Côté. La position des producteurs a toujours été d'appliquer intégralement ce qui était prévu dans la nouvelle loi sur les forêts, de façon à ce que la forêt privée ne soit pas défavorisée par rapport à la forêt publique, comme elle l'est depuis longtemps. Le président de la fédération, qui n'avait pas en main le texte de l'annonce au moment de cette entrevue, se réserve le droit de commenter plus à fond les changements apportés aux droits de coupe une fois qu'il aura pris le temps de les étudier en détail.

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS

Une ferme avicole perd sa cause

par France Groulx

La Régie des marchés agricoles a rendu sa décision sur une requête de la ferme Vie et Nature de St-Ignace-de-Stanbridge, mettant également en cause Fedco. La ferme avicole demandait d'être soustraite de la réglementation sur la diminution des quotas, mais également de ne pas avoir à verser plus de 2¢ la douzaine comme contribution au plan conjoint. Dans sa décision, la Régie des marchés agricoles a rapporté ne pas être convaincue que la spécificité de l'entreprise — voire son mode de production biologique — pouvait justifier une exemption aux règlements du plan conjoint.

La cause a été entendue le 23 septembre dernier. La ferme était représentée par Me Mark E. Turcot, du bureau Paradis, Lord, Turcot, et la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, par Me Pierre Brosseau du bureau d'avocats Beaupré, Trudeau.

Des coûts de production plus élevés

La ferme demandait à la Régie d'être soustraite de l'application du règlement sur la réduction de quotas, mais également d'être soustraite du règlement sur la contribution au plan conjoint. Les demandeurs auraient espéré pouvoir payer une contribution n'excédant pas 2¢ la douzaine, alors que l'ensemble des producteurs d'œufs de consommation doivent verser une somme de 9¢ la douzaine d'œufs mise en marché. La demande s'appuyait sur le fait que la production d'œufs suivant la méthode biologique connaît des coûts de production beaucoup plus élevés que suivant la méthode traditionnelle.

En mai 1974, la ferme Vie et Nature

s'était vue délivrer un certificat de quota équivalant à la productions de 5 000 pondueuses. Au cours des 10 à 12 dernières années, les producteurs ont eu à subir une diminution de leur quota de 23 %, la ferme de St-Ignace-de-Stanbridge se retrouve ainsi en janvier 1984 à détenir un quota de 3 852 pondueuses.

La ferme qui portait plainte a soutenu que la diminution de son quota avait eu un impact sérieux sur la rentabilité de son entreprise et que, vu sa petite dimension, n'avait pas les moyens de payer toutes les contributions.

Une production bien différente

Pour démontrer que la production de cette ferme était bien différente de celle de l'ensemble des producteurs d'œufs de consommation, Me Turcot, l'avocat de la ferme, a présenté les points suivants:

— les œufs produits par la ferme Vie et Nature sont des œufs bruns commercialisés dans des magasins d'aliments naturels;

— que les poules sont nourries exclusivement avec des grains cultivés sans engrais chimiques;

— que les poules ne reçoivent aucune vaccination pendant tout leur cycle de ponte;

— que les poules qui pondent des œufs bruns ont un maximum de production de 18 douzaines par année tandis que les autres peuvent atteindre 22 et 23 douzaines;

— et que finalement, la méthode biologique est plus chère que la méthode conventionnelle.

L'ensemble des producteurs affectés par les coupures

« Comme déjà mentionné dans des décisions antérieures, rapporte le jugement de la Régie, pour être exempté d'une réglementation, un requérant doit pouvoir démontrer qu'il subit un préjudice différent de l'ensemble de producteurs. La ferme requérante a fait un choix qu'elle n'était pas obligée de faire en s'adonnant à la production d'œufs suivant la méthode biologique et, si la méthode requiert plus d'attention et coûte plus cher que la méthode traditionnelle, elle en retire par contre un revenu supplémentaire et compensatoire selon le propre aveu du président de la ferme. »

Pour renforcer la décision rendue, la Régie ajoute que la coupure de quota de 23 % qu'ont connue les producteurs d'œufs de consommation depuis 10 ou 12 ans, ne peut certes pas les réjouir, et que peu importe la grosseur du quota, tous les producteurs sont affectés de la même façon.

Suite de la page 8

ce projet de consolidation agricole en zone périphérique. Cet hiver, ils auront à faire beaucoup de pressions politiques pour faire reconnaître leurs besoins spécifiques. C'est pour eux une activité prioritaire. Un de ces syndicats a d'ailleurs décidé de ne pas faire la consultation permanente pour mieux s'occuper de ce dossier.

— Conclusion:

Les comités d'éducation formés pour chaque syndicat auront du pain sur la planche, puisque les activités retenues relèvent majoritairement de leur fonction. D'autres comités ont aussi été formés: prévention, aménagement, développement, selon le besoin.

ATTENTION: ÉVITEZ LES PERTES DE PROFITS.

Protégez votre investissement contre ces maladies grâce au TGE/Neo-Vac*7:



- Gastro-entérite transmissible
- Rhinite atrophiante
- Colibacillose (diarrhée causée par E. coli⁺)
- Entérotaxémie (diarrhée causée par C. perfringens Type C)

Disponible uniquement par l'intermédiaire des vétérinaires, le TGE/Neo-Vac*7 protège contre les invasions virales et bactériennes avant qu'elles fassent leur apparition... avant qu'elles aient la chance de mettre votre investissement en péril.

⁺ Le vaccin protège contre les souches K88ab, K88ac, K99 et 987p.

Ensemble à votre service!^{MS}

distribué par

 DIAMOND SCIENTIFIC

*Marque déposée de Diamond Scientific



PIONEER HI-BRED LIMITÉE

^{MS} Marque de commerce et marque de service en instance ou déposées par Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

TOUS DROITS RÉSERVÉS (1987)
ÉDITEUR: - Faculté de foresterie et de géodésie

Cours réalisé sous la direction de Marie-Andrée Doran

Gérer sa

FORÊT

Texte rédigé par Marius Mignault, ing. l., professeur avec la collaboration de Gisèle Bélanger, ing. l., Université Laval

UNIVERSITÉ LAVAL

LA TERRE de chez nous

Faculté de Foresterie et de Géodésie



PUBLI-REPORTAGE

Avec la collaboration de:

Gouvernement du Canada / Service canadien des forêts

Gouvernement du Québec / Ministère de l'Énergie et des Ressources

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOIS DU QUÉBEC

CONSOLIDATED BATHURST INC

LES PRODUITS FORESTIERS DONTAR

KRUGER INC

PAPETERIE REED LIMITEE

REXFOR

DONDHUE

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE BOIS DE SCIEGE DU QUÉBEC

ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

ASSOCIATION FORESTIERE QUEBÉCOISE

de gestion en commun (OGC). Ces derniers sont des sociétés sylvicoles ou des groupements forestiers voués à l'aménagement des boisés privés.

1.3 AUX NIVEAUX DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS

Si le reboisement fait partie des travaux à exécuter sur votre lot, il vous est possible de recevoir une aide matérielle du MER. Les plants nécessaires pour réaliser votre reboisement vous seront alloués gratuitement si vous avez le statut de producteur forestier et, dans certains cas, on pourra vous prêter une planteuse mécanique.

1.4 AU NIVEAU DE L'AIDE FINANCIÈRE

Il est possible pour un grand nombre de propriétaires forestiers de se faire aider financièrement pour la mise en valeur de leur boisé. On peut recevoir à certaines conditions:

- un remboursement de 85 % de ses taxes foncières;
- une subvention à l'exécution de certains travaux forestiers via les programmes du MER ou du SCF (Plan de l'Est dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie);
- un remboursement partiel des intérêts à payer sur un emprunt fait au Crédit forestier dans le but d'acheter ou de mettre en valeur un lot boisé.

2. Comment obtenir les aides technique et/ou financière

2.1 LE STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER: PORTE D'ENTRÉE

— Les conditions d'admissibilité:

Pour être admissible au statut de producteur forestier décerné par le MER, vous devez remplir les conditions suivantes:

- 1) posséder une superficie boisée d'au moins 10 hectares (25 acres) d'un seul tenant ou être locataire d'une telle superficie de terre publique et dont les principaux revenus sont tirés de la production de matière ligneuse de sucre d'érable, d'arbres de Noël.
- 2) avoir votre domicile ou siège social au Québec.

De plus, vous devez respecter un plan simple de gestion rédigé par un ingénieur forestier. Ce plan comprend une description de la forêt et indique vos objectifs en tant que propriétaire.

Pour obtenir ce statut, vous devez remplir une formule d'enregistrement (cette formule est disponible au bureau du MER de votre région). Après l'analyse de votre dossier, un code permanent et un certificat du statut de producteur valide pour 5 ans vous seront accordés.

Les propriétaires reconnus pourront bénéficier de remboursement de taxes foncières et de subventions aux travaux sylvicoles.

2.2 LE REMBOURSEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Si vous êtes un propriétaire forestier ayant un statut de producteur forestier, il vous est possible de recevoir un remboursement d'une partie de vos taxes foncières. Ce remboursement équivaut à 85 % des taxes payées sur les actifs productifs, à l'exclusion de la résidence et de la partie agricole. Pour le recevoir, vous devez franchir 2 étapes, d'abord obtenir un certificat de producteur forestier et ensuite faire votre demande de remboursement dans votre déclaration d'impôt provincial. Par la suite, vous recevrez votre remboursement du ministère du Revenu.

— Le certificat de producteur forestier:

Le remboursement des taxes foncières est accordé aux producteurs forestiers actifs. Le certificat de producteur forestier délivré par le MER est pour ainsi dire une attestation que le propriétaire a été actif et qu'il a droit au remboursement.

Vous devez faire à chaque année une demande de certificat et démontrer que vous avez fait suffisamment de travaux pour être reconnu actif.

Pour être reconnu actif, le propriétaire doit exécuter des travaux (de mise en valeur ou de récolte) de façon à ce que la valeur de ces derniers soit au moins égale au montant du remboursement à être accordé. Cette valeur peut être étalée sur une période de 5 ans. Ce calcul se fait en 2 temps, d'abord calculer le montant relatif au remboursement de taxes et par la suite celui de la valeur des travaux effectués et les comparer.

Thème 3:

Je gère ma production



3.1 L'aide à la production

3.2 Je comptabilise mes coûts et mes revenus

3.3 La législation

3.4 Mon dossier de gestion forestière

L'AIDE À LA PRODUCTION

Dans les parutions antérieures du journal *La Terre de chez nous* complétées par les émissions télévisées, vous avez vu comment mettre en valeur votre forêt. À travers votre cheminement, il vous est probablement venu à l'esprit de réaliser certains travaux sur votre boisé en vue d'en améliorer le rendement (reboisement, coupes d'éclaircies, drainage, fertilisation, etc.). Il se peut que vos ambitions soient temporairement freinées par les coûts de ces travaux, par le temps nécessaire à leur exécution, par où commencer, comment vous y prendre et comment obtenir les aides techniques et financières. Il ne faudrait pas en rester là. Des mécanismes sont prévus afin d'alléger la tâche du propriétaire intéressé à améliorer son boisé. On verra dans la leçon de ce jour quelles sont ces aides possibles et les conditions pour y avoir accès. À la fin de cette leçon, nous espérons vous avoir donné suffisamment d'indices susceptibles de vous permettre de passer à l'action.

1. Quelle est l'aide disponible?

1.1 AU NIVEAU DE L'INFORMATION

On peut retrouver au bureau régional du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec (MER) des documents techniques susceptibles de vous aider à solutionner certains problèmes concernant votre boisé. Un appel ou une visite à ce bureau pourra vous être utile. Pour les questions touchant la mise en marché de vos produits, vous devriez vous adresser au Syndicat ou Office de producteurs de bois de votre région. Pour des questions ou des problèmes bien spécifiques, nous croyons que ces deux organismes régionaux sont en mesure de vous indiquer d'autres sources d'informations afin de satisfaire votre demande. Il s'agit en particulier: de l'Université Laval (Faculté de foresterie et de géodésie), du SCF (Service canadien des forêts), du CFL (Centre de foresterie des Laurentides), du CERFO (Centre d'enseignement et de recherche en Foresterie de Sainte-Foy), du Complexe scientifique du MER, etc.

1.2 AU NIVEAU DES CONSEILS SUR LE TERRAIN

Si vous êtes indécis devant une action à entreprendre sur votre lot boisé, un conseiller forestier (ingénieur ou technicien forestier) peut vous aider. Il pourra même se rendre sur les lieux pour vous conseiller et vous aider dans l'élaboration de votre plan de gestion. Encore ici vous pourrez faire appel au bureau régional du MER ou à l'un des trois organismes chargé de la réalisation du programme du ministère intitulé «Aide aux travaux de mise en valeur sur les forêts privées». Ces organismes sont les Syndicats de producteurs de bois (SPB), les Offices de producteurs de bois (OPB) et les Organismes

EXEMPLE FICTIF DE CALCUL:

a) Le calcul du remboursement:

Soit $85\% \times 151 \$^{(1)} = 128,35 \$ (A)$

⁽¹⁾ soit la portion des taxes attribuable à la forêt (sans la résidence et la partie agricole)

b) Calcul de la valeur des travaux réalisés pour l'année 1987-88:

Travaux précommerciaux:	370 \$ sur 1,0 hectare
Coupe d'éclaircies commerciales:	450 \$ sur 1,5 hectare
Reboisement (mise en terre manuelle):	250 \$ sur 1,0 hectare
pour un total de:	1 070 \$ (B)

c) Comparer la valeur (A) avec la valeur (B):

Dans ce cas-ci, le remboursement serait accordé. Il pourrait même être étalé sur 5 ans si le propriétaire ne prévoit pas exécuter d'autres travaux durant les 4 prochaines années.

Le cas des producteurs agricoles:

Les propriétaires reconnus producteurs agricoles qui reçoivent déjà un remboursement de taxes du MAPAQ, ne peuvent bénéficier de ce présent remboursement.

2.3 L'AIDE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SYLVICOLES

2.3.1 Programme du MER

Depuis le 1er avril 1987, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a procédé à la fusion des programmes d'aide aux organismes de gestion en commun (OGC) et d'aide aux propriétaires forestiers non regroupés (aide individuelle) en un seul programme d'aide universelle. C'est dire que dorénavant, en tant qu'il ait obtenu son statut de producteur forestier, le propriétaire regroupé ou non, se voit octroyé la même subvention en regard des travaux admissibles en plus des services techniques et professionnels s'y rattachant. De plus, tous les propriétaires forestiers, reconnu comme producteurs forestiers, peuvent bénéficier de plants gratuits pour fins de reboisement en plus de recevoir les conseils professionnels et techniques pour les fins de mise en valeur de leur boisé. Il faut noter que l'aide financière à l'exécution des travaux est réservée uniquement aux personnes ayant leur statut de producteur forestier alors qu'une partie de l'aide matérielle, des aides professionnelle et technique sont disponibles pour

l'ensemble des propriétaires forestiers désireux de réaliser des travaux de mise en valeur sur leurs boisés. Dans sa nouvelle politique, le MER s'est doté d'agents de livraison en région pour assurer les services professionnels et techniques et d'une partie des services administratifs pour la réalisation du programme d'aide. Selon que vous êtes ou non regroupés dans un OGC, il s'agit de s'informer auprès de l'organisme de gestion en commun ou bien du Syndicat ou Office de producteurs de bois de votre région pour savoir qui est désigné par le MER comme agent de livraison du programme d'aide dans cette région. Nous vous indiquons ci-après la liste des traitements sylvicoles admissibles aux subventions gouvernementales ainsi que le montant de ces subventions :

TRAITEMENTS ADMISSIBLES	SUBVENTION À L'HECTARE
(*) Travaux préalables :	
- récupération de 0 à 70 m ³ /hectare	275 \$
- peuplement affecté par la tordeuse	175 \$
(*) Préparation de terrain :	
- mécanisée sur chenilles	200 \$
- mécanisée sur roues	140 \$
- manuelle	125 \$
- application d'un phytocide, brûlage, labour, hersage, scarifiage	200 \$
(*) Mise en terre de plants :	
- manuelle	250 \$
- mécanique	150 \$
- manuelle en regarni	300 \$
(*) Entretien d'une plantation :	
- mécaniquement ou avec un sylvicide	200 \$
- avec un herbicide	125 \$
- protection contre insectes et maladies	200 \$
Coupe commerciale :	
- d'éclaircie	300 \$
- par bandes	115 \$
- d'ensemencement	180 \$
- de succession	180 \$
- d'amélioration d'érablière	180 \$
Autres traitements ou travaux :	
- nettoyage et dégagement	370 \$
- fertilisation	125 \$
- drainage forestier	500 \$
- construction de chemin gravelé	1 000 \$/km
- amélioration d'un chemin existant ou construction de chemin non gravelé	500 \$/km

(*) Traitements sylvicoles pour lesquels on ne peut obtenir qu'une subvention sur la même superficie.

De plus le producteur forestier peut bénéficier de subventions pour défrayer une partie des services professionnels requis pour établir la prescription des traitements sylvicoles nécessaires dans son boisé et pour la confection du plan simple de gestion.

SUBVENTIONS POUR AIDE TECHNIQUE	
Drainage forestier	300 \$/km
Voirie forestière	150 \$/km
Éclaircie commerciale avec martelage	350 \$/km
SUBVENTIONS POUR LA CONFECTION DU PLAN SIMPLE DE GESTION	
Superficie boisée	Subvention
10 ha à 50 ha	125 \$/plan
51 ha à 100 ha	250 \$/plan
101 ha à 250 ha	375 \$/plan
251 ha et plus	500 \$/plan

2.3.2 Programme du Service canadien des forêts (Plan de l'Est)

Ce programme s'inscrit dans le « plan de développement économique Canada-Gaspésie et Bas-St-Laurent (volet forestier) ». Il s'agit d'un programme quinquennal qui en est à sa quatrième année. Il s'adresse uniquement aux propriétaires de boisés non regroupés. Le contenu sylvicole du programme est adapté aux besoins particuliers de cette région et permet une meilleure intégration au niveau des opérations forestières. Comme ce programme est spécifique à la région de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent, nous invitons les propriétaires de cette région à s'informer auprès du bureau régional du SCF à Rimouski ou auprès des Syndicats et Offices de la région qui sont en contact étroit avec le SCF.

2.4 LE CRÉDIT FORESTIER

— les conditions d'admissibilité :

Il n'est pas obligatoire pour le moment d'avoir le statut de producteur forestier, mais certains critères propres au crédit forestier sont à respecter, comme :

- résider ou avoir sa place d'affaires au Québec;
- ne pas transformer du bois autrement que sur une base industrielle de petite envergure (inférieure à 1500 m³).

On pourra faire appel au crédit forestier pour les fins suivantes :

- achat d'une forêt;
- amélioration ou aménagement d'une forêt;
- consolidation de dettes pour les 2 fins ci-dessus énumérées;
- achat, construction ou amélioration de bâtiments;
- construction ou réparation de chemins forestiers;
- achat, établissement, aménagement ou amélioration d'une pépinière productrice de plants forestiers;
- achat, construction et réparation de serres productrices de plants forestiers;
- achat de semences et plants forestiers;
- achat ou réparation de machinerie et d'outillage forestiers;
- achat, installation, réparation de matériel d'érablière;
- protection de la forêt;
- toutes autres fins favorisant la mise en valeur de la forêt.

— les conditions de l'emprunt :

L'emprunt est au maximum égal à 90 % de la valeur de la forêt et ne peut dépasser 500 000 \$ pour un prêt hypothécaire, 200 000 \$ pour un prêt sur nantissement forestier et 25 000 \$ pour un prêt autrement garanti. Le taux d'intérêt équivaut au taux préférentiel plus 1/2 %. Deux fois par année, un remboursement équivalant à 5 % d'intérêt sur le montant d'emprunt sera versé au propriétaire.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux régionaux de l'Office du crédit agricole.

■ LES INTERVENANTS OU ORGANISMES DU MILIEU

Le propriétaire en forêt privée peut aussi trouver un appui important (informations, conseils, expertises) auprès d'intervenants ou organismes du milieu directement associés à l'aménagement de la forêt privée. Ils sont présentés ici par ordre alphabétique :

Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Ste-Foy (CERFO) : Centre spécialisé du Collège de Ste-Foy offrant la formation, l'aide technique, l'information, l'animation et effectuant de la recherche sur le milieu forestier.

Collèges (cégeps dispensant les techniques forestières :

Abitibi-Témiscamingue, Baie-Comeau, Chicoutimi, Gaspé, John Abbott, Rimouski, St-Félicien (Technique du milieu naturel) et Ste-Foy. Ces collèges peuvent offrir une expertise en foresterie et peuvent fournir de précieux conseils.

Collège McDonald (Université McGill) :

Dispense quelques cours en foresterie et exerce une influence dans la région montréalaise immédiate.

Comité régional de concertation sur les services en foresterie région 02 (CRCF) :

Offre des services de formation et de support aux différents intervenants dans le secteur forestier régional (Saguenay, Lac-St-Jean) en aménagement, exploitation, transformation et pâtes et papiers.

Centre régional d'expertise en foresterie de l'est du Québec (CREF) :

Donne de l'information, la formation, fait de l'animation (guide, etc.) et de la recherche et du développement en foresterie.

Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ) :

Exerce un rôle de supervision et chapeaute l'ensemble des Syndicats et Offices régionaux quant aux politiques de mise en marché et d'aménagement.

Institut canadien de recherche en génie forestier (FERIC) :

Rédige un grand nombre de rapports, fiches et notes techniques sur la machinerie et les modes de récolte possible et applicable en forêt privée. Ils effectuent aussi de la recherche sur le développement de nouvelles technologies de récolte (machinerie, etc.).

Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière (ITA-La Pocatière) :

Offre une grande variété de cours (gestion du boisé, acériculture) dont plusieurs dans le secteur de la foresterie. Ces cours peuvent être disponibles pour des groupes ou par correspondance. Possède une bonne expertise dans le domaine des brise-vent arborescents et arbustifs.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) :

Intervient surtout en matière de protection du terrain agricole et possède une expertise dans le domaine de la production acéricole.

Ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) :

Supervise et coordonne l'ensemble des programmes destinés à la forêt privée, fixe les normes et les subventions rattachées aux travaux admissibles en forêt privée.

Ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) :

Exerce son influence surtout au niveau des politiques d'arrosage d'insecticides et de pesticides en mettant l'accent sur la protection de l'environnement et du milieu naturel.

Municipalité régionale de comté (MRC) :

Vise l'élaboration et le respect du schéma d'aménagement et d'allocation des ressources d'un territoire donné en attribuant une vocation (agricole, forestière, urbaine ou industrielle) à différentes parties de ce territoire.

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) :

Regroupe tous les ingénieurs forestiers membres de la corporation professionnelle. Elle assure la surveillance et la légalité de cette pratique à titre exclusif.

Organisme de gestion en commun (groupements forestiers ou sociétés) :

Entreprise spécialisée dans la réalisation des travaux de mise en valeur des forêts privées. Un des deux agents de livraison retenu par le MER pour assurer les aides technique et financière.

Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec Inc. (RESAM) :

Représente les organismes de gestion en commun des membres auprès des divers intervenants forestiers pour défendre et promouvoir leurs intérêts.

Service canadien des forêts (SCF) :

Exerce surtout ses activités en forêt privée du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie par son programme d'aide (Plan de l'Est) visant essentiellement les propriétaires non regroupés.

Syndicats et Offices des producteurs de bois (SPB ou OPB) :

Responsable de l'administration des plans conjoints et de la mise en marché. Également agent de livraison retenu par le MER et le SCF en vue d'assurer la réalisation des programmes d'aide aux propriétaires de boisé.

Université Laval :

La Faculté de foresterie et de géodésie (FFG) est la seule institution d'enseignement dispensant au Québec un baccalauréat en foresterie. Elle offre trois programmes de premier cycle universitaire : Aménagement des ressources forestières, Opérations forestières, Sciences et technologie du bois.

Cette formation permet d'accéder à l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. La FFG est impliquée en recherche forestière et elle dispense de nombreux programmes de deuxième (niveau maîtrise) et troisième cycles (niveau doctorat) en foresterie. Elle possède un Centre de recherche en biologie forestière (CRBF).

Université du Québec :

L'Université du Québec (UQ) ne dispense pas d'enseignement en Foresterie mais est impliquée en recherche forestière par le biais du Centre multi-régional de recherche forestière de l'Université du Québec. Il y a six établissements du Réseau de l'UQ affiliés au Centre multi-régional. L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) délivre un diplôme de second cycle en Pâtes et Papiers par le biais du Centre régional des pâtes et papiers de l'UQTR.

La diversité des mécanismes d'aide en forêt privée s'avère un stimulant important dans la réalisation de la mise en valeur de votre forêt. En faisant un choix éclairé sur le type d'aide disponible (technique, matérielle, financière), vous pourrez mieux gérer votre forêt et obtenir un meilleur rendement. Lorsqu'on parle d'aide et d'argent, les finances et la comptabilité nous viennent rapidement à l'esprit. Ce sera le sujet de la leçon de la semaine prochaine. À bientôt!

L'émission « L'aide à la production » sera diffusée dimanche le 29 novembre à 13:00 hres à Radio-Québec et dans la semaine du 29 novembre au réseau Canal. C'est un rendez-vous!

Dans ce texte, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



VIENT DE PARAÎTRE...

On peut se procurer la ou les publications annoncées sous cette rubrique en se présentant au comptoir du 200-A, chemin Sainte-Foy, à Québec ou en écrivant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Case postale 1693, Québec, G1K 7J8. Dans ce cas, il faut joindre à sa demande un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de «MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC».

□ **Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec annonce la publication des ouvrages suivants :**

Symposium sur les bovins laitiers — cahier de conférences

Organisé par le Conseil des productions animales du Québec, ce symposium a permis aux participants de prendre connaissance des nouvelles techniques en production laitière. Une nouveauté, cette année! On a accordé une importance plus grande à la ressource humaine dans l'entreprise agricole. Le document comprend 133 pages et se vend 6 \$.

Journée d'information sur la malherbologie (Agdex 640)

Consacrée au désherbage dans les grandes cultures, cette journée d'information avait pour objectif de faire le point sur les façons les plus économiques et les plus efficaces de reprimer les mauvaises herbes. Produit par le Conseil des productions végétales du Québec, cet ouvrage de 105 pages est disponible au prix de 5 \$.

Réseau de commercialisation des viandes au Québec — document de consultation

Ce document fait suite aux travaux du Comité d'étude sur le réseau de commercialisation des viandes au Québec. Il a permis de recueillir, auprès des intervenants, leurs propos et orientations relatives

à la révision du régime légal et réglementaire de commercialisation des viandes. Ce document de 86 pages, disponible au coût de 5 \$, dresse aussi un portrait réaliste de la situation qui prévaut actuellement.

Symposium sur la pomme de terre (Agdex 161)

Sous le thème « La culture intensive de la pomme de terre, une approche raisonnée », ce symposium présentait des conférences sur les thèmes de la fertilisation, de la densité de plantation, de l'eau et de la protection dans une approche intégrée. Publié par le Conseil des productions végétales du Québec, ce document comprend 140 pages et se vend 6 \$.

Par ailleurs, le Ministère vient d'effectuer la mise à jour de 4 documents publiés par le Comité de références économiques en agriculture. Ils sont disponibles au coût de 2 \$ chacun :

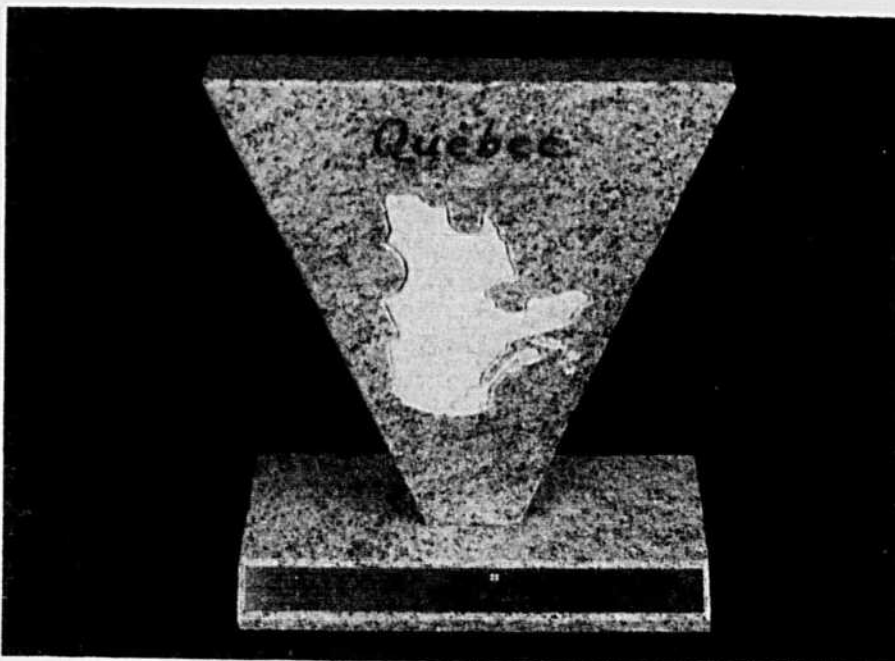
- Machinerie — force requise, vitesse de travail et efficacité (Agdex 740);
- Énergie — coûts des sources d'énergie et de bi-énergie (Agdex 760/821);
- Tracteurs — consommation de carburant (Agdex 763);
- Bois à pâte et de sciage — prix (Agdex 380/855).

Enfin, les deux dépliants d'information suivants sont disponibles gratuitement :

- Programme de prévention de la mammites;
- Le bouvillon d'engraissement (santé animale).

À la Royal de Toronto

« Journée du Québec 1987 »



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé, a remis cette sculpture au président de la Royal Agricultural Winter Fair, M. James McCutcheon, à l'occasion de la « Journée du Québec 1987 ». Le gouvernement du Québec voulait rendre hommage aux organisateurs et aux organisatrices de la Royal.

Rappelons que la participation du Ministère à cette exposition d'envergure internationale a permis de promouvoir l'excellence et le savoir-faire du Québec dans le secteur agro-alimentaire, le tout s'inscrivant dans la nouvelle approche promotionnelle mise en place depuis près de deux ans par le gouvernement du Québec.

Cette rencontre a aussi permis une prise de contact privilégiée entre le monde des affaires tant ontarien que québécois.

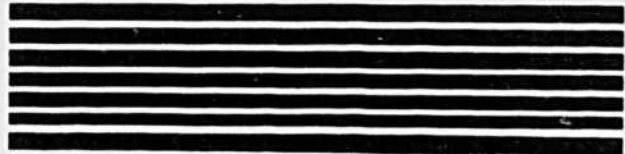
CALENDRIER PROVINCIAL DES JOURNÉES EN SANTÉ ANIMALE

THÈMES - LA RÉGIE DES CHALEURS ET L'INFERTILITÉ
- COMMENT ABAISSER LE COMPTAGE CELLULAIRE (LEUCOCYTES)

HEURES: de 10:00 à 12:00, dîner libre, de 13:00 à 15:00

DATE	LIEU	RÉGION	CONFÉRENCIERS
Décembre			
08	LOUISEVILLE, Salle Miss Louiseville, 651, boulevard Est	11	Dr R. Boutin et R. Noël
09	CABANO, Auditorium de la polyvalente, 50, rue Michaud	1	Dr G. Dugré et L. Bernier
09	SAINT-FORTUNAT, Salle paroissiale	5	Dr G. Rivard
09	SAINT-NARCISSE, Salle paroissiale, 300, rue Principale	11	Dr R. Boutin et R. Noël
09	SAINT-BRUNO (Lac-Saint-Jean), Salle Camaro, 401, rang 4 Ouest	12	Dr C. Tremblay
10	SAINT-PASCAL, Restaurant Nancy, rue de l'Amitié	1	Dr G. Dugré et L. Bernier
10	SAINT-FÉLICIEN, Salle des Chevaliers de Colomb, rue Vaudreuil	12	Dr C. Tremblay
Janvier			
12	SAINTE-LUCE-SUR-MER, Édifice municipal, 1, rue Langlois	1	Dr G. Dugré et L. Bernier
12	ROCK-Forest, Bureau du M.A.P.A.Q., 4260, boulevard Bourque	5	Dr G. Rivard
13	TROIS-PISTOLES, Centre culturel, rue Roy (en arrière de l'arène)	1	Dr G. Dugré et L. Bernier
13	NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, Hôtel-motel Quatre-Saisons, sortie 191, autoroute 20	4	Dr R. Boutin et R. Noël
14	SAINT-ARSENE, Salle de l'O.T.J., 65, rue de l'Eglise	1	Dr G. Dugré et L. Bernier
19	VICTORIAVILLE, Salle du Centenaire, 12, rue Aréna (sur le terrain de l'Exposition)	4	Dr R. Boutin et R. Noël
20	GRANBY, (à confirmer)	5	Dr G. Rivard
Février			
03	RICHMOND, Motel Le Marquis, route 116	5	Dr G. Rivard
10	COATICOOK, Motel La Source, route 141	5	Dr G. Rivard

P.S.: Dans les régions agricoles non mentionnées, les responsables vous avertiront personnellement des lieux et dates de leurs journées en santé animale.



Entente ministérielle sur la limitation des pratiques et usages agricoles en zone agricole

□ - **Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé, le ministre de l'Environnement du Québec, monsieur Clifford Lincoln, et le ministre des Affaires municipales, monsieur André Bourbeau, ainsi que les autres membres du Comité ministériel permanent de l'aménagement et du développement régional que préside monsieur Marc-Yvan Côté, ministre des Transports, responsable du Développement régional, ont confirmé récemment qu'une entente était intervenue sur le rôle des municipalités régionales et locales en zone agricole dans le cadre de l'élaboration des schémas d'aménagement et de l'adoption des règlements locaux d'urbanisme.**

Ainsi, les municipalités régionales et locales, qui veulent contrôler les pratiques et usages des établissements de production animale, pourront introduire dans leurs documents d'aménagement des dispositions compatibles avec l'actuelle di-

rective du ministère de l'Environnement relative à la protection de l'air sans toutefois en excéder la portée et les règles.

Cette politique porte essentiellement sur le respect des normes établissant des distances entre divers types d'établissements et d'affectations du sol. Une telle approche, tout en facilitant une meilleure coexistence des diverses fonctions d'utilisation du sol, élimine l'application de la notion de zone tampon entre la fonction résidentielle et la fonction agricole qu'avaient proposées diverses municipalités. De plus, le gouvernement s'engage à réviser le contenu de cette directive et à la transformer d'ici un an en un règlement provincial sur la protection de l'air en milieu agricole.

Par ailleurs, l'examen d'une notion de réciprocité à être introduite dans le règlement provincial sera envisagé de telle sorte que les normes de distance quant à l'éloignement des établissements agricoles par rapport aux résidences puissent également s'appliquer aux nouvelles résidences par rapport aux exploitations agricoles existantes, sauf pour la ou les résidences de l'exploitant agricole.

Quant à la protection contre la pollution des eaux par les établissements de pro-

duction animale, les ministres concernés ont convenu de s'en tenir au règlement provincial actuel, tout en le révisant pour l'adapter aux besoins nouveaux. Les municipalités continueraient cependant de s'assurer d'une protection minimale des rives des cours d'eau et des lacs, conformément au cadre annoncé par le gouvernement.

De plus, il a été convenu d'accepter, dans le cadre de la protection contre la pollution de l'air, le concept d'immunité visant à protéger les droits des producteurs agricoles qui ont recours à des pratiques normales et conformes au règlement provincial ou aux règlements municipaux. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales, a été mandaté pour examiner les implications et applications de ce concept.

Enfin, les municipalités régionales de comté pourront procéder à des interventions d'aménagement portant sur la protection de sites ou territoires situés en zone agricole et présentant un intérêt particulier notamment aux niveaux écologique, historique, récréatif ou autres. Les ministres ont également retenu le principe de l'établissement d'un comité de concertation lorsqu'une municipalité entend adopter

de telles dispositions. Il appartiendra aux municipalités de former ce comité selon les modalités prévues au projet de loi 88 présenté en première lecture le jeudi 12 novembre dernier.

Avec cet ensemble de mesures, les municipalités régionales de comté et les municipalités locales pourront mieux exercer leurs responsabilités d'aménagement sur tout le territoire municipal, tout en respectant les politiques du gouvernement en matière de protection du territoire agricole, de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire.

Enfin, les mesures annoncées permettent de concrétiser dans une approche intégrée les principes qui ont présidé à l'élaboration de la loi 90 sur la protection du territoire agricole et de la loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme tout en favorisant le respect de l'environnement.

Les ministres sont persuadés que les municipalités du Québec, de même que les producteurs agricoles souscrivent largement à la philosophie du gouvernement sur cette question et que leur collaboration est assurée. Le contenu de cette entente fera d'ailleurs l'objet de séances d'information auprès des intervenants impliqués.

Horticulture écologique à l'ITA de La Pocatière

□ **Le Service de l'éducation des adultes de l'ITA de La Pocatière offre depuis janvier 1986 un programme de formation à temps plein (40 semaines) en horticulture écologique. Lors de la clôture de la deuxième année d'activités le 23 octobre dernier, M. Marcel Gagnon, directeur général de l'Institut soulignait aux quatorze finissants(es) son intérêt pour ce programme de formation et concluait son intervention de la façon suivante: « Je vais faire en sorte que l'ITA de La Pocatière soit présent continuellement et ait l'ouverture d'esprit pour développer ce secteur. »**

Quand on connaît le succès que remporte ce cours, il n'y a rien d'étonnant à des propos si enthousiastes. C'est d'ailleurs avec beaucoup de fierté que M. Jean-Marie Lord, coordonnateur du programme, parle des principales réalisations qui ont marqué ces quarante semaines de formation.

La conduite biologique du verger de 200 pommiers a été menée avec beaucoup de succès. C'était la première année qu'une conduite biologique totale était tentée et les résultats ont été plus qu'encourageants. Il convient de noter que « l'applescab predictor », cet appareil qui assure une surveillance électronique de l'environnement, a grandement facilité la tâche. Ses avertissements phytosanitaires ont permis des interventions rapides et efficaces.

En production serricole, la culture de tomates a permis une récolte de 11,8 kg (26 lb) par plant et, chose plus intéressante encore, la pratique culturale écologique confirme ce principe si important en culture écologique: il faut d'abord nourrir le sol. Ce qui a été fait par l'apport de compost, et voyez les résultats: l'analyse de sol a révélé que les taux de phosphore et de potasse sont passés en un an de 70 et 90 kg/ha à 3 000 et 4 000 kg/ha respectivement.

Désireux d'accroître encore les rendements de la production sous serre et l'économie d'énergie, M. Lord et son équipe ont procédé à l'installation d'une infrastructure qui assurera le chauffage du sol. C'est à suivre. L'ajout, aux installations existantes, d'une pépinière avec nébulisateur est un autre élément fort intéressant qui permettra aux élèves de parfaire leurs connaissances, notamment en techniques de propagation.

Souignons enfin que, pour les pratiques agricoles, l'approche biodynamique s'impose de plus en plus à tel point qu'elle est devenue une composante très importante du cours offert à La Pocatière. M. Lord entend bien qu'il en soit ainsi durant les prochaines années.

Sur le plan pédagogique, la mise en place d'une reconnaissance scolaire par le biais d'une attestation d'études collégiales en productions végétales s'est accompagnée de mécanismes d'évaluation qui assurent un meilleur suivi de l'apprentissage de l'élève et des contenus de cours que l'on retrouve dans les quatre blocs de formation: horticulture fruitière, horticulture

légumière, production serricole et comptabilité. Avec une équipe d'une douzaine de formateurs et un calendrier d'activités soucieux du respect de la saison de production, c'est là un élément fort important.

L'horticulture écologique à l'ITA de La Pocatière est devenue, grâce au Service de l'éducation des adultes, une nouvelle façon de marquer le pas dans le monde agro-alimentaire québécois.

Colloque des femmes en agriculture

« Changer l'agriculture ou s'intégrer »



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé, s'entretient avec la présidente de la Fédération des agricultrices du Québec, madame Monique Bégin, de Saint-Evariste-de-Beauce, au cours du Colloque des femmes en agriculture qui s'est tenu à Québec, les 10 et 11 novembre dernier.

Changer l'agriculture ou s'intégrer... Dans l'ensemble, les femmes participantes, au terme de leurs deux journées de réflexion, n'ont pas vu de contradiction ou d'opposition irréconciliable dans ce thème même si, pour certaines d'entre elles, l'agriculture devra changer un tant soit peu pour permettre aux femmes de prendre leur place et de bien s'intégrer.

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*. La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Secrétaire de rédaction: François Linteau.

NICOLET

Comment recruter et garder des travailleurs?

par Victor Larivière

Près de 80 agriculteurs et agricultrices de la région de Nicolet se sont posés des questions la semaine dernière au cours d'un colloque sur les stratégies à prendre pour trouver de la main-d'oeuvre et surtout pour l'intéresser à travailler sur des fermes. Cette première expérience au Québec de consultation auprès de la base fait suite à une demande d'un syndicat de la région face à une grave pénurie d'ouvriers agricoles au cours de la dernière saison. La journée était organisée par la Fédération de l'UPA de Nicolet en collaboration avec le Service de main-d'oeuvre agricole de la région.

Dans les sept ateliers de discussion, on était unanime à constater qu'il y a rareté de travailleurs compétents pour des emplois à l'année, pour les périodes de pointe (semences et récoltes) et aussi dans la production maraîchère. Dans ce dernier cas, on s'aperçoit d'année en année que la moyenne d'âge des travailleurs est en baisse continue. On voit de plus en plus des jeunes de dix ou onze ans se présenter chez les maraîchers.

La rareté de main-d'oeuvre occasionne donc un manque à gagner important pour les producteurs et souvent une surcharge de travail pour la famille. L'effet se fait aussi sentir sur la structure de l'entreprise et on doit y penser à deux fois avant d'agrandir. Pas de main-d'oeuvre, ça veut dire que la qualité de vie peut s'en ressentir et que les sorties seront plus rares, ça veut dire aussi qu'il faut se mécaniser davantage. Et plus on est mécanisé, plus les travailleurs devront être compétents. Comment alors trouver la ou les personnes? C'est presque un cercle vicieux.

Comment motiver un travailleur?

D'abord il importe de créer un climat d'appartenance à la ferme, d'amener l'employé à se sentir responsable, motivé en lui offrant au départ un bon salaire et si possible un bonus. On doit aussi lui laisser la liberté de ses méthodes de travail quand elles sont bonnes. On peut lui demander comment il voit son rôle, le tenir au courant des objectifs de l'entreprise, lui donner la chance de s'informer.

Avant d'engager quelqu'un, il ressort des discussions en atelier et en plénière qu'il faut mettre les cartes sur la table, faire une entrevue de sélection et prendre la personne à l'essai quand celle-ci n'a pas d'expérience. Les tâches doivent être bien définies et planifiées à l'avance autant que possible. Le travailleur doit être impliqué dans le succès de l'entreprise et le patron devrait partager avec lui les travaux moins intéressants.

La façon de donner des directives devrait se faire sur un ton correct: «C'est pas un chien», ajoutait-on avec humour. Les conditions de travail doivent être claires au départ. Par exemple, il est important de préciser si la personne devra travailler une fin de semaine sur deux, quel sera son horaire régulier, quel sera le salaire de base. On devrait tout inclure sur la paye. Par exemple, mentionner si le logement est compris ou non, l'électricité, le chauffage. Plusieurs participants semblent souhaiter que les employeurs agricoles cessent d'agir comme des mères poules pour leurs employés en leur offrant toutes sortes d'avantages qui ne sont pas toujours évitables.

La question est donc posée: doit-on jouer franc jeu avec les employés concernant le loyer, les frais de déplacement, de la nourriture prise sur la ferme, etc.? Plusieurs pensent qu'il vaut mieux pour tout le monde que les choses soient claires. D'abord le travailleur qui reçoit un salaire plus élevé ne sera pas pénalisé s'il reçoit un jour de l'assurance-chômage ou des compensations de la CSST. Ensuite les primes à la CSST ne seront pas plus élevées pour les producteurs-employeurs qui déclarent plein salaire et moins pour les autres: ce qui apparaît injuste pour plusieurs.

Comment garder un travailleur?

Pour parvenir à garder les employés agricoles on doit d'abord ne pas changer les règles du jeu en cours d'année. René-

gocier les conditions de travail une fois par an semble aussi un facteur important. Les bonnes relations, le respect de la vie privée de l'employé, ne pas exiger trop, éviter le travail au noir ou mal défini, avoir un seul patron, être capable d'arrêter pour une pause-café, offrir si possible un fonds de pension aux travailleurs, les faire participer au profit de l'entreprise (on a cité ici les Papiers Cascades), voilà autant de suggestions qui ont semblé rallier la grande majorité des participants au colloque.

Qu'est-ce qu'on fait maintenant?

Des discussions en atelier l'animateur Gilles Perreault a ressorti en plénière plusieurs points qui pourraient s'appliquer à court ou à moyen terme dans des actions concrètes. Avant tout, on demande à l'UPA, aux centres de main-d'oeuvre et au MAPAQ de se concerter pour valoriser dans le grand public et dans les écoles l'image de l'employé agricole et du travail sur la ferme. Par exemple, cela peut vouloir dire un rythme de travail plus facile à suivre, une variété de tâches, pas de routine, du grand air, un salaire aussi élevé qu'ailleurs si on tient compte des avantages.

En deuxième lieu, on s'est fixé comme objectif dès cet hiver d'entendre les revendications et les attentes, de connaître les besoins des employés actuels et futurs.

Cette consultation pourrait se faire sous forme de questionnaire ou autrement. On semble réticent, pour le moment, à regrouper des travailleurs pour ce genre d'exercice.

À plus long terme, on propose aux deux paliers de gouvernement de réduire les taux d'imposition pour les travailleurs agri-

Des agriculteurs et agricultrices de la région de Nicolet se disent prêts à s'impliquer dans la formation de futurs travailleurs agricoles par des stages pratiques. Dans une expérience du genre des producteurs pourraient s'engager à prendre des stagiaires qui iraient travailler sur d'autres fermes par la suite. L'UPA régionale est



coles. Cette suggestion devra d'abord passer par l'étape du Congrès général de l'UPA.

Pour faciliter les relations entre patrons et employés, on invite aussi les producteurs à s'organiser en groupe, comme cela s'est déjà fait dans certaines régions, pour prendre des cours de gestion du personnel. Ces cours existent, il s'agit de les demander.

invitée à faire l'étude d'un projet semblable.

Finalement, on s'est mis d'accord pour rendre disponible un contrat de travail type entre producteur et travailleur agricole où l'on retrouverait en détail une description des tâches. Un tel contrat existe déjà au SMAC, il s'agit de l'adapter à chaque production.



3 MODÈLES DISPONIBLES

NE CHERCHEZ PLUS OFFREZ UN DÉTECTEUR D'HUMIDITÉ en cadeau de Noël

DELMHORST

pour foin en balles ou en andains



Spécifications:

- Portatif - Compact
- Solide - Facile à utiliser
- Lecture instantanée
- Pourcentage d'humidité de 13 à 40%

Caractéristiques:

- Grandeur: 21" x 4 1/2" x 1 1/2"
- Poids: 300 grammes
- Batteries: 2 x 9 volts
- 100% transistors

Accessoires en option

- Tige de 11", 18" et 36" pour foin en grosses balles rondes ou carrées ou en meules
- Pognée à 6 pointes courtes pour le foin en andains
- Delmhorst digital disponible avec les mêmes spécifications et caractéristiques
- Étui
- Garantie 12 mois

305\$

Pour récolter un fourrage de qualité.

Utilisez nos détecteurs d'humidité KOSTER pour ensilage

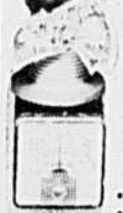


- Fonctionne avec le courant régulier AC 110 volts
- Facile à utiliser
- Lecture directe du pourcentage d'humidité
- Haute précision
- Garantie 12 mois

385\$

PREAGRO 35

pour foin,
ensilage et grain



Le plus complet:

- Poids 1,2 kg
- Adapte pour foin inclus PreAgro 353

- Fonctionne à piles
- Lecture directe
- Garantie 12 mois
- Précision 0,5 %

435\$



Commandez immédiatement et vous recevrez votre détecteur dans un emballage des fêtes gratuitement directement de l'importateur.

GASTON RICHARD INC.

1-800-361-7907 — (514) 649-1516

Manufacturier canadien du Silo King Plus



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Inquiétude des militants libéraux sur le libre-échange

Les militants libéraux ne sont guère différents de la population lorsqu'il est question du libre-échange. Ils sont inquiets des conséquences de ce traité, particulièrement en agriculture, et ils désirent en savoir davantage.

Le Premier ministre Robert Bourassa et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé, ont été à même de le constater lors du conseil général du Parti libéral qui s'est tenu à la fin de novembre à Québec. Le conseil a adopté la résolution qui touchait le libre-échange de façon générale mais a reporté en février prochain l'adoption d'une résolution touchant plus précisément la question agricole.

L'intervention de producteurs agricoles dont M. Noël Lamontagne qui est également le président de l'Association libérale du comté d'Orford a fait pencher la balance en faveur du report de la résolution. Les militants libéraux se sont rangés à l'argumentation voulant que le texte définitif de l'entente sera connu en février prochain et que l'Union des producteurs agricoles aura eu le temps de tenir son congrès annuel où cette question sera abondamment discutée.

Le député libéral de la circonscription d'Orford, Georges Vaillancourt, a appuyé la position de son président d'association car il croit qu'il faut être très prudent face

Le Conseil de presse se prononce

Le Conseil de presse du Québec a donné raison à la Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent qui s'était plainte d'un manque de rigueur professionnelle après la parution dans *Le Soleil* d'un texte relatant un malentendu entre une productrice de pommes de terre et l'UPA au sujet d'un permis de culture.

L'information contenue dans cet article a été jugée fautive, tendancieuse et son titre inexact. Le Conseil a considéré que tels que rédigés, le titre et l'article étaient propres à tromper le lecteur puisqu'ils laissaient entendre que l'UPA exigeait encore des cotisations alors qu'il n'en est rien depuis 1982. Le caractère confus et incomplet de l'information insuffisamment vérifiée, hors contexte, était propre, selon le Conseil, à causer inutilement tort aux personnes concernées.

Cette décision a paru dans le rapport annuel du Conseil de presse du Québec récemment rendu public.

Dans ce même rapport, on a pu apprendre — avec beaucoup de détails — que le Conseil de presse avait aussi donné raison à l'ex-ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, qui s'était plaint en février 1986 d'un manque de rigueur professionnelle d'un journaliste de *La Presse*.

Cet article insinuait que l'ex-ministre avait instauré une véritable tradition de favoritisme à l'endroit d'une auberge de Montmagny. Dans l'article dénoncé, admet le Conseil, il y a des erreurs de fait que le journaliste et le journal admettent eux-mêmes ainsi que des insinuations propres à discréditer M. Garon aux yeux de l'opinion publique. En appel, la commission a jugé que le journaliste n'avait apporté aucun fait ou élément nouveau susceptible de justifier la réouverture du dossier.

au libre-échange. M. Vaillancourt ne veut pas aller trop vite dans ce dossier et il juge que les libéraux ont été sages de reporter l'adoption de la résolution.

Le député d'Orford avoue qu'il a certaines réserves face au libre-échange en agriculture. Il n'est pas contre la libéralisation des échanges avec les États-Unis mais il veut être bien sûr que cela ne nuira pas aux agriculteurs québécois. Ainsi, il a bien hâte de voir le texte définitif.

Ce n'est pas une défaite personnelle, dit Pagé

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé, ne considère pas la décision du conseil général de son parti comme une défaite personnelle. M. Pagé se sent confortable avec cette décision d'autant plus que ce n'était pas sa résolution. Selon lui, les gens semblent avoir été sécurisés par le report de la résolution. Personnellement, le député de Portneuf croit au contraire que l'adoption de la proposition offrirait plus de garanties en raison de son contenu qui faisait référence à toutes les exigences posées par le Québec pour accepter le traité du libre-échange en matière agricole.

Malgré tout, M. Pagé pense que cette situation lui sera favorable. «Ça témoigne que le Parti libéral est préoccupé par la question agricole, puis pour moi, c'est un support additionnel. Ça me donne davantage d'air dans les poumons pour défendre les intérêts des producteurs au sein du gouvernement.» Michel Pagé a de plus affirmé qu'il a été le ministre du gouvernement Bourassa qui a émis le plus de réserves à l'accord sur le libre-échange au cours de la dernière année. En ce sens, il n'a pas été surpris par la décision du conseil général de son parti.

Le texte définitif

Maintenant, ce qui est primordial aux yeux du ministre québécois de l'Agriculture, c'est de s'assurer que les engagements pris à l'égard de l'agriculture québécoise seront bel et bien reproduits dans le texte final et qu'on ne tentera pas de contourner par des écrits ambigus, les garanties obtenues. Le député libéral de Portneuf juge essentiel de sécuriser les agriculteurs en s'assurant que le texte final sera conforme aux accords intervenus.

Le ministre Pagé devait aussi rencontrer son homologue fédéral John Wise afin de discuter de certains engagements pris à l'égard des producteurs agricoles. M. Pagé veut être certain que lorsque le fédéral dit aux producteurs qu'il est possible de décréter des produits protégés comme la crème glacée ou le yogourt, qu'il puisse le faire comme le prévoit l'accord sur le GATT.

Quoi qu'il en soit, M. Pagé est bien conscient qu'il aura des réponses à plusieurs questions quant le texte sur le traité du libre-échange sera connu publiquement. Il est d'ailleurs possible, d'indiquer le ministre, que le gouvernement tienne une deuxième commission parlementaire sur le sujet. Dans cette perspective, il est évident aux yeux du député de Portneuf que la question agricole sera un sujet de premier plan.

Zetor RISTOURNE

Qualité Zetor
Comparez la qualité, puis comparez le prix et vous verrez pourquoi des milliers d'agriculteurs à travers le monde, y compris au Canada et aux États-Unis, choisissent des tracteurs Zetor. Une série remarquable de tracteurs de 50 à 150 c.v. à normes rigoureuses d'ingénierie, rendement élevé et performance économique.

Service Zetor
Les pièces et le service après-vente Zetor sont offerts par un réseau bien établi de concessionnaires au Québec, en Ontario et dans les Maritimes. Deux grands centres de pièces détachées et d'examen avant la livraison, à Montréal et Toronto.

Prix Zetor
Prix à partir de 11 580\$ pour un tracteur sans cabine à 2 roues motrices de la gamme de 50 c.v., jusqu'à 41 570\$ pour un tracteur à 4 roues motrices de la gamme de 150 c.v. avec cabine et chaufferette. Ces prix ne tiennent pas compte des escomptes spéciaux au comptant. Frais de transport en plus.

Tracteur à 4 roues motrices de la gamme de 70 c.v. avec ou sans cabine et chaufferette

1 Escompte spécial au comptant de 1000\$ à 3000\$ sur le prix d'achat d'un tracteur neuf
Escomptes additionnels au comptant sur certains tracteurs Zetor.

2 12 mois sans intérêt avec un plan de paiement de trois ans.

3 Financement de trois ans à 6% p.a.
OFFRE À PÉRIODE LIMITÉE

Le Plan d'achat 1-2-3 de Zetor facilite vraiment l'acquisition d'un tracteur neuf. Choisissez le programme qui vous convient pour ÉCONOMISER! Offre à durée limitée ou jusqu'à l'épuisement des stocks. Chaque client ne peut choisir qu'un seul programme. Les escomptes au comptant ne s'appliquent pas aux programmes 2 et 3.

Distribution au Canada: ZETOR, div. de M.C.I.
Montréal (514) 739-2224 Toronto (416) 675-1710

Appelez ou visitez votre concessionnaire local pour obtenir des détails complets.

<p>ALMA J.B. Maltais Ltée 418-668-5254</p>	<p>DUNHAM Équipement Gilles Boucher 514-295-2636</p>	<p>MONTMAGNY Bossé et Frère 418-248-0955</p>	<p>STE-MARGUERITE Équipement Dorchester 418-935-3336</p>
<p>AMOS Les Services Agricoles Fortier 819-732-6296</p>	<p>JOLIETTE Équipement de Ferme Jean Lavallée Inc. 514-753-7423</p>	<p>NAPIERVILLE Équipement Lefebvre et Frères Inc. 514-245-3366 ou 7284</p>	<p>THURSO Hector Labelle Équipement Enrg. 819-986-7783</p>
<p>CHAMPLAIN Garage Champoux & Frères Inc. 819-295-3225</p>	<p>LORRAINVILLE Garage J.G. Neveu 819-625-2290</p>	<p>ST-JANVIER Garage Julien Demers 514-435-1357</p>	<p>VICTORVILLE Maheu et Frères 819-752-5575</p>
<p>COURCELLES Garage Benoît Rouillard 418-483-5321</p>	<p>MASKINGÉ Machinerie R.C. Inc. 819-227-2023</p>	<p>STE-BRIGITTE Bertrand Benoît Inc. 819-336-4922</p>	<p>WATERLOO Équipement Agricole Pickens 514-539-1114</p>
<p>Dave Pickens Équipement Agricole Pickens Waterloo, Québec "Pour la qualité le service et le prix, Zetor est imbattable."</p>	<p>MONT-LAURIER Les Entreprises Dominique Raymond Inc. 819-623-1458</p>		

La clef des champs

par Huguette Young

Le GATT montre ses dents: l'Ontario réagit

Les événements de la semaine dernière ont montré à quel point le GATT, après 40 années d'existence, exerce toujours une influence dans le commerce international, quoi qu'en disent les critiques. Les plus fervents opposants à cette agence onusienne répètent que le GATT est archaïque, que sa crédibilité est en jeu et que le processus de règlement des conflits est lent et inefficace.

Le litige qui oppose la Communauté économique européenne et le Canada au sujet des majorations préférentielles du prix du vin remonte à plusieurs années. La CEE soutient que les politiques des Sociétés d'alcool provinciales portent préjudice à l'endroit des produits importés. Les provinces justifient ces politiques en disant qu'elles sont nécessaires pour protéger l'industrie vinicole qui ne peut concurrencer les programmes de subventions de la CEE.

En octobre, dénouement de l'affaire. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce tranchait en faveur de la CEE. Le rapport du Groupe spécial du GATT concluait que les pratiques des sociétés d'alcool provinciales étaient discriminatoires à l'endroit des produits importés et donc, contraires aux règlements du GATT. Le GATT stipule que les règlements régissant l'industrie nationale doivent également s'appliquer à l'industrie étrangère.

En Ontario, les sociétés d'alcool imposent une hausse de 1 % sur le prix du vin ontarien. Les prix des vins importés sont majorés de 66 %. En Colombie britannique, les majorations sont de l'ordre de 50 % sur les vins locaux et de 110 % sur les vins importés.

Le rapport du GATT, qui demeure confidentiel, mais dont de larges extraits ont été divulgués à la presse, exige que le Canada se conforme aux règlements du GATT d'ici au premier janvier 1989.

Le vin tourne au vinaigre

Quelques jours avant la date fatidique du 25 novembre, — date à laquelle le rapport préliminaire du GATT serait divulgué à l'ensemble du Conseil du GATT — le premier ministre ontarien, M. Peterson, annonçait que la province ne mettrait pas en vigueur les modalités de l'entente sur le libre-échange touchant l'industrie vinicole canadienne.

L'accord canado-américain stipule que les majorations préférentielles sur les vins canadiens doivent être éliminées graduellement sur une période de 7 ans. Pour les spiritueux, les écarts de prix doivent disparaître au bout d'un an.

Le premier ministre ontarien proposait que les écarts de prix sur les vins canadiens et les vins importés soient éliminés sur une période de 12 ans.

La proposition de M. Peterson visait un but double: faciliter la période d'ajustement pour l'industrie vinicole canadienne et éviter la possibilité de représailles de la part des partenaires commerciaux européens. La meilleure solution, aux yeux de Queen's Park, serait d'essayer de convaincre la CEE de s'asseoir à la table des négociations.

Quoique la CEE ait déposé son grief devant le GATT en 1985, bien avant qu'il ne soit question d'un accord bilatéral avec les États-Unis, les clauses de cette entente ajoutent du poids à la position de la Communauté économique européenne. Au bureau des communications de la Délégation de la Communauté économique européenne à Ottawa, M. Roy Christensen souligne que «dorénavant, les Américains

auront, eux aussi, un traitement préférentiel en vertu de l'accord sur le libre-échange».

M. Peterson: le mouton noir

La proposition de M. Peterson en a surpris plusieurs.

À Ottawa, la ministre du Commerce international, madame Pat Carney, a déclaré que la position de l'Ontario la laissait perplexe et que celle-ci pourrait être dommageable à l'intérêt national. Ce que madame Carney n'a guère prisé, c'est que l'Ontario dévoile ses cartes de négociation sur la place publique, alors que c'est le

suite à la page 31

TOUR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL L'UPA et le lait, commanditaires officiels



Jacques Proulx et Michel Labrecque, président du Tour de l'Île de Montréal, signaient la semaine dernière une entente faisant de l'UPA et de plusieurs de ses fédérations spécialisées le commanditaire officiel de cet événement cycliste qui se tiendra le 5 juin 1988. Les producteurs de volailles, d'œufs, de bovins, de porcs, de fruits et légumes, de pommes de terre, de chèvres ainsi que l'hebdomadaire *La Terre de chez nous* contribueront tous au tour de l'île. La Fédération des producteurs de lait sera l'autre commanditaire officiel de l'événement. L'an dernier, 28 000 personnes ont participé au tour cycliste et on a dû refuser des inscriptions. En 1988, les organisateurs prévoient qu'il y aura 35 000 participants.

SINCÈRES FÉLICITATIONS À LYNN ET WILLIAM BRYSON!



De gauche à droite: Lynn Bryson, Isidore Charron, William Bryson

William Bryson de Ormstown, Québec, est l'un des trois récipiendaires du prix national W.R. Motherwell pour l'année 1987. William s'est mérité ce prix prestigieux le 24 octobre 1987 à Calgary dans le cadre du **CONCOURS DES JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA.**

La Banque de Montréal, un des principaux commanditaires du concours, est très heureuse de souligner cet accomplissement exceptionnel.

Monsieur Isidore Charron, agronome, Directeur des services agricoles de la Banque est président de ce concours pour le Québec.

À la Banque de Montréal, nous faisons plus que parler d'agriculture, nous nous en occupons!

CONCOURS JEUNES AGRICULTEURS D'ÉLITE DU CANADA 1988

Agriculteurs, Agricultrices
Inscrivez-vous du 1^{er} janvier au 30 avril 1988!

Nom: _____

Adresse: _____

RETOURNER À:

M. Isidore Charron, agronome, Directeur



Services agricoles
Banque de Montréal
"La banque de ceux qui sèment"

105, rue St-Jacques, 3^e étage, C.P. 6002, Place d'Armes
Montréal, Québec H2Y 3S8

Tél.: (514) 877-1030

LA FERME BIOLOGIQUE

Moins efficace et plus rentable?

par Jacques L gar 

L'efficacit  d'une ferme n'a rien   voir avec sa performance financi re et la qualit  de vie de son propri taire. Avec l'agriculture «biologique», on obtient moins de rendement que par les m thodes traditionnelles, mais au bout du compte, l'agriculteur a plus d'argent dans ses poches, parce qu'il d pense moins.

C'est la th se qu'a soutenue un producteur laitier de St-F licien, M. Rodrigue Bouchard, devant plusieurs agriculteurs beaucerons. M. Bouchard participait au colloque «Vivre en harmonie avec son milieu», organis  par l'UPA de la Beauce. L' v nement s'est d roul    l'Auditorium du s minaire de St-Georges.

La conf rence de M. Bouchard n'a pas manqu  de susciter des r actions chez les producteurs, qui ont  t  nombreux   poser des questions. Celui-ci est propri taire, avec son fr re, d'une ferme laiti re de 145 b tes, sise sur une «petite terre pauvre», comme il l'admet lui-m me. Au cours de leurs premi res ann es de production, ils ont suivi «  la lettre» les recommandations des agronomes, ce qui leur a permis de passer d'une production de 2 500 kilos de lait par vache   6 400 en quatre ann es. Malgr  tout, ils arrivaient   peine   rejoindre les deux bouts en travaillant 60-70 heures par semaine.

En 1978, ils d cident donc de modifier «de A   Z» leur ferme, et d'adopter les principes de l'agriculture «biblogique». Les animaux sont nourris avec diff rentes c r ales cultiv es p le-m le dans les champs, et avec du foin engrais  au fumier. Selon le conf rencier, l'injection directe des  l ments nutritifs au moyen d'engrais chimiques se compare   l'utilisation d'un s rum intra-veineux pour nourrir un humain, alors que le fumier «active la vie du sol, et agirait de fa on plus naturelle.»

En d pit de rendements inf rieurs et d'une dette de 400 000 \$, la ferme est maintenant plus rentable, affirme M. Bouchard apr s huit ann es d'op ration. En effet, on a  limin  les achats d'engrais, de moul e, de pesticides et d'insecticides. Les d penses en machinerie et en soins de v t rinaires sont quant   elles inf rieures   ce qu'elles  taient.

Comparant ses r sultats avec ceux du Syndicat de gestion de Beauce-Sud, M. Bouchard a not  que son rendement de foin   l'hectare (2,6 tonnes contre 5,4)  tait inf rieur. Si on regarde les profits par hectolitre de lait, c'est cependant une toute autre histoire, puisque M. Bouchard parle d'un profit de 39 cents par hectolitre, alors que le Syndicat a une perte de 4,86 \$ l'hectolitre (le chiffre mentionn  au colloque a  t  de 7 \$, mais il s'agit vraisemblablement d'une erreur).

Qualit  de vie

Mais la transformation de la ferme de M. Bouchard a  t  plus profonde qu'un simple changement des m thodes de production. Les propri taires ont chang  leur fa on de concevoir l'entreprise, et accordent maintenant une grande importance   la qualit  de vie. L'orateur a fait tressaillir son auditoire avec son affirmation selon laquelle il ne travaille presque jamais le dimanche (une fois en huit ans), et jamais plus de 45 heures par semaine. Comme le foin «biologique» conserve sa valeur nutritive plus longtemps, on peut le couper sur une p riode de temps plus longue. C'est

pourquoi les quatre personnes qui travaillent   la ferme des Bouchard peuvent se permettre de prendre des vacances durant le temps des foins!

Mgr Drainville

L' v que d'Amos, Mgr G rard Drainville, a aussi agi comme conf rencier lors de ce colloque. Il s'est fait l'ap tre de l'agriculture  cologique (ou biologique),

qu'il consid re comme «une piste d'avenir pour plus d'harmonie entre les humains et leur milieu».

Mgr Drainville, un enseignant en biologie, a expliqu  la compl mentarit  entre les animaux et les plantes (l'un respire de l'oxyg ne et l'autre en rejette). Il a aussi insist  sur l' quilibre qui doit exister entre les divers  l ments de la nature (plantes

vertes, animaux, mangeurs de d chets, et champignons ou bact rie).

Il a plaidd  en faveur d'une «orientation nouvelle» de notre agriculture. «Je sais la force de votre organisme. Je connais aussi les appels du Seigneur qu'un tr s grand nombre ressentent au fond de leur c eur pour changer des choses. Avec cela, tout est possible», a-t-il conclu.



Mgr G rard Drainville,  v que d'Amos

MAPAQ

M. Claude Bernard, du minist re de l'Agriculture, des P cheries et de l'Alimentation, a quant   lui fait le point sur la d gradation de nos sols. Une  valuation sommaire permet de situer entre 50 millions de dollars et 100 millions de dollars les pertes annuelles subies par les producteurs qu b cois,   cause de ce ph nom ne.

Le manque de mati re organique dans le sol, la compaction et l' rosion sont les principaux probl mes auxquels on fait face. Parmi les solutions possibles, notons une meilleure gestion des fumiers, le travail de la terre «en surface», l'utilisation d' quipements comme les tracteurs   roues doubles, etc. Selom M. Bernard, il n'y a pas de «recette toute faite», et il faudra que les agriculteurs abordent leur entreprise comme un «un syst me complet».

Rendement tenue



Le terme adopt  pour d crire en un mot les hybrides de marque Pioneer.

Il n'y a qu'une chose de pire qu'un ma  qui produit mal. C'est un ma  qui verse trop facilement. Si vous avez d j  sem  des hybrides de ma  dont la tenue dans le champ laissait   d siner, vous n'avez pas besoin qu'on vous fasse un dessin! C'est pourquoi il est si r confortant de savoir que les hybrides de marque Pioneer[®] sont s lectionn s pour assurer une fiabilit  qui s'exprime en un mot: rendement tenue.

 tes-vous certain que vous cultivez assez de ma  de marque Pioneer?

3851 (2600 unit s thermiques)

Dans sa cat gorie de maturation, l'hybride 3851 est un producteur impressionnant. Apr s une excellente lev e au printemps, le 3851 offre un s chage naturel rapide et une tenue fiable qui rendent la moisson beaucoup plus facile. Pour profiter de r coltes accrues provenant d'un meilleur hybride, n'oubliez pas de semer le 3851 sur votre ferme.

3902 (2700 unit s thermiques) NOUVEAU!

Avec un potentiel remarquable de rendement, le nouvel hybride Pioneer[®] 3902 deviendra s rement un ma  tr s populaire. Le 3902 d marre en beaut  au printemps et r siste   la verse jusqu'  la moisson. Pour jouir d'une performance dont vous serez fier, semez le 3902 Pioneer.

3925 (2750 unit s thermiques)

L'hybride 3925 Pioneer[®] est un ma    rendement sup rieur qui d marre en beaut  au printemps. La tenue des plantes est excellente. Le 3925 offre aussi un s chage naturel rapide pour h ter la moisson   l'automne. Pour accro tre la productivit  de vos champs de ma , semez le 3925 sur votre ferme.

L'ALCOOL
AU VOLANT

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

Comparez et
vous verrez



MA  DE SEMENCE

DE MARQUE

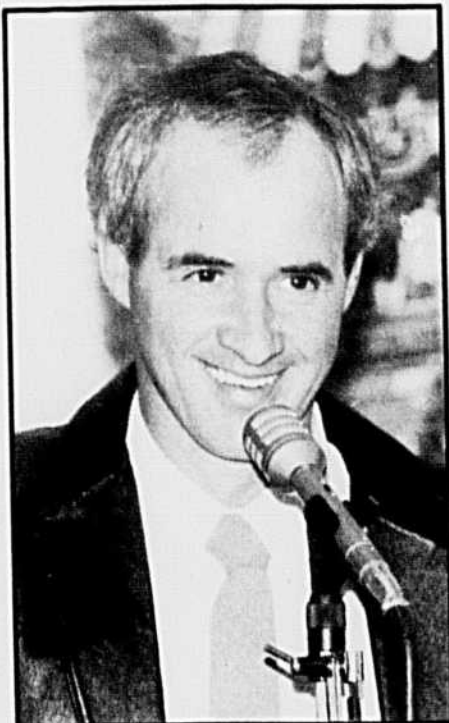
PIONEER[®]

PIONEER HI-BRED LIMIT E, CHATHAM, ONTARIO N7M 5L1

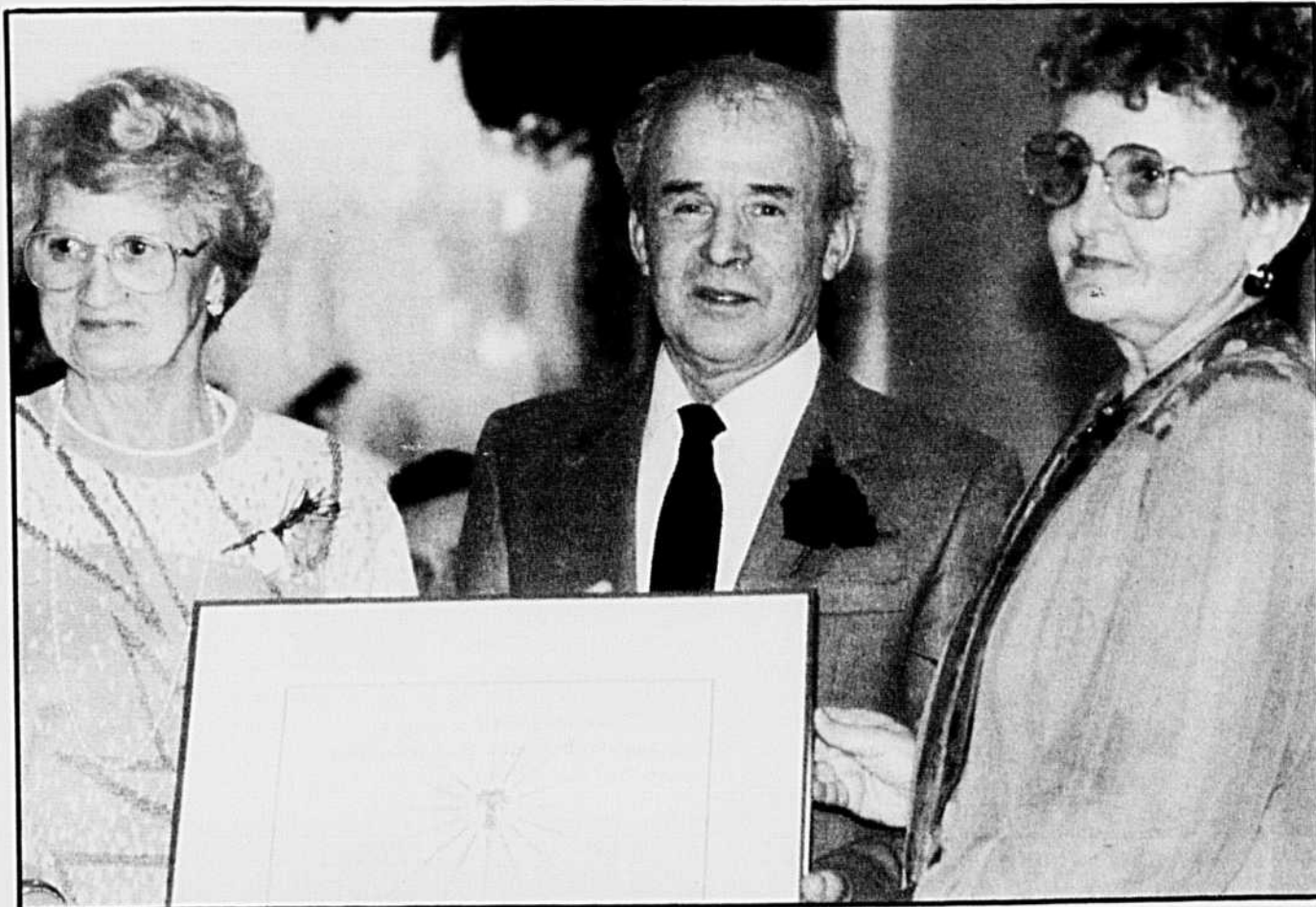
Les produits de marques PIONEER[®] et SILA-BAC[®] sont vendus sous r serve des modalit s et conditions de vente qui font partie des  tiquettes et des documents commerciaux.

Pioneer et Sila-bac sont des marques de commerce; les num ros identifiant des produits. ^{MS} Marque de commerce et marque de service en instance ou d pos es par Pioneer Hi-Bred Limit e, Chatham, Ontario, Canada.

3 D CEMBRE 1987, LA TERRE DE CHEZ NOUS — PAGE 17



Martin, le 6e enfant de la famille Morissette, est l'actuel propriétaire de la ferme de ses parents. « Ce qui me fait le plus plaisir, a-t-il confié, c'est d'entendre mes frères et soeurs dire que je l'améliore toujours. »



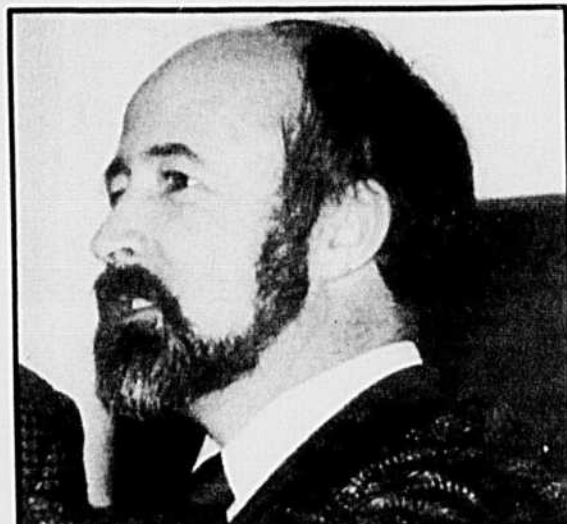
C'est des mains de Mme Noëlla Huot, présidente de la *Fondation de la famille terrienne*, que Anne-Marie et Jean-Marie Morissette ont reçu le document confirmant leur nomination au titre de Famille terrienne 1987.



Avec attention, Solange, la 5e enfant, écoute Léona, la 7e de la famille, qui est productrice agricole. Elle est propriétaire d'une ferme à part égale avec son mari Benoît, son frère Marc, le plus jeune des Morissette, et son épouse Pauline.

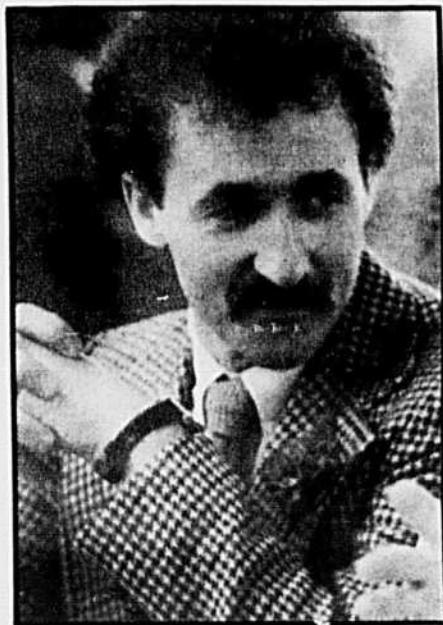
LA FAMILLE TERRIENNE 1987

Les Morissette, de la Rédemption

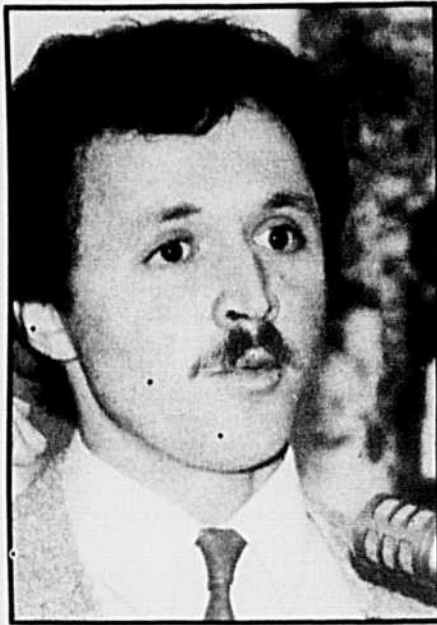


C'est à l'ITA de La Pocatière que se sont tenues les cérémonies marquant la nomination de la Famille terrienne 1987. Avec sa soeur Lucie, l'aînée de la famille, Pierre s'est fait l'animateur de la journée. Quatre des enfants Morissette et deux beaux-fils ont étudié à cette école.

Photos
Louise St-Pierre



La messe qui a précédé le banquet a été célébrée par M. André Caron, le curé de la paroisse de la Rédemption. Pendant l'office religieux, c'est Michel, le 4e enfant, qui a fait la lecture des écrits.



Depuis deux ans, François, le 11e enfant de la famille, est propriétaire d'une ferme à St-Gabriel avec son épouse France.

Comment participer

Qu'on se le dise dès maintenant ! Participer au concours de la famille terrienne demande la préparation et la présentation d'une monographie, c'est-à-dire, une histoire écrite illustrée de photos, dans la mesure du possible, décrivant :

- les origines de la famille
- l'éducation
- le progrès économique de la ferme
- le rayonnement des membres de la famille

La date limite pour la remise des monographies est le 30 juin. Un jury de sept personnes évaluera chacun des dossiers soumis. La famille lauréate recevra un diplôme et une somme de 1 500 \$ offerte par la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Pour plus d'information communiquer avec le secrétaire de la Fondation de la famille terrienne, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. Téléphone : 679-0530.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



Les pâtes alimentaires, nourriture première de l'Italie, sont devenues populaires au Canada puisqu'elles sont économiques et faciles à préparer.

C'est vers 1271 que leur histoire débute en Italie lorsque Marco Polo ramena de la Chine cette formule culinaire. Les Italiens ont reconnu le pouvoir gastronomique de cet aliment qui est maintenant à la base de leur alimentation. Aujourd'hui elles font partie de la cuisine occidentale et se présentent sous plus de 100 formes différentes telles que le linguini, les coquilles, le spaghetti, le rigatoni, le bucatini et plusieurs autres.

Grâce à leurs variétés, elles servent à la préparation de nombreux mets. Les plus petites d'entre elles comme l'alphabet et le vermicelle sont idéales dans les soupes tandis que celles de plus grande dimension telles les nouilles et le macaroni servent plutôt à préparer des plats de résistance avec des sauces aux tomates, à la viande, à la crème ou aux fruits de mer. Vous pouvez également les offrir comme plat d'accompagnement ou encore les présenter froides sous forme de salade.

Pour les adeptes des aventures gastronomiques, on les retrouve enrichies d'œufs, d'épinards, de carottes et de tomates. Certaines épicerie spécialisées vendent des pâtes de farine de blé entier à 100% ou faites d'un mélange de farine de blé entier additionné soit de farine soja, de maïs ou de sarrasin.

Considérées depuis toujours comme féculents, elles sont très souvent délaissées par ceux qui surveillent leur poids. Or la réalité est bien différente, car 250 ml de pâtes cuites ne fournissent que 164 kilocalories (690 kilojoules). Combinées avec de la viande, du poisson, des œufs ou du fromage, elles deviennent une source de protéines de haute qualité. À l'achat, lisez attentivement les étiquettes pour savoir si elles sont enrichies de thiamine, de riboflavine, de niacine et de fer.

Mettre la main aux pâtes

Malgré la grande variété de pâtes sèches vendues dans les supermarchés, la nouvelle vogue est de les acheter à l'état frais ou de les faire soi-même. Selon les connaisseurs, rien ne surpasse les qualités gustatives des pâtes fraîches.

Il suffit d'un peu de temps et de patience pour les pâtes faites à la main. On recommande de débiter avec la fabrication des pâtes manuelles avant d'investir dans un appareil à fabriquer les pâtes. Ces machines peuvent pétrir, rouler et découper la pâte sous plusieurs formes. Rappelez-vous que certains robots culinaires peuvent être utilisés (selon les directives du fabricant) pour l'étape du pétrissage.

Pour vos premiers essais, nous vous suggérons une simple recette de pâte aux œufs, le FETTUCINI. Cette pâte peut aussi être découpée selon la forme désirée, en tortellini, lasagne, ou encore ravioli. Ainsi, en mettant la main aux pâtes vous obtiendrez des mets à la fois savoureux et économiques.

FETTUCINI (Nouilles aux œufs)

375 ml de farine tout usage
2 œufs
15 ml d'huile
5 ml de sel
30 ml d'eau

Faire un puits au milieu de la farine. Ajouter les autres ingrédients. Remuer jusqu'à ce que le mélange forme une boule de pâte. Pétrir sur une surface légèrement farinée jusqu'à ce qu'elle soit lisse, luisante et élastique (environ 5 min). Diviser la pâte en deux, l'envelopper d'une pellicule de plastique et la laisser reposer 30 min. Rouler sur une surface légèrement farinée jusqu'à ce qu'elle ait l'épaisseur d'une feuille de papier. Si la pâte est très élastique et difficile à rouler, la couvrir d'une pellicule de plastique et la laisser reposer plus longtemps (environ 20 min de plus), puis finir de la



NOUILLES AUX TOMATES

4 portions

Une boîte de 28 oz de tomates égouttées et hachées
2 c. à soupe d'huile
1 petit oignon haché fin
1/4 de c. à thé d'origan
1/2 c. à thé de cerfeuil
1 gousse d'ail pelée et hachée fin
1 feuille de laurier, sel et poivre
1 tasse de sauce brune chaude
1 lb de nouilles aux œufs
1/4 de tasse de fromage parmesan râpé

Verser 1 c. à soupe d'huile dans une sauteuse et placer sur l'élément à feu vif. Ajouter l'oignon et faire cuire 2 à 3 minutes, à feu moyen, jusqu'à ce qu'il soit transparent. Ajouter les tomates, l'origan, le cerfeuil, l'ail et la feuille de laurier, et cuire à feu vif jusqu'à évaporation complète. Ajouter la sauce brune, assaisonner et laisser mijoter 15 minutes. Passer la sauce au passe-légumes ou au tamis. Remplir une grosse marmite d'eau. Porter l'eau à ébullition et y ajouter 1 c. à soupe d'huile et les nouilles. Égoutter les nouilles et les verser dans un plat de service chaud. Verser la sauce sur les nouilles et garnir de fromage parmesan râpé.

rouler. Pour faire des fettucini, saupoudrer un peu de farine sur la pâte roulée, et laisser sécher légèrement la surface (environ 10 min). Rouler la pâte lâchement en forme de gâteau roulé et trancher transversalement en bandes de 1 cm. Dérouler. Cuire les nouilles dans de l'eau bouillante salée jusqu'à tendreté (6 à 8 min). Égoutter et servir immédiatement, 6 portions.

SAUCE À SPAGHETTI

3 tasses d'oignons hachés
4 gousses d'ail, écrasées
1/3 tasse de gras
4 livres de bœuf haché
4 boîtes (28 onces) de tomates
2 boîtes (13 onces) de pâte de tomate
1 c. à table de sel
3 c. à table de sucre

suite à la page 31



Rien n'est plus attrayant sous l'arbre de Noël qu'un village miniature aux couleurs variées. Chaque membre de la famille et surtout les enfants pourront faire preuve d'imagination et y aller de leur propre création. La base du village est le «berlingot» de lait que les enfants reçoivent à l'école. Dès la mi-novembre ils peuvent donc commencer à ramener à la maison le berlingot vide et créer ainsi leur propre village du Père Noël.

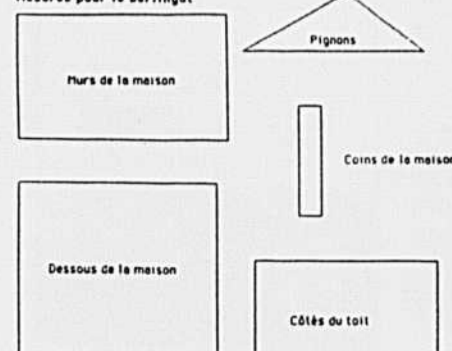
Matériaux

Berlingot de lait ou
Contenant (chopine) de crème vide
Feutrine rouge, blanche, verte...
Tissus variés
«Brillants» rouge, argent ou vert
Étoiles ou coeurs auto collants
Ouate
Ciseaux et colle à tissu

Confection

Bien laver le berlingot, laissez sécher l'intérieur et refermez l'ouverture à l'ai-

Mesures pour le berlingot



Parlons bricolage



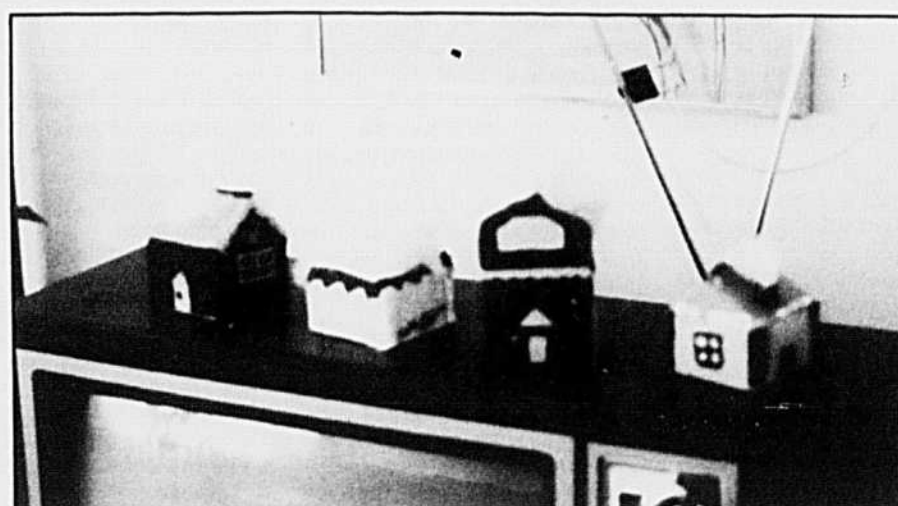
avec Béatrice Boily

Un village de Noël

de d'une bonne colle à carton. Si vous désirez une cheminée, agrandissez un peu l'ouverture située sur le côté du berlingot, taillez un morceau de carton en forme de cheminée, recouvrez-le de feutrine du toit. Un peu de colle l'aidera sûrement à bien tenir, mais, si le trou n'est pas trop gros, la cheminée entrera

probablement parfaitement et restera en place sans colle.

Pour décorer vos maisonnettes, vous trouverez dans certaines papeteries, des «brillants» ou des auto collants de formes diverses. Dans un premier temps, taillez le tissu qui recouvrira entièrement la maison. Il est préférable



pour cette opération, d'utiliser la feutrine qui ne s'effiloche pas et qui donnera un fini bien net. Collez chaque pièce sur le berlingot avec de la colle à tissu. On taille donc pour recouvrir un petit berlingot :

Quatre (4) rectangles identiques de 4,5 cm x 7,5 cm. Ce qui forme les murs de la maison.

Un carré de 7 cm x 7 cm, pour le dessous.

Un village de Noël

Deux triangles : base de 7 cm et côtés de 4 cm, pour les pignons.

Deux rectangles de 7 cm x 5 cm, pour les côtés du toit.

Quatre rectangles de 1,5 cm x 4,5 cm, pour les coins de la maison.

Pour recouvrir une chopine de crème :

Quatre rectangles de 10 cm x 7,5 cm, ce qui forme les côtés de la maison.

Un carré de 7 cm x 7 cm pour le dessous.

Deux triangles dont la base est de 7,5 cm et dont les côtés sont de 5,5 cm, pour les pignons.

Deux rectangles de 7 cm x 5,5 cm pour les côtés du toit.

Quatre rectangles de 1 cm x 10 cm pour les coins.

Lorsque la maison est recouverte entièrement de feutrine, vous pouvez la décorer. Portes, fenêtres, rideaux, cheminée, neige, ajouteront une touche personnelle à chacune d'entre elles. Cette opération moins fastidieuse et précise que la précédente peut être confiée aux jeunes enfants.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

« J'ai l'impression de me faire violer... »

J'ai toujours hésité à vous écrire, mais ce soir après avoir lu la lettre de celle qui signait « Maintenant je vis » du courrier du 22 octobre, je me décide à vous écrire.

Femme de cultivateur, 43 ans, 4 enfants, mariée depuis 22 ans à un homme qui ne pense qu'à lui: bière et cigarettes pour 80 \$ à 100 \$ par semaine. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne suis pas gâtée. Je n'ai que le strict nécessaire, toit et nourriture. Je cours derrière le tracteur du matin au soir, parce que lui ne travaille qu'assis sur le tracteur depuis 22 ans. À courir du matin au soir, je suis épuisée physiquement et moralement.

Après toutes les prières, je me dis que Dieu me soutient. Mais ce n'est pas la prière qui va régler mon problème. Après avoir essayé pendant 15 ans d'engager le dialogue sans aucun résultat, je me suis repliée sur moi-même. Il faut faire tout ce qu'il demande autrement, on est puni comme un enfant. Si on se blesse, il trouve le moyen de nous chicaner. Si on dépense une piastre de plus que l'argent qui nous a été donné pour s'habiller, on le sait.

Si je reste encore c'est pour les enfants. Mais je rêve du jour où ils pourront gagner leur vie. Ce jour-là, je vais courir et vite à part ça. Je ne sors que très rarement, toujours seule, pas d'amie. Je suis délaissée par la famille. Dans la société j'essaie bien de m'infiltrer dans la conversation, mais on m'ignore ou on me regarde avec des yeux en voulant dire « elle n'a pas d'affaire dans ça ». J'en suis rendue à ne plus vouloir sortir du tout.

Si votre correspondante n'a que quatre ou cinq relations par année, moi c'est encore trois ou quatre fois par semaine. J'en suis rendue à avoir l'impression de me faire violer. Je ne le considère pas comme mon mari mais comme mon père qui me domine.

Tout ce qui me donne le courage de continuer à vivre, c'est de pouvoir un jour rencontrer l'amour, le vrai, avec celui que j'aime en secret et je crois qu'il m'aime lui aussi en silence.

Déçue de la vie

R/ Beaucoup de choses dans votre lettre. Tout d'abord votre épuisement physique, parce que vous travaillez trop fort pour vos capacités. Votre épuisement moral parce que vous ne ressentez pas de véritable amour de votre conjoint, ce qui provoque un vide affectif.

Prenons vos difficultés une à une. Tout d'abord ces servitudes physiques trop lourdes pour vos moyens, enlevez-les de vos épaules. Signifiez clairement, mais fermement à votre mari que « désormais », vous faites votre travail dans la maison, mais que c'est fini de courir à l'étable et en arrière du tracteur. Nous sommes souvent les victimes de notre propre faiblesse: ce qui encourage les oppresseurs.

Ne vous laissez pas « chicaner » comme une petite fille. Vous êtes une femme capable, dévouée, intelligente. Vous êtes une adulte responsable d'elle et de ses actes. S'il dispute, laissez-le faire et taisez-vous. Mais tenez votre bout. Vous n'avez rien à voir dans ces travaux trop lourds pour vos capacités.

Deuxièmement, pour votre épuisement moral: vous trouvez déjà du réconfort dans la prière, mais faites que cette prière devienne positive et riche de résultats. « Je puis tout en celui qui me fortifie », répétez-le souvent et surtout, le soir avant de vous endormir. Faites confiance à votre subconscient qui est votre meilleur allié. Répétez souvent mentalement que vous êtes sereine, choyée et heureuse de l'amour de vos enfants et probablement de votre bonne santé.

Il est patent que votre conjoint se sert de vous, sur tous les plans, vous êtes sa chose. Je ne sais jusqu'à quel point vous pouvez parvenir à espacer ces contacts physiques qui ne semblent pas la conclusion de sentiments d'amour, mais une simple satisfaction physique de la part de votre mari. Si vous lui refusez, il sera probablement encore plus violent. Si vous êtes capable de l'assumer, c'est vous qui le savez.

Vous vous sentez diminuée et incapable de partager en public. Tout cela se passe dans votre tête. Vous vous imaginez que les autres ne vous apprécient pas. Encore là, vous pouvez en vous renforçant intérieurement parvenir à plus de sérénité.

Je suis certaine que beaucoup de gens vont vouloir vous aider. Je vous remercie d'avoir écrit et souhaite que la lumière et la chaleur de l'amour vous éclairent et que vous y puissiez la force de redevenir calme et sereine.

Marie-Josée

POUR NOËL

Je suis à la recherche de patrons de personnages de crèche de Noël pour l'extérieur, environ 36", pour coller sur du préfabriqué. Ce serait en couleur sur du gros papier. J'ai déjà vu dans votre journal une annonce de ce

genre. Si quelque lecteur pouvait me donner l'adresse ou le patron, j'en serais très reconnaissante.

Le petit Jésus

MON BEAU POIREAU

Les poireaux sont excellents en salade. Vous les cuisez à l'eau bouillante salée, après les avoir lavés. Vous les servez ensuite en vinaigrette. Pour fabriquer la vinaigrette: Mettez dans un bol persil, échalotes, oignons finement hachés, salez, poivrez. Ajouter une c. à soupe de vinaigre et deux c. à salade d'huile. Remuez pour mélanger le tout et versez dans une saucière. Versez sur les poireaux et bon appétit. On peut aussi servir ce légume comme plat d'accompagnement de la viande avec une sauce blanche ou encore au four gratiné, sans oublier le potage au poireau, excellent avec un bouillon de poulet adouci à la crème.

UNE ABONNÉE DE FERME-NEUVE:

La vitamine C empêche en effet les infections, peut aider à prévenir les rhumes. Je ne sais pas cependant qu'elle puisse retarder le vieillissement. Si vous vous sentez en bonne santé, je ne vois pas pourquoi vous prendriez cette vitamine uniquement pour faire plaisir à ce colporteur. Cela ne peut pas vous nuire cependant. Bien que vous puissiez trouver la vitamine C dans les patates (cuites dans leur pelure, les citrons, les oranges, les pamplemousses et les tomates. Le jus de tomate est une bonne source de vitamine C.

JE VEUX DÉCOUVRIR LA VIE À MA FAÇON

Q/ Je suis une fille de 13 ans bien découragée. Des fois je voudrais partir de chez moi ou partir de ce monde (mourir). J'aime un garçon que je ne pourrais jamais quitter. Je voudrais le rejoindre en écrivant une lettre, mais comme je ne lui ai jamais parlé je ne sais que lui dire. Quand je suis vraiment seule, j'aimerais être moi-même, n'appartenir à personne, même pas à mes parents. Découvrir la vraie vie, à ma façon.

Manon de l'Estrie

R/ Beaucoup de filles de 13 ans vont se reconnaître en toi. Tu exprimes avec simplicité les contradictions de ton âge. Commence donc par parler à ce garçon. J'imagine que c'est un compagnon de classe. Ensuite, tu verras comment t'orienter. Tu commences ta vie, sois-en heureuse. Essaie de te rapprocher de tes parents, même si tes élans intérieurs t'envoient ailleurs. Assume les difficultés de ton âge. La vie va redevenir belle si tu sais lui sourire.

J'AI CINQUANTE ANS ET JE SOUFFRE

Q. Je suis une épouse de cultivateur dans la cinquantaine. Je souffre beaucoup de l'indifférence de mon mari. Il a toujours beaucoup aimé sa liberté. Il travaille souvent au loin, va à la chasse, passe plusieurs jours dans le bois en hiver et ne revient que deux fois par semaine. J'ai encore des enfants de 12 à 16 ans. Je suis très timide, vis loin du village. Je suis encore dans les vieux meubles du début. J'aurais tant aimé vieillir dans une bonne maison. Mon mari a toujours eu les outils et les instruments qu'il fallait.

J'ai élevé mes enfants seule, ai toujours tout enduré. Pour l'amour de Dieu. Récemment, j'ai trouvé l'adresse d'une fille dans un vêtement de mon mari. J'ai gardé longtemps le silence. Ensuite, j'ai parlé. Mon mari me

Patrons La Terre de chez nous



4130



7075



7064

4130 - Robe princesse avec col au crochet. Tailles de demoiselle 12 à 24.

7075 - Utilisez vos retailles pour fabriquer toutes sortes d'objets pour le bazar.

7064 - Un favori: la nappe ou le centre à motifs d'ananas.

Adressez vos commandes à La Terre de chez nous, Service des patrons, 109 Crockford Blvd. Scarborough (Ontario) M1R 5B4. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 \$ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

traite de jalouse et de caractère difficile. J'ai souvent le goût de partir, je ne sais pas si les enfants comprendraient, car je n'ai jamais parlé de ma souffrance. Je me sens vieillir et j'aimerais connaître quelqu'un qui m'aimerait telle que je suis.

Angoissée

R. Vous vivez le drame des gens qui se voient vieillir, qui regrettent et qui pensent qu'on peut rebâtir une vie en neuf. Votre mari a toujours été bien égoïste. Il a vécu sa vie. Vous, vous avez vécu la vie des autres, celle du mari et des enfants. Maintenant, vous aimeriez qu'on pense à vous. Il est bien improbable que votre mari puisse changer beaucoup.

Vous savez qu'il est inutile de lui faire des scènes. Ça n'avance pas. Le calme, la sérénité et la fermeté sont de meilleurs atouts. Si vous laissez la maison où iriez-vous? Est-ce que votre sort ne serait pas pire qu'avant?

Vous souffrez de la solitude. C'est en effet un grand mal. N'avez-vous aucune organisation dans votre paroisse qui vous permettrait de sortir, de rencontrer d'autres gens, de parler? Vous avez besoin de parler et de comparer. La situation des autres nous aide souvent à mieux endurer la nôtre. Continuez d'être vaillante et forte. Procurez-vous ce qui vous manque. Votre mari paiera. Il vous doit plus que cela. Soyez plus fine que lui.

NE PAS SE DONNER AU PREMIER VENU

Q. J'ai 25 ans et mon ami en a 27. J'aimerais apporter un témoignage. Quand on s'est rencontrés tous les deux, il y a plus de deux ans, dans un hôtel de la région, c'est drôle mais c'était une des premières fois que j'acceptais de me faire reconduire chez moi après la soirée. C'est comme si je faisais déjà confiance à ce garçon.

J'étais une de ces filles dites réservées. J'avais horreur des garçons qui voulaient posséder une fille à la première rencontre. Je me disais toujours que le gars à qui je me donnerais la première fois, ce serait un véritable geste d'amour qui se propagerait toute la vie, en s'unissant par les liens du mariage.

Mon ami de son côté espérait la même chose d'une fille. Il avait toujours su attendre même si les occasions sont plus faciles pour les garçons. Une année s'écoula. Notre amour grandissait de jour en jour. Ce qui devait arriver arriva. Ce moment si désiré tant de son côté que du mien aboutit en un véritable geste d'amour. Quand on se retrouve, comme nous sommes heureux d'avoir su attendre chacun de notre côté pour se connaître et apprendre ensemble à découvrir ce qu'est l'amour.

Je voudrais que mon témoignage serve à d'autres qui ont soif d'amour. Mais je leur suggère d'attendre le moment venu et non d'aller avec le premier venu. Par mon exposé, je voudrais prouver que la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas toute pervertie comme certains le disent. Il y a encore de ces garçons et de ces filles qui ont su se conserver dans toute leur fraîcheur.

Valérie

R. Plusieurs confondent sexualité et amour. L'amour s'épanouit complètement dans une sexualité vivante. Mais un sexe vivant n'engendre pas toujours l'amour. Vous vivez un bel amour. Je souhaite pour vous qu'il se réalise encore plus véritablement dans une union solide et durable.

SIMONE: Je ne dispose de renseignements que sur la valeur de la vieille monnaie canadienne. Pour votre pièce marocaine de 10 francs de 1873, il faudrait que vous en fassiez faire l'expertise chez un vendeur de monnaies, dans un « Coin Shop » d'une grande ville, comme Québec ou Montréal. Je ne pense pas qu'on se donne la peine de vous répondre si vous écrivez quelque part.

**DROGUES...
PAS BESOIN!**

Santé et
Services sociaux
Québec

Comment ne pas en être

Deux lecteurs m'ont téléphoné et une lectrice m'a envoyé un petit mot touchant la question-concours de la semaine dernière.

On se demandait quel était le secteur de la vie ou le pan des émotions que Mme Payette n'avait pas touché encore dans son téléroman.

Les deux lecteurs sont dans l'erreur, la lectrice a presque touché le but. Parce que la réponse est uniquement dans ma tête... Vous auriez pu dire et avec raison que des Dames de Coeur n'ont jamais récolté des patates avec des tabliers rouge framboise ou bien que Jean-Paul n'a jamais été aux bleuets avec la femme de Benoît Bouchard et vous auriez encore eu raison.

Ce dernier se contente de se produire avec beaucoup d'effets à Star d'un soir où c'était pas mal bon la semaine dernière... Je ne parle pas de Jean-Paul, mais de Benoît qui pourrait se recycler dans le chant, si jamais les immigrants devenaient plus nombreux dans son comté que les autochtones.

Mais revenons à nos moutons. Plutôt à nos brebis, enfin je ne sais plus. Parce que la réponse que je voulais que vous me donniez elle est sur toutes les lèvres actuellement, presque dans toutes les émissions, les pièces de théâtre, les débats publics: c'est l'homosexualité.

Lise Payette n'a jamais à ma connaissance mis en scène des personnages dont l'identité sexuelle ne correspondait pas aux apparences: ses femmes sont des femmes et ses hommes sont des hommes. Avec toute l'immense

bêtise et l'immense poids lourd que représente un sexe si bien déterminé.

Il y a quelques semaines, avant que Robert Desbiens ne cède la place à l'autre fille de Mme Payette, Dominique, à la tribune de «Présent à l'Écoute», on demandait aux auditeurs s'ils avaient des préjugés contre l'homosexualité.

Évidemment que la très grosse majorité a dit non. Il est aussi suicidaire ces temps-ci de dire que l'on est contre les homosexuels que de dire que l'on hait les Juifs, les Noirs ou les femmes.

Mais un intervenant a su quand même apporter des précisions que je fais presque miennes, il disait sensiblement ceci: «On fait état beaucoup un peu partout dans les moyens de communication (radio, télévision, cinéma, discussions publiques) des problèmes et de la vie des homosexuels. Ces derniers, même s'ils ne représentent que dix pour cent de la population, sont très bien postés aux postes d'influence pour orienter les débats et on les remarque maintenant non seulement dans les arts, les lettres, mais aussi dans la vie politique et les affaires.»

«À force d'en entendre parler et presque de les voir magnifier, on se demande finalement si c'est nous qui ne sommes pas corrects et si nous ne devrions pas en être...»

Il y a toujours un danger à «surexposer» une minorité. Il faut craindre les phénomènes de rejet. C'est presque une loi physique.

On n'emprisonne plus les homosexuels, comme au temps

d'Oscar Wilde, et on ne les pend pas en Occident, comme au pays des Ayatollahs. Ici, tout le monde a le droit de vivre et de vivre sa différence.

Mais la frontière est si mince entre l'acceptation et le refus des différences qu'on ne doit pas la violer en forçant trop sur la note.

Vous avez noté que je n'ai pas parlé des «gais». Je ne trouve rien de plus triste que cette expression. Car s'il y a des gens qui sont anxieux et inquiets tant qu'ils ne se sont pas acceptés c'est bien cette catégorie de gens.

Eh bien voilà, c'est tout.
Marie-Stéphane

Saviez-vous que...

- en 1927, l'Écossais John Logie Baird réussit à transmettre un signal de télévision d'une rive à l'autre de l'Atlantique et à faire la démonstration de la télévision en couleurs
- la durée moyenne d'un plan à la télévision est de 3,5 secondes
- en France, l'Association de la presse catholique de province regroupe trente hebdomadaires diffusés dans une soixantaine de départements, avec un tirage global de 600 000 exemplaires

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 6 décembre à midi

Le dossier: l'agave, une plante miracle mexicaine

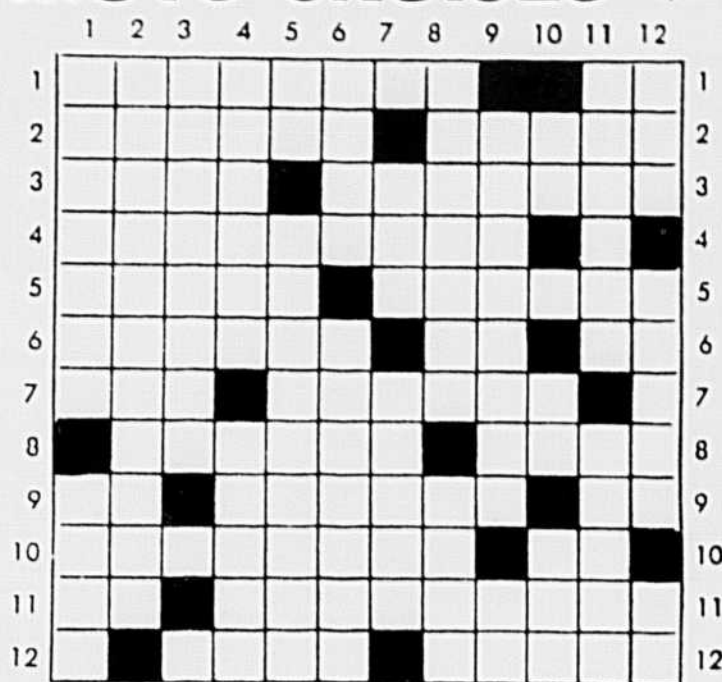
La chronique horticole: les fougères

Courts sujets:

— Le congrès annuel de l'UPA à Québec

— La famille terrienne: les Morrissette de la Rédemption dans la Matapédia

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

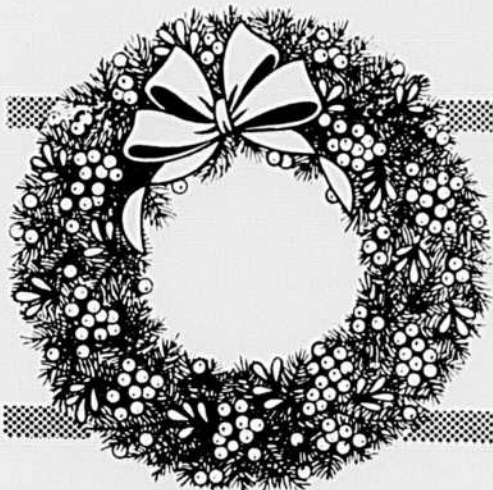
1. Moudre de nouveau. - Dysprosium.
2. Céréale dont les grains servent à l'alimentation des chevaux. - Grand arbre d'Asie et d'Afrique.
3. Liquide qui circule dans les veines. - Arbuste de la famille des rhamnacées.
4. Cages utilisées autrefois pour engraisser les volailles.
5. Petite toupie qu'on fait tourner avec le pouce et l'index. - Coupe les branches inutiles d'un arbre.
6. Nombre. - Eminence. - Dans.
7. Pluie. - Nom donné à plusieurs champignons comestibles.
8. Tirer le lait des mamelles des vaches. - Donna un coup avec la main.
9. Curie. - Qualité de ce qui est clair. - Indium.
10. Professionnel assurant l'exploitation d'un hôtel destiné à recevoir les voyageurs. - Fleuve de France.
11. Pronom indéfini. - Donne des indications.
12. Homme misérable. - Jeune branche destinée à être greffée.

VERTICALEMENT

1. Petit soc fixé sur la charrue en avant du coutre. - Genre de crucifères cultivées pour l'alimentation.
2. Transformation sans ébullition d'un liquide en vapeur par sa surface.
3. Personne chargée d'enseigner ou de faire pratiquer certains sports.

4. Plante potagère à bulbe comestible. - Tranchant, aigu.
5. Seul. - Faire une entaille.
6. Organe dur encaissé dans la mâchoire. - Détache le grain de l'épi.
7. Saison. - Donnes de l'air.
8. Séparer la crème du lait. - Indique l'intensité.
9. Sulfate naturel hydrate de magnésium. - Quatre-vingt-dix-neuf.
10. Droit. - Calcium. - Fait quelque chose, s'occupe.
11. Prêtre celtique. - Instrument de musique à clavier et à cordes.
12. Unité monétaire du Japon. - Vente aux enchères. - Dans.

SOLUTION DU 26 NOVEMBRE



Participez aux grands concours de Noël de la TCN

Pour la 20e année, *La Terre de chez nous* lance ses deux concours de cartes et contes de Noël. La participation massive de plusieurs centaines de concurrents de tous les âges ne laisse aucun doute sur l'intérêt que suscitent de tels concours.

Nous incitons donc nos lecteurs à s'inscrire à l'un ou l'autre des concours en faisant parvenir leurs dessins et textes d'ici le 14 décembre prochain AU PLUS TARD.

Comme l'an dernier, un jury sera chargé de déterminer le choix des gagnants dans les différentes catégories et des prix intéressants seront octroyés aux lauréats. Plusieurs autres prix sont prévus à l'intention de ceux qui se classeront deuxième ou troisième et des mentions pourront être accordées au gré des membres du jury.

Suivant la qualité des travaux présentés, *La Terre de chez nous* reproduira avec la liste des gagnants quelques écrits et cartes dans son édition de Noël.

Cartes de Noël

Utilisez les matériaux de votre choix: papier blanc ou de couleur, jute, gouache, peinture à l'eau, fusain, crayons de cire, etc.

Les deux critères principaux qui seront considérés par le jury seront l'originalité du sujet et son exécution. Il est inutile de soumettre des reproductions de cartes commerciales, lesquelles seront automatiquement rejetées.

- Première catégorie: 5 à 9 ans.
- Seconde catégorie: 10 à 15 ans.
- Troisième catégorie: 16 ans et plus.

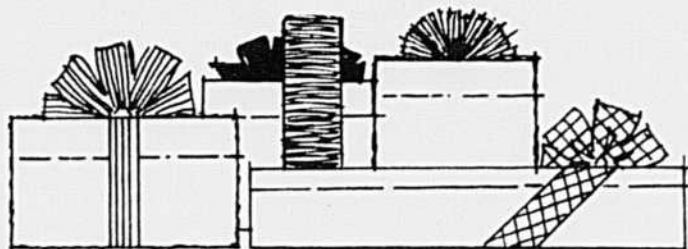
IMPORTANT: Il faut inscrire à l'endos de chaque carte vos noms, âge et adresse et insérer celle(s)-ci dans une enveloppe suffisamment affranchie à: **Concours «Cartes de Noël», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.** Prière d'indiquer au coin extérieur gauche de votre envoi le numéro de votre catégorie.

Contes de Noël

Le conte aura un maximum de 600 mots. Le jury tiendra compte de l'originalité et du style. Si possible traiter le sujet de façon légère ou teintée d'humour. Dans le cas des participants d'âge scolaire, il est recommandé de faire attester l'authenticité du conte par le professeur de l'élève.

- Première catégorie: 13 ans et moins.
- Seconde catégorie: 14 ans à 17 ans.
- Troisième catégorie: 18 ans et plus.

IMPORTANT: Prière d'indiquer vos noms, âge et adresse à l'endos de votre texte. C'est à cet endroit que doit apparaître, pour les moins de 18 ans, la signature du professeur ainsi que le nom et l'adresse de l'école. Faites parvenir votre inscription à: **Concours «Contes de Noël», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.** Il faut indiquer au coin extérieur gauche de l'envoi le numéro de votre catégorie. N.B.: aucune carte ni conte ne seront retournés.



Éclairage et hydroponie

Des tomates douze mois par année



par Victor Larivière

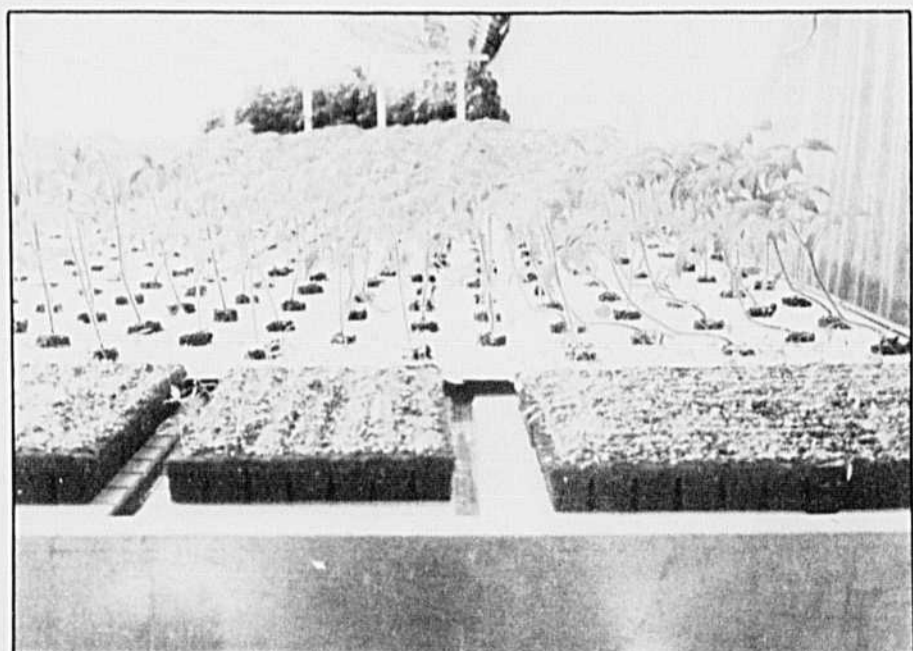
Pour la première fois au Québec, au Canada et dans le monde, on expérimente sur une base commerciale, à Saint-Simon de Bagot, la culture de tomates en serre avec éclairage artificiel, hydroponie et haute intensité des plants. Toutes les techniques d'avant-garde déjà appliquée isolément par des chercheurs sont réunies au même endroit pour faire de cette expérience le projet du siècle en culture en serre.

Les chiffres parlent par eux-mêmes. Dans une serre de 300 mètres carrés, on pourra récolter plus de 100 000 tomates par année, soit environ dix tonnes de fruits ou 880 kilos par mois ou encore 45 kilos par plant. On croirait presque rêver tant cela paraît extraordinaire d'arriver à un tel rendement dans un si petit espace!

Il faut dire tout de suite qu'il ne s'agit encore que de prévisions, la production ne faisant que débiter. Tout laisse croire cependant que les objectifs visés par les chercheurs seront atteints.

Une approche multidisciplinaire

Ce qui rend ce projet des plus intéressants pour l'avenir de la serriculture au Québec, c'est d'y retrouver une équipe multidisciplinaire très enthousiaste. Celle-ci recevait en visite exclusive la *Terre de chez nous* la semaine dernière pour dévoiler en primeur aux agriculteurs et agricultrices du Québec les premiers résultats de l'expérience en cours. Cette équipe est composée bien sûr d'un producteur, Gilles Ledoux, qui n'a pas peur du risque et qui fut un des premiers chez nous à se lancer il y a près de six ans en culture hydroponique, d'un ingénieur du MAPAQ, Jean-Marc Boudreault, qui voit à la gestion globale de l'expérience, d'un économiste d'Agriculture Canada, Jacques Lebeau, qui a fait les calculs de rentabilité, d'une personne de la recherche au MAPAQ, Serge Lebeau, qui travaille depuis quelques années sur l'éclairage artificiel en serre et de Guy Raymond de l'ITA de Saint-Hyacinthe qui assure le suivi de la production à chaque semaine. Le conseiller régional en horticulture, Jean-Claude De La Rougerie, et la Régie des assurances agricoles suivent aussi l'affaire de près.



En premier plan, on distingue les plantules dans des contenants multi-cellulaires de laine de roche et à l'arrière sur les tables inondantes des panneaux de « styrofoam » qui supportent les jeunes plants.

L'éclairage artificiel haute densité

On l'a dit souvent, le Québec jouit d'un avantage comparatif qui n'existe nulle part ailleurs, soit une énergie électrique en abondance et à prix abordable. À Saint-Simon, on profite au maximum de cet atout par un éclairage artificiel haute densité dans les serres. Cela signifie une intensité lumineuse de 50 watts/m² alors qu'ailleurs on recommande 30 watts/m². Les lampes de 400 W sont montées sur rails pour en ajuster la hauteur à environ cinq pieds des plants.

Pour aller chercher le maximum de rendement, on a aussi augmenté de beaucoup la densité des plants. Dans une serre conventionnelle on a trois à quatre plants au mètre carré, chez Gilles Ledoux on atteint seize plants/m². Ceux-ci sont placés à 15 cm sur le rang et à 40 cm entre les rangs. Dans un même espace on a donc quatre fois plus de plants que dans une autre serre normale.

Cinq rotations par année

Tous les producteurs de tomates de serre du Québec font une récolte de printemps



On voit ici pour la première fois à un même endroit la fine pointe de la technologie sur la culture de la tomate en serre: de l'éclairage artificiel haute densité, des tables amovibles et à hauteurs ajustables, une haute densité de seize plants au mètre carré et, à droite, des supports pour les films nutritifs où on s'apprête à installer les jeunes plants.



C'est grâce au support d'une équipe multidisciplinaire que le projet de Saint-Simon a pu se réaliser. De gauche à droite: Jean-Claude De La Rougerie, Jacques Lebeau, Jean-Pierre Morin, Gilles Ledoux, Guy Raymond, Jean-Marc Boudreault et Serge Bégin.

et une autre à l'automne. À Saint-Simon, on fera cinq rotations de plants par année au même endroit. Évidemment pas question de les laisser pousser à leur pleine hauteur. On ne conservera que deux grappes de fruits au lieu de huit à douze, les plants étant étêtés après la deuxième grappe de fleurs. Ceux-ci atteignent un mètre de hauteur au maximum, ce qui favorise la haute densité.

La culture se fait en hydroponie sur film nutritif, une technique qui se répand de plus en plus au Québec. On comprendra donc que l'approche utilisée ici exige une toute nouvelle régie de production.

Des tables amovibles, à bonne hauteur

Pour rendre la tâche plus facile aux travailleurs, les ingénieurs liés au projet ont fabriqué de toutes pièces des tables amovibles et de hauteur ajustable. En travaillant à portée de la main, le drageonnage des plants et la récolte sont de beaucoup facilités et la qualité du travail en est améliorée.

Tous les plants sont placés sur ces tables faciles à déplacer, malgré une longueur de

26 mètres. En procédant ainsi, on utilise au maximum l'espace dans la serre puisqu'il n'y a qu'une seule allée au lieu de deux. Les tuteurs de métal sont soudés à même la table amovible, et, à cause de la faible hauteur des plants, rien n'est suspendu à la structure de la serre.

Avec des plants plus jeunes, moins de grappes de fruits, la culture hydroponique, on évite une grande partie des maladies. Ces avantages devraient, selon les chercheurs, rendre cette culture plus accessible aux autres producteurs qui utiliseront ces méthodes nouvelles. Les installations sont ainsi faites qu'on pourra cultiver en continu douze mois par année, ce qui assurera un approvisionnement régulier aux acheteurs.

Le chauffage se fait à la vapeur basse pression sous les tables de culture. La structure de l'ensemble est plus haute et plus large que dans les installations conventionnelles de façon à placer l'éclairage à la bonne hauteur et à laisser l'espace nécessaire pour les tables de la pépinière.

Marée haute, marée basse

Les jeunes plants de tomates sont cultivés dans la même serre mais avec moins d'éclairage cependant. Ils sont placés sur quatre grandes tables appelées inondantes. Cette technique tout à fait nouvelle et importée du Danemark consiste à baigner les racines dans l'eau à intervalles réguliers, comme s'il s'agissait d'une marée haute et d'une marée basse. On procède ainsi pour donner suffisamment d'oxygène aux racines qui autrement risqueraient d'en souffrir.

Au départ, les graines sont semées dans des contenants multi-cellulaires en laine de roche avant d'être repiquées sur des panneaux de « styrofoam » et déposées sur les quatre tables inondantes. Ces dernières suffisent à produire assez de plants pour alimenter la partie de la serre où l'on termine la culture, soit 13 000 plants par année, sur un espace d'environ cent mètres carrés.

Dans un langage imagé, un des chercheurs mentionnait au moment de la visite qu'il s'agissait là de l'avenir de l'élevage des plants en serre et que c'était le plus beau projet du genre en marche au Québec et peut-être bien au monde. On serait porté à le croire puisque des spécialistes d'Angleterre se rendaient voir il y a peu

suite à la page 23



FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ en agriculture

par Jocelyn Lavoie, c.a.



Pour faire suite au texte récemment paru touchant l'impact de la réforme fiscale sur les particuliers, le présent article traite des corporations et de la taxe de vente.

Réforme de l'impôt direct des corporations

a) Taux d'imposition

Une réduction du taux général de 36 %

à 28 % sera en vigueur à partir du 1er juillet 1988.

Pour les petites entreprises, comprenant les fermes agricoles, depuis le 1er juillet 1987, il est à 14 % et il sera à 12 % en juillet 1988. Ces taux n'incluent pas la surtaxe de 3 % qui sera abolie à la mise en vigueur de la réforme de la taxe de vente.

Pour 1987, en général, lorsque la cor-

poration a un taux d'imposition inférieur à 34 %, il sera plus avantageux pour l'employé-actionnaire de recevoir un dividende imposable qu'un salaire. Avec la réforme proposée, l'intérêt pour un dividende sera toujours plus grand si la corporation profite de la déduction pour petite entreprise.

b) Crédit d'impôt à l'investissement

Ce crédit applicable aux particuliers et aux corporations a subi de légers changements. Les changements majeurs ont été annoncés dans le budget de février 1986 et les taux seront graduellement éliminés.

	% de l'investissement		
	1987	1988	1989
Taux actuel de 5 %	5	3	0
Taux actuel de 7 %	7	3	0
Fabrication dans des régions désignées	40	40	30
Région de l'Atlantique	20	20	15

De nouveaux maximums seront en vigueur pour les corporations et les particuliers.

La période de report des crédits non utilisés passe de 7 à 10 ans et la partie remboursable pour les petites entreprises est prolongée indéfiniment.

c) Réduction des taux d'allocation du coût en capital

Mieux connue comme « déduction pour amortissement », le principal changement qui s'y rattache, concernant le milieu agricole, est le passage du taux de 5 % à 4 % de la valeur résiduelle pour les bâtiments catégorie 3. Pour ceux de la catégorie 6, le taux est inchangé. Ces règles seront en

vigueur pour les biens acquis après décembre 1987.

À partir de 1990, l'amortissement ne pourra être réclamé dans l'année de la mise en service du bien. Théoriquement, c'est donc fini les achats de fin d'exercice pour diminuer les impôts. Il faudra acheter le bien et l'utiliser pour être admissible.

d) Biens en immobilisations admissibles

Cette catégorie comprend pour les agriculteurs, les contingents ou quotas et les frais de constitution. En corporation, dans les cas des exercices commençant après le 30 juin 1988, on parlera de 75 % d'une dépense mais à raison de 7 % de la valeur résiduelle. De cette façon, la partie imposable du produit de disposition sera malheureusement augmentée à 75 % plutôt qu'à 50 %. De plus, le produit de disposition devra être entièrement reconnu dans l'année de la vente pour les dispositions postérieures au 17 juin. Actuellement, 50 % d'une dépense est réduite à raison de 10 % de la valeur résiduelle.

Taxe de vente

Un texte aussi long que le précédent serait nécessaire pour nous résumer les enjeux et les changements pour l'année 1988. Les anomalies du système actuel étant nombreuses et clairement définies, on cherche des principes d'une « bonne taxe » basée sur la croissance et l'efficacité de l'économie, l'équité entre riches et pauvres et des coûts faibles d'observation et d'administration malgré un nombre plus grand de percepteurs.

La première option envisagée est une *suite à la page 31*

L'ÉLEVAGE DU RENARD

Une industrie en expansion

par Victor Larivière

Plus de 400 personnes se sont présentées au Troisième Salon des producteurs de renards du Québec il y a deux semaines à Saint-Joseph de Beauce où 143 renards venant de dix-huit éleveurs étaient exposés. Pour Vital Lemay, président du comité organisateur du salon, il s'agit là d'une participation à la hausse par rapport à l'an dernier.

Ce salon était organisé par l'Association des producteurs de renards du Québec qui regroupe 75 des 110 éleveurs recensés par le MAPAQ. En 1986, ceux-ci ont produit 8 000 peaux de renards argentés pour une

vente moyenne par peau de 196 \$ et un revenu total de un million et demi de dollars. Le Québec produit pour environ 12 % de tous les renards d'élevage au pays et est la quatrième province en importance. C'est dans les Maritimes où cette production de la fourrure d'élevage est la plus forte. L'an dernier on a vendu 110 000 peaux de renards argentés au pays. On évalue que 40 à 50 % de la valeur de toute la vente des fourrures vient de l'élevage. Le vison et le renard sont les deux principaux animaux gardés par les éleveurs.

Un secteur méconnu

On a tous appris dans notre histoire du Canada que la traite des fourrures était une des principales activités économiques au début de la colonie. On ignore cependant qu'aujourd'hui l'industrie de la fourrure représente 100 000 emplois au Canada et qu'elle génère des revenus de 800 000 000 \$ par an. À travers le pays, on compte plus de 1 000 magasins de fourrures, dont 400 au Québec seulement. C'est chez nous aussi qu'on fait plus de 80 % de la fabrication des manteaux, casques et autres en fourrure naturelle. Plus de 80 % de notre production est exportée. Il semble que la demande pour la fourrure augmente d'année en année. En 1975, par exemple, on ne produisait que 4 000 fourrures de renard d'élevage alors que maintenant on dépasse les cent mille.

Les éleveurs de renard se sentent concernés par toutes les campagnes de protection des animaux.

Ils sont de ceux qui aiment les animaux et ils prennent toutes les précautions pour ne pas les faire souffrir au moment de l'abattage. Cet élevage se compare donc avantageusement, dans la façon de traiter les animaux, avec ce qui se passe dans le boeuf, le porc et la volaille.

Les gagnants

suite de la page 22

de temps cette expérience inédite de culture en serre utilisant les derniers développements de la technologie.

Pas de projet semblable sans ordinateur, on l'imagine bien. Tous les paramètres de la serre sont analysés en détail, le chauffage, le CO₂, la conductivité électrique de la solution nutritive, le pH, la fertilisation, le temps de travail à chaque étape de la culture, etc.

Une utopie en train de se réaliser

Il y a trois ans, lors d'un symposium international sur la serriculture tenu à l'Université Laval, Marc Trudel parlait d'un rêve, d'une utopie qui pourrait devenir réalité, en se référant au grand potentiel que représentait la culture en serre au Québec. Plusieurs doutaient au départ qu'on puisse faire du Québec la Hollande de l'Amérique. Maintenant que des producteurs d'ici commencent à posséder les techniques d'avenir dont on parlait au symposium, on peut penser qu'il n'est pas si loin le jour où nous aurons assez de légumes pour nous alimenter toute l'année. En 1984, on faisait les projections suivantes pour l'an 2000: des superficies en culture en serre de 10 000 hectares, des investissements de 22 milliards de dollars, des revenus de la ferme de douze milliards de dollars, la création de 418 000 emplois directs et indirects, des ventes d'électricité pour quatre milliards et demi de dollars et un accroissement des revenus gouvernementaux de près d'un milliard et demi de dollars.

On est encore loin de pouvoir penser que ce rêve va se réaliser. L'expérience de Saint-Simon, dont on connaît mieux les résultats d'ici un an ou deux, devra être répétée ailleurs pour voir si les promesses qu'elle laisse entrevoir répondent aux attentes des chercheurs.

Le Salon des producteurs de renards du Québec fut aussi l'occasion de plusieurs concours. Le titre de grand champion toute catégorie pour les renardeaux a été décerné à Paul-Émile Dubois, de Black-Lake, alors que le deuxième gagnant était Paul Vachon aussi de Black-Lake. Pour les renards adultes, Paul-Émile Dubois a rafflé un autre titre de grand champion suivi par Vital Lemay de Saint-Robert de Sorel. Le concours du meilleur exposant a honoré une autre fois Paul-Émile Dubois et Paul Vachon. Lise Laforge-Côté, Alain Côté et Patrick Nadeau se sont mérités dans l'ordre les prix d'expertise pour le classement de renards. La coupe des producteurs de renards décernée à celui qui a obtenu la plus haute valeur pour les ventes aux enchères a été décrochée par la Ferme du Goupil de Saint-Nazaire de Bellechasse.

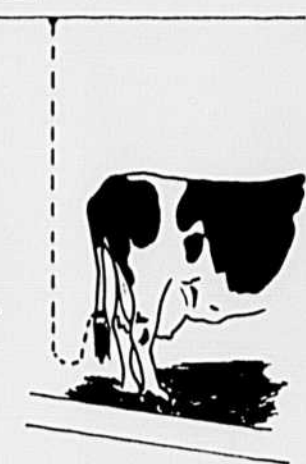
LES PROMOTIONS UNIVERSITÉ présentent:

Pour les producteurs laitiers

KEU-NETTE

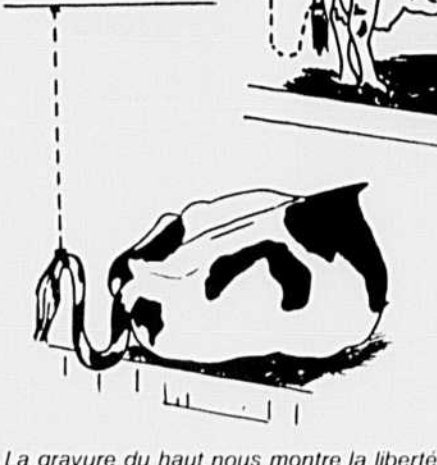
UN INSTRUMENT NOUVEAU, EFFICACE; UN OUTIL INDISPENSABLE DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE. CEUX QUI EN FONT USAGE DÉJÀ POUR LEUR BÉTAIL, NE PEUVENT S'EN PASSER. LISEZ BIEN CE QUI SUIT.

KEU-NETTE est un instrument conçu à la demande des producteurs laitiers, et qui agit de manière à ce que la queue des vaches ne soit en contact avec les bouses ou les urines, lorsque l'animal est couché. Si vous êtes producteur laitier, vous êtes familier avec les désagréments causés par les crins de queue malpropres. Finis ces inconforts avec **KEU-NETTE**.
Fait de cuir véritable, de corde de nylon et d'un matériau anti-corrosif, **KEU-NETTE** est construite pour durer des années.
Vous l'installez une fois pour la saison, et sa présence ne gêne aucunement la vache dans tous ses mouvements naturels.



SÉCURITÉ

KEU-NETTE est munie d'un dispositif de sécurité qui lui permet de se détacher automatiquement quand l'animal quitte sa stalle.



GARANTIE

KEU-NETTE EST GARANTIE CONTRE TOUT DÉFAUT DE FABRICATION POUR REMBOURSEMENT. RETOURNEZ TOUT PRODUIT DÉFECTUEUX, DANS LES 10 JOURS. A

LES PROMOTIONS UNIVERSITÉ ENR.
1415, place Université
Sherbrooke, Qc J1K 2P6
Tél.: 1 (819) 566-8551

La gravure du haut nous montre la liberté de mouvement laissée par KEU-NETTE lorsque la vache est debout.

Celle du bas démontre bien la protection accordée à sa queue quand l'animal est en position de repos.

Veuillez faire parvenir par le retour du courrier: (cochez votre choix)

12 KEU-NETTE à 2,25 \$ ch. = 27,00 \$

24 KEU-NETTE à 2,10 \$ ch. = 50,40 \$

48 KEU-NETTE à 2,00 \$ ch. = 96,00 \$

Aucun frais de livraison

A: NOM: _____

RUE (ou R.R. #): _____

VILLE: _____ PROV.: _____

CODE POSTAL: _____

NO. DE TÉL.: 1 (____) _____

Je vous inclus mon chèque personnel ou mandat-poste au montant de _____ \$, et fait à l'ordre de _____

Les Promotions Université Enr.
ou: 1415, pl. Université, Sherbrooke, Qc J1K 2P6.

Je préfère payer au bureau de poste (C.O.D.), et je comprends qu'il y aura alors une charge additionnelle de 3 \$ aux prix ci-haut mentionnés.

KEU-NETTE n'est pas disponible en magasin. Prenez en cette exceptionnelle subvention de 1,00 \$ une valeur d'au moins 1,00 \$ DÉCOUPEZ ET REMPLISSEZ ATTENTIVEMENT CE COUPON-REPOSSE ET POSTEZ-LE DÈS MAIN TENANT. AFIN DE VOUS ASSURER UNE LIVRAISON RAPIDE. Pour informations: 1 (819) 566-8551

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION

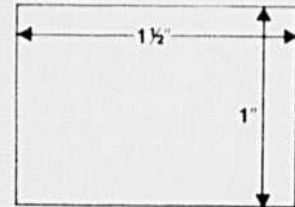
- Annonces sans cadre: 40¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 8,00 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,00 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 2,60 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 6,00 \$ la parution.
- Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres mouluées).

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.

Tarif: ... 3,05 \$ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple:



Annonce classée commerciale 42,70 \$ moins rabais si applicable. Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires Christian Guinard ou Réal Loiseau.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Ligne directe Montréal: 521-4850

AIGUISAGE

AIGUISAGE de lames "clippers" vaches et moutons, 4.00\$ le set, postage en plus, nouvelle méthode d'aiguisage finition retoussante, garanti de coupe. MARCEL LAPOINTE, 415 St-François, Lambton, QC. G0M 1H0. (418) 786-7747 17/12

AIGUISONS lames de tondeuses pour chevaux, moutons et vaches. Réparons tondeuses Aesculap, Sunbeam. Satisfaction garantie. ATELIER GE-MA, 395 Dupont, Mont-Laurier, J9L 2R6. (819) 623-6622 2/88

AIGUISAGE de lames "clipper" vaches, moutons, 4\$ set, postage en plus. Nous garantissons notre aiguisage. Pour un travail garanti, adressez LES ATELIERS FONTAINE ENR., 134 Limoges, Sorel, J3P 1T3. Tél. (514) 743-9623 10/12

AIGUISAGE de lames vaches et moutons, 4\$ le set + frais de poste, coupe garantie. VENTE, ECHANGE, REPARATION de tondeuse Sunbeam, Aesculap, LUCIEN & NORMAND LACASSE, 183 1er rang est, St-Gervais, Bellechasse, G0R 3C0. (418) 887-3595 1/88

NOUS AIGUISONS les lames de tondeuses à vaches. Aussi VENTE et REPARATION. Satisfaction garantie. DENORMÉE MOTEUR ELECTRIQUE, 121 Fafard, St-Cuthbert, J0K 2C0. (514) 836-2907 17/12

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vélées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paiements argent comptant. Tel. entre 19 h 00 et 21 h 00.

à frais virés
(514) 549-4163

HIGHLAND

Taureaux et taures pur sang enregistrés pour vente ou location

Ferme ABG. Highland Enr.
191 - 10e Rang Ouest
Princeville (Québec)
Tel. (819) 364-5728

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attachages de chevaux ou harnais. 4\$ frais et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNISS ENR. 130 St-Georges nord, Asbestos, QC. J1T 3M7 (face au cimenterie). (819) 879-7572. JNO

Désormais, vous pouvez combattre l'un des désagréments de l'hiver avec les abreuveurs



MiraFont

- Fonctionne sans électricité
- Ne gèle pas l'hiver
- Des tests effectués à l'université ont montré que l'eau de ce type d'abreuvoir ne gèle pas, même à des températures extérieures aussi basses que -100°
- Le système empêche aussi la formation d'algues due à l'absence de lumière
- De fabrication très résistante
- 9 modèles disponibles
- Idéal pour les bovins, chevaux et porcs

Pour de plus amples informations, contactez sans délai le représentant du Québec

Michel ou Ginette Gagné
Ranch Lougami
rue des Vétérans, R.R. 1
Asbestos (Québec) J1T 3M7
(819) 879-2250

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vélées ou devant véler sous peu. Echange accepté (boeufs, etc.) NORMAND THIÉRIEN, 110 Montée Alard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tel. ferme (514) 839-2749 3/88

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vélées ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél. (514) 471-8181. JNO

CHAROLAIS - PERCHERONS Taureaux, vaches et chevaux de trait, à vendre à l'année, pour toutes les bourses. MARC LABRECQUE (514) 244-5861 1/88

TRUIES HYBRIDES F1, classes à vendre. FERME DES MILOT INC, 550 boul. Trudel, Yamachiche. Tél. (819) 296-3247 18/2



Félicitations aux Acheeteurs de la vente de femelles du 14 novembre 87 organisé par l'Association Charolais

Guy et Huguette Gosselin Bury
Pierre MarKis
St-Gérard de Yamaska
Ferme Charolais Odell
St-Monique
Ferme Girardeau et Laplante
St-Jochim Shefford
Henry Lacasse
Ancienne-Lorette
Jacques Pitt
Vileroi
Pierre et Rita Bourdois
St-Armand
Gilles Lizotte
Fleurmont
Roger Chabot
Montmagny
Ferme Dubuc et Frères
St-Eulalie
Lucien Sysvain et Fils
Kalevala
Ferme Coujo
St-Pie-de-Guire
Les Élevages Mercier et Frères
Berthier-sur-mer
Ferme Gagné Enr.
St-Edgar Gaspésie
Ferme St-Vincent
St-Cuthbert
Ferme Louber Enr.
St-Marie-de-Beauce
Ulton Court Charolais
Mansonville
C.L.M. Charolais
St-Barthélemy
Alphonse Desroches
St-Alphonse
Jean-Claude Verreault
St-Pierre-de-Sorel
Yvan Turgeon
Ascot Corner

Pour informations:
MARTINE GAUTHIER
SEC-PROPAGANDISTE
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS
C.P. 120
Saint-Sylvestre G0Z 1H0
Tél.: (819) 285-2039 (soir)

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vélées ou devant véler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Echange accepté.

JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvestre, cte Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

AYRSHIRE

VACHES et TAURES d'élevage, pur sang, vélées ou sous peu. FERME ST-BLAIN, Verchères. Tél. (514) 583-6310. 583-6533 10/12

SIMMENTAL

BON CHOIX de jeunes taureaux pur sang, issus d'insemination. ALBERT ou EDITH MENARD, route 138, St-Barthélemy. Tel. (514) 885-3074 24/12

VACHES LAITIÈRES

Vaches et taures Holstein dues pour véler ou fraîches. Au choix. Possibilité de livraison. Information: FERME FORTISE ENR. (418) 453-2145 3/12

CHAROLAIS

Ferme Couture & Frères Inc.
JEUNES FEMELLES de 6 à 18 mois et jeunes TAUREAUX de l'année, contrôlés en station d'épreuves. Progenitures de Royal Heritage, fils de Royal Constructor et progenitures de Green Acres Torpedo fils de CCC Elevations Knoc Kout. (418) 326-8141, 328-3330 3/12

CHEVAUX de trait et chevaux de selle, à vendre. Tél. (514) 478-2205 3/12

HEREFORD Plusieurs taures ou jeunes vaches et un excellent taureau, avec ou sans enregistrement. PIERRE COCHAUX, St-Gilles (Lotb.) Tel. (418) 888-4886 3/12

CERCLE JERSEY DU QUÉBEC

Si vous désirez des renseignements sur la race Jersey ou achat de sujets d'élevage s'adresser à LEO CHOINIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, J0L 1T0. (514) 469-4810 3/12

TAUREUX Holstein pur sang 1 1/2 ans, non enregistrés, vélant en novembre, décembre, prix à discuter. SIMON SOUCY, St-Pascal Kamouraska. (418) 492-2687 3/12

SIMMENTAL

VACHES et TAURES gestantes croisées, pur sang et "fullblood", 3 TAUREAUX poliéd pur sang âgés de 10 - 18 mois. FERME LASÉN, Arthabaska. (819) 357-9063 3/12

CHEVRES LAITIÈRES Toggenbourg, pur sang 5 mères, 2 chevrettes, 2 chevreaux, prix. 850\$. Tel. (819) 828-3196 10/12

BLANC BLEU BELGE

RENDEMENT à l'abattage pur sang 75%, croise Holstein 65% SEMENCE disponible 125 la dose. BBB Prescott (613) 679-4133 10/12

FERME HOUDE & FILS

559 ch. Giroux, Brumptonville J0B 1H0. A. CHOISIR sur au delà de 300 têtes TAUREUX et VACHES Holstein pur sang, de grande qualité et à haut potentiel génétique. Aussi TAPIS pour vaches ANIMATT, Jacques Houde (819) 846-6282, Pierre Houde (819) 846-6167 10/12

FERME THOMAS PELLETIER CHAROLAIS

BONNES FEMELLES pur sang, garanties gestantes, 1 500\$ et + 10 jeunes TAUREAUX fils de High-Voltage, au choix 1 250\$. L'Islet (418) 247-5289 rés. (418) 596-3045 bur 10/12

HOLSTEIN

VACHES pur sang et NIP fraîches ou dues sous peu, en direct de chez l'éleveur. FERME LA QUÉBÉCOISE, Pierre (819) 362-3312 28/1

ABITIBI: Troupeau 65 têtes HOLSTEIN, quota 6 114 kg plus 70 litres nature; PIPELINE De Laval 2 po., moteur 5 h.p. (819) 732-2300 17/12

50 JEUNES TRUIES

F-2, 1re portée, vaccinées, saillies septembre, octobre. 5 VERRATS Yorkshire pur sang, 9 mois, prix 250\$. (514) 568-2348 10/12

CHAROLAIS Vaches pur sang avec veaux; 77 TAUREAUX (full french) 1 1/2 an indice 121, 127. HARRISON CHAR HAVEN FARM, Roslin Ont. K0K 2Y0. (613) 477-2004 17/12

PUR SANG BELGE ETALON 2 1/2 ans blond, crinière pâle, 2 POULAINS 6 mois, blonds, crinière pâle; 2 POULICHES 1 1/2 an; pouliches 3 4 ans. FERME JEAN-NOËL LAJEUNESSE. (514) 889-2822 10/12

PUR SANG QUARTER HORSE: Magnifique jument 10 ans, domptée selle et voiture + sa pouliche 2 ans, son poulain 1 an. (514) 889-2822 24/12

2 POULICHES Belges 5 mois, pur sang. Tel.: Heure du souper (514) 474-1363 10/12

MONTAGNE des PYRÉNÉES - Lignées pyrénéennes à l'atavisme intégral. Sources: Nalzan du comte de Foix - Chôts à vendre. CHENIL DU GRAND BAOU (418) 775-8442 10/12

4 CHEVAUX Clydesdale 6, 5 et 4 ans, aussi un POULAIN de 8 mois. Tél. (819) 449-5643 10/12

PERCHERONS DE L'OUTAOUAIS: juments gestantes et aussi "guiding", à partir de 950\$ à 1 500\$, pour départ rapide. PHILIPPE MALLETT (819) 985-2400 10/12

VACHES à boeufs, SOUFFLEUR à neige Pronovost; TRACTEUR M.F. 30 industriel + pelle; PRESSE foin Inter 430 + lance-balles. (418) 883-2089 7/1

POULAINS, POULICHES Belges, de l'année, pur sang, croisées, aussi CHEVAL de trait et pouliches (2 ans) GÉRARD ADAM, St-Prosper (418) 328-8361 7/1

CHEVAUX Percheron noirs, pur sang; 4 JUMENTS de 3 à 8 ans; 2 POULAINS 16 et 4 mois. Tél. (819) 428-3344 14/1

PAIRE CHEVAUX Percherons 1 400 lb, deux JUMENTS Appaloosa poulinant avril '88, aussi REMORQUE à deux chevaux. Tel. (514) 549-4597 7/1

ANIMAUX DEMANDÉS

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cte St-Hyacinthe. Tel. (514) 796-2366 ou (514) 792-3834 3/13

DESIRE acheter troupeau de CHEVRES laitières. Tel. (418) 833-6607 17/12

Acheterais COQS à CHAIR, de 10 à 13 lb, vivants. Tel. (418) 739-4505 10/12

À VENDRE - DIVERS

Nouveau brûleur à brin de scié, Nouveau moulin à bois de chauffage, Nouvelle fonduse à moteur et convoyeur avec traction. Déchiqueteur à fumier de mouton.

J.H. BOISSÉ ENR.
(514) 297-2715 JNO

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVIERS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cte Yamaska, J0C 1H0. Tel. (819) 397-2972 JNO

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE RICHER DOUVILLE: Tubulures, évaporateurs Waterloo et Dominion Grimm, systèmes par osmose inverse, extracteurs de sève, pompes à vide, cuves et usages. TOUT POUR L'ÉRABLIÈRE. (418) 277-2036 7/1

LACTODUC BOU MATIC 2", compresseur 5 forces, installation 40 vaches, 4 unités, 4 ans d'usage. Cause abandon de l'industrie laitière. (819) 846-3219 3/12

APICULTEUR à vendre 1 000 HAUSSES 2/3 avec cadres, neuves AUBAINES 8,00\$ unité, 7,25\$ unité (100 et +). Tel.: le soir (418) 493-2651 10/12

CLASSEUSE D'OEUF

Marque EGO-MATIC, 60 caisses/15 dz/heure. Aussi 3 EMBALLEUSES d'oeufs marque Diamond, très bonne condition. Jour (819) 824-4419, soir (819) 824-6558 17/12

MIEL: Acheterais miel en rayons, petits et gros formats. Tel. (819) 837-2080 17/12

ÉVAPORATEUR 1 an d'usage, bassin acier inoxydable 30" x 10", 1 grand bassin rayon 4", 2 petits bassins, prix 1 600\$. (819) 827-0514 3/12

BULK TANK USAGÉ

200 à 2 000 gallons, échange accepté, bassin pour eau d'érablie. LOUISEVILLE REFRIGÉRATION ENR. (819) 228-4468 17/12

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable de 18", 24", 32", 39", 51" de large, en longueurs assorties. Échanges acceptés. Commandez tôt et bénéficiez d'escompte supplémentaire. Dépliant publicitaire sur demande. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE L.T.E.E. 43 Reid, Drummondville, Québec. J2B 7T5. Tél. jour: (514) 568-6232, soir: (819) 477-2875 3/12

SIROP D'ÉRABLE à vendre en vrac, clair, medium, foncé. Aussi RÉSERVOIR à l'huile de 2 000 gallons. Roxton Pond (514) 372-5089 17/12

FOURNAISE à l'huile horizontale LENOX, année 1981, très bon état, 700\$. Richelieu, cte Rouville. Tél. (514) 658-7427 24/12

EQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE

Génératrice diesel 6 cylindres, 60 kw, remonte à neuf, chaudières aluminium 1 1/2, 2 gallons, couvercles et chaudières usagés. (819) 652-2649 24/12

QUOTA pondreuse 6 684. Tél. (514) 378-1423 3/12

CLÔTURES DE FERME

USAGÉES avec poteaux de soutien, quantité approximative 2 200 pi., à prix de débarras. CLÔTURE UNIVERSELLE, Québec. (418) 648-2338, soir (418) 622-9676 3/12

RÉSERVOIR à lait De Laval, 300 gallons. Tel. (514) 454-2568 10/12

TABLE HYDRAULIQUE sur roues, pour rognage de sabots à vache. Tél. (418) 935-3351

(2) TRANSMISSIONS de nettoyeur de marque Jutra et Patz, en bonne condition. Tel. (819) 228-5181, (819) 296-3996 24/12

GÉNÉRATRICE 10 000 watts sur PT0 de tracteur, 900\$. GRATTE de tracteur, 350\$. Tel. (514) 491-0906 17/12

NETTOYEUR D'ÉTABLE Houle, tournant à gauche, 265 pi. de chaîne 7/8, montée 60 pi. Tél. (514) 796-5810 7/1

ÉVAPORATEURS USAGÉS

(3) ÉVAPORATEURS à l'huile, st 5' x 11' Waterloo, hottes alum., préchauffeur, complet. POËLE de finition, 2' x 6' panes st, soude à l'argon, SET DE PANNES 6' x 12' st. Waterloo, ÉVAPORATEUR 2' x 6' plus 5" st, flottes, cheminée, etc.; ÉVAPORATEUR neuf 2' x 8' métal, plus 5" Buckingham. Après 18 h 00 (819) 986-8784 7/1

ÉVAPORATEURS 48" x 12, 30 x 10, 24 x 6, (2) BULK TANK Zero 400, 300 gal. CHAUDIÈRES aluminium 2, 1 1/2 gal. chaudières, bassins. Acton Vale. Après 20 h 00 (514) 546-7788 7/1

LUMIÈRES 10 000 heures 25 watts à 100 watts, 130 volts, 0,79\$ l'unité, caisse de 120. FLUORESCENTS 8' 4,59\$ l'unité; BALLAST 8', 20,99\$ l'unité; FIXTURES 8' 2 fluorescentes, 31,99\$ l'unité; LUMIÈRES chauffantes infra-rouge Philips 175 watts, 11,95\$ l'unité. Lajoie, St-Hyacinthe. (514) 773-3552 7/1

MIEL blanc, MIEL doré, en 45 gallons. Tel. (514) 477-0450 10/12

MACHINE Blanchette pour MOULER et ENVELOPPER beurre, fromage, foie gras, à la livre, la demi livre, le quart de livre, 2 800\$. ENCAN LEHOUC INC. (514) 263-3180 10/12

BÂTIMENTS

les revêtements
AGRO-115
1987 INC.
Tél. (514) 375-9888
82-3 Irwin, Granby, Qc J2G 8C8

Feuilles de polyéthylène 4' x 8', 4' x 9', 4' x 10', de 70 mm à 500 mm d'épaisseur aussi disponible en rouleau de 4', 5' par 100', 200', 300', avec moulure, joint, coin intérieur, extérieur, rivet de plastique, idéale pour le revêtement intérieur de laiterie, étable, porcherie, entrepôt frigorifique, imperméable, inaltérable, facile d'entretien, plus besoin de peinture.

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRE VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cte St-Hyacinthe, QC. J0H 1Y0. Tél. (514) 798-2240 JNO

ISOLATION laine soufflée, maison et tout genre de bâtiment. Estimation gratuite sur place. ISOLATION RENOMMÉE ENR. Tel. (514) 460-7830 17/12

BOIS - MATÉRIAUX

PORTES DE GARAGE

NEUVES et USAGÉES. Opérateurs électriques. Spécialistes vente et installation, toutes grandeurs. Montréal (819) 758-3643, Drummondville (819) 472-3815, Thetford Mines (418) 338-2088, Sorel (514) 742-4711, Valleyfield (514) 371-4995, St-Jérôme (514) 438-5727, St-Hyacinthe (514) 773-6995, Dorval (514) 635-6399, Longueuil (514) 674-0443, Granby (514) 372-0593, St-Jean (514) 347-7070 JNO

TUYAUX D'ACIER ONDULÉS Ponceaux de plastique Big "O" Tuyaux B.N.Q.

Pour champ d'épuration Vente au prix du gros TUYAU J. FRASER INC. BEAUCE: (418) 467-9750 BEAUCE: (418) 387-3281 Sag. Lac St-Jean: (418) 668-5293 Ailleurs au Qc: 1-800-363-1333 JNO

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPECIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou bois recouvert de vinyle, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES LD G. 2045 Visitation, Joliette, Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311 3/88

BOIS DE CONSTRUCTION - SPÉCIAL! À qui la chance? Un seul téléphone vous convaincra des bas prix: 2 x 3 x 2 x 10, CONTREPLAQUE 3/8, 1/2, 5/8 et 3/4, ASPÉNITE 1/4 et 7/16, 4 x 4 et 10", 6 x 6, 8". Livraison compensation. ALCIDE PARADIS INC., 3040 boul. Laurier, Ste-Rosalie, a St-Hyacinthe. (51

FOIN - GRAIN - PAILLE

MARCHANDS DE GRAINS

Les éleveurs Gendron Inc. achètent et vendent tous les grains, maïs, maïs humide, orge, blé, avoine, soja. Livraison incluse ou à prendre aux éleveurs. Téléphonez sans frais.

1-800-363-1302

ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNE

tre coupe et 2e coupe et aussi paille

Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Clé Ibertville

FOIN ET PAILLE

FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
Tel: (514) 655-2858
(514) 655-5392 JNO

ACHÈTE foin et paille de bonne qualité
VENDS rpe de bois en sac. RENE NOR-
MANDIN, Mont St-Gregoire. Tel: (514)
347-7714 7/88

ROLLAND GOSSELIN Commerçant foin,
paille, rpe de bois sec en sac. Transport
inclus au Québec et aux États-Unis. ST-
LAZARE BELLECHASSE TEL: (418) 883-
3608 8/88

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain
humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livrai-
son partout FERME LEMAY. Tel: (514)
792-2375, (514) 792-2118 11/8

FOIN, PAILLE à vendre. Transport inclus.
St-Jean-Chrysostôme. Tel: (418) 839-
4472

MAIS ST-MARCEL INC. Sommes acheteur
de BLE de consommation humaine
ACHETONS et VENDONS tous les
grains, maïs, maïs humide. Livraison par-
tout ou à prendre à l'éleveur. Tel: (514)
794-2098 7/88

ACHETERAIS paille, foin de luzerne et
mil. Paiements bon prix. Tel: après 18 h 00
(514) 245-7608 3/12

MARCHAND DE GRAINS

Achat et vente de toutes céréales
Qualité et Service
Transport Real Gaudette Inc.
Centre régional
Tel: (514) 787-2440 21/1

FOIN no 1 mil et petit trefle, 5 000 balles.
St-Eustache. Tel: (514) 472-2755.

BLE de consommation humaine et animal,
à vendre. Saison 1987. Possibilité
de transport. PRINCEVILLE. Tel: (819)
364-2974 10/12

FOIN et PAILLE à vendre, transport
inclus. FERME SIMARD, Ste-Anne-des-
Plaines. Tel: (514) 478-1516 21/1

ACHETERAIS foin et paille dans un rayon
de 80 km de Mirabel. Tel: (514) 478-
1516 21/1

ACHETERAIS environ 20 000 à 25 000
balles de PAILLE commune, à la corde.
Dans les environs de Montréal, (514)
445-0209, (514) 773-1195 17/12

AVOINE et ORGE à 4.50\$/le 100 lb, mini-
mum de 1 000 lb. PAILLE à 1.25\$/mini-
mum 20 balles. Tel: (514) 477-9467.

FOIN à vendre: 7 000 balles, LACTODUC
DeLaval 2 po pyrex, pour 46 vaches.
Tel: (819) 875-3967 3/12

CHERCHE cultivateurs intéressés à ven-
dre foin 2e qualité pour l'année 87-88.
Balles minimum 50 lb, minimum 750 à
900 balles par voyage. Dépot sur achat
de foin si nécessaire. Si intéressés, appe-
ler PIERRE CADIEUX (613) 679-2623
24/12

MACHINES - OUTILLAGE

TRACTEURS

- JD 2010 gaz + chargeur
- JD 3020 cab + chargeur #148
- JD 1830 refait à neuf
- JD 1830 cab + chargeur
- JD 1830 + chargeur
- Oliver 1655 4 R/M
- JD 2120 4 R/M
- Ford 5000 D Trans/Selecto
- AC6080 4 R/M + cab
- JD 3130 2 R/M - cab + 1200 h

BATTEUSES

- JD 6600 Tables + nez, 6 rgs
- JD 3300 gaz + cab nez, 3 rgs
- Table à grain très propre
- MF #82, table 10'
- JD #4400
- 1 MF 35
- Fourragère JD nez 2 rgs
- Fourragère NH Super 717, nez 1 rg
- Casseuse à maïs N. Idea 1 rg
- Egrenneuse à maïs N. Idea 2 rgs

Équipements Aganier Ltée
1325, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118
Région ouest 827-2848
Alain
(514) 454-2118

EXCAVATEUR KELLY



Mini comme les gris
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6 6 8 6 10 6 12 6
Remède 9 à 36 disponible
Aussi
Facile pour chargement du fu-
mier, pouvant s'installer sur
hydraulique, 3 points.
Pour informations
Les Distributions
Payeur
5319 est. rue King
Ancot Corner
(Sherbrooke) Québec, J0B 1A0
Tel: (819) 821-2015



HECTOR DELORME & FILS INC.

- Reparation de pompe à haute pression.
(Bean, Fmc, Myers, Magkist, Hypra, etc.)
- Faites-le cet automne et bénéficiez de meilleurs prix.
- Fabricant de pulvérisateur et nettoyeur à haute pression cyclone
- Quincaillerie industrielle et agricole (courroie, roulement à bille, etc.)
- Tous genres de système d'irrigation.

Tél. (514) 293-5310



À VENDRE — MOULANGE MOBILE FEEDMOBILE 1979
ROULEUSE INCLUSE
parfaite condition
À VENDRE AVEC
OU SANS CAMION
Prix: 55000\$

FONTAINE
AGRI-SERVICES LTÉE
638, BAS-DE-RIVIERE, C.P. 382
ST-PIE DE BAGOT (QUÉBEC)
CANADA J0H 1W0
(514) 772-5129

SPÉCIAL BATTEUSES

- M3-85 nez 630
 - N6, 85, 8 rgs 4 wd
 - K, 2 tables
 - L2 81 2 tables
 - L3 83 4 R/M 2 tables
 - 1 Inter 715, 2 tables
 - MF 510 Diesel 28 LX 26 R2, 2 tables
 - M2 Table 15' nez 6 rgs
- USAGÉS
- Oliver #1370 4WD + Cab + Loader Lessard
 - White 1470 2 R/M
 - Belarus 180 HP articulé 23' x 26 R2, roues doubles
 - Belarus 800 + cab
 - JD 2140
 - MF 255 loader
 - AC 6080, cab 4 WD + loader
 - Belarus 820 cab + loader 4 WD



Équipements H. Palardy Inc.
51, Principale St-Damas, c/é St-Hyacinthe
Tél. (514) 797-3325

TRACTEURS

- Bon prix
- JD 2120, 7 500 \$ Hi Low
- Universel #590 4 500 \$
- JD 3140 4 x 4 16 900 \$
- Inter 5088 cab + chargeur #2350 roues doubles
- JD 4230 + cab AC Bonne 17 500 \$
- JD 3140 4 x 4 cab Laurin, chargeur #260
- JD 4450 2300 hres, P/shift très bon état

BATTEUSES

- MF 550 cab gris
- 2 tables. Très propre
- Prix abordable
- Choix de grandeur à maïs 4 rgs, 6 rgs, 8 rgs, Model 7000
- Herse cultivateur, Leley Terre, 4 mètres 4000 \$
- JD 4400 diesel rotary SCREEN air climatisé, 1400 hres, excellent état. 19500 \$.
- JD 6620 1800 heures, aubaine
- MF 850 700 hres, 4 R/M, 2 tables

St-Onge et Perreault Inc.
1700, chemin Ste-Catherine
St-Polycarpe (Que) J0P 1X0
Tel: (514) 269-2353
1-800-363-5397

TRACTEURS

- White 1365 4 R/M pelle + cab
- White VENDOR cab + air 15 000 \$
- White 2-60 4 R/M cab 11 500 \$
- White 1270 500 h.
- Ford 7710 cab air 22 000 \$
- Ford 7700 cab
- Ford 6610 cab air 1983, 1336 h 20 000 \$
- JD 4050 4 R/M P/shift, cab PSD
- JD 4230 Turbo 4 R/M cab + 16 900 \$
- JD 4240 cab air 26 900 \$
- JD 4 R/M
- Universel #640 DTC 1984, pelle + cab 4 wd PSD
- Deutz DX 110 4 R/M
- MF 1080 cab

LES ENTREPRISES MICHEL GIROUARD INC.
Siege social Laurier Station
Suite 278, Transcanadienne
Tel: (418) 728-4534-4535

Atelier de réparation et locations
339 Grande-Ligne
Victoriaville (Québec)
Tel: (819) 758-9566-9043

Batteuses usagées

- 1 Gleaner N-5, rotative
- 1 Gleaner L2, 1981, 4RM
- 1 Gleaner F2, 1980
- 1 Gleaner F, cabine
- 1 Gleaner G, cabine
- 1 Gleaner E, 1981
- 2 Gleaner E
- 2 Oliver 525, cabine, 3rg
- 1 Ford 620
- 1 Inter 303, 3 rg, 10 pieds
- Pièces de rechange neuves ou usagées

TRACTEURS USAGÉS
- Deutz-Allis 8010, 4RM, 159 HRS.
- Allis-Chalmers 8080, 4RM
- Allis-Chalmers 200, 95 HP
- Allis-Chalmers 185, 75 HP, 18.4 x 34 rég.
- Allis-Chalmers 5040
- Case 1170, 120 HP.

DIVERS
1 Andaineuses Inter 201,
1 moulange N.Holland 351,
1 nez à maïs N. Holland,
1rg pour 717

MACHINERIES FOREST
444, PETIT ST-ESPRIIT
L'ÉPIPHANIE (QUÉBEC) J0K 1J0
(514) 588-5553

USAGÉS

- JD 4640 cab + air cond. A1
- JD 2130
- Faucheuse cond. MF#925
- Camion GM avec chargeur à bois
- Trailer dumper 8 tonnes
- JD 3130, 1979
- Presse JD 336, très bonne cond.
- Batteuse Inter #105 faux et ramasseur
- Presse NH modèle 276 comme neuve
- Presse Hesston 4500 avec lance-balles

Équipements BRUNERU
180, rue des Industries
Lavaltrie J0K 1H0
Tel: (514) 588-3088

SPÉCIAL DE BATTEUSES 2 ou 4 roues motrices DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

BATTEUSES, M.F. 760, (2) 750, 550, 540, (3) 510, (4) 300, (2) 410, (1) Ford John Deere 7700 4 roues motrices, (2) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers M2 F, Inter 1460 axial, 915, 815, (2) 715, 615, 303, 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à maïs, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Inf. JEAN-MARC GREGOIRE, St-Cimbert, (514) 836-4596, (514) 836-6589 JNO

TRACTEUR White 4-150, moteur 3208 Caterpillar, 3 000 heures, pneus 23 x 34, très propre, prix 13 000\$. Tel: (819) 398-2405 10/12

TRACTEUR Inter hydro, 1066, turbo, 4 roues motrices, 140 h.p., pneus neufs, avec souffleur Blanchette 8' x 6' installé sur le devant, prix 38 500\$, très propre, (514) 742-0814 10/12

TRACTEUR marquée Landini 8830, année 1986, 4 roues motrices, cabine, chargeur, 700 heures, 72 h.p. Tel: (819) 888-2414 3/12

CHARRUE 4 versoirs, entièrement automatique, modèle Inter 720 à haut dégagement, semi-portée, très bon état. Tel: (514) 588-3329 3/12

BATTEUSES John Deere 4400, 1 900 heures, FORD 624, 1 800 heures + table à grain de 13', en bonne condition. Princeville, (819) 364-2974 3/12

MELANGEUR MOBILE. Mélangeur mobile pour RTM avec PTO pour tracteur, à l'état de neuf. Artnabaska, (819) 357-9063 10/12

TRACTEURS 4WD

Deutz DX-140 4 roues motrices, cabine + air, 1980, 24 vitesses synchronisées, 20 x 38 à riz, 140 hp. John Deere 1830 15 x 38, hds, avec loader, 146, très propre, 9 500\$. A.C. 7020, comme neuf, 1H 1466, cab + air, 20.8 x 38 à riz, A.C. 7060 cab, 20.8 x 38 à riz, très propre. Articulé Belarus 1500, 180 hp., moteur neuf, pneus à riz, 1H, 186 hydro, 1972, cabine, 20 x 38 à riz, très propre.

Faucheuses-conditionneuses
AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi, cabine, 1 177 heures, très propre. Vicom rotative 7, N.H. 489, 479, 488 et 489.

MOISSONNEUSES

GLEANER L2, GLEANER M2 KS, 630 + 15 pi, 1982, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives, F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi; GLEANER N5, 1981, 630 + 15 pi, très propre, 1H, 93 table 8 pi, très propre, 3 500\$. NEW IDEA 706 diesel, EGRENEUSE + 4 rangs + maïs, A-1 ANDAINEUSE M.F. 44

A.C. 330, 4 rangs + moniteur, A.C. 630, 6 rangs + moniteur + vis à engrais, 1982.

CHARRUE

1H, 720, 4 x 16", 4 oreilles neuves, 2 roues, 4 500\$. CHOPPER A MAÏS Brady 15, modèle 1680, refait à neuf.

PIECES USAGEES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS & USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein.

EQUIPEMENT BARABY INC.

(514) 296-4411, 4545, après 6 heures (514) 378-7323 JNO

SPECIAL FIN DE SAISON

Moissonneuses-batteuses JD 4400, 95, M.F. 205, N.Holland TR70, ANDAINEUSE M.F. 775, FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES M.F. 925, N.Holland 469, 461, New Idea, Heston, SEMOIR Inter 510, 10 et JD, VIBROCULTEUR 6 à 24 pi., charrue 2 à 7 raies, HERSE à disques 24 à 60 disques, PRESSES lance-balles et rondes, EPANDEUR à fumier, cabine et loader à tracteur, roues doubles, souffleurs, fourragère 718 N.Holland presque neuve, M.F. 200 N.Holland 717, Inter 550, 350, 16, souffleurs à silo, voiture N.Holland, Dion, Rex TRACTEURS JD 3130, 2010, 1020, 430, White 1470, 1476, 2-62, 1365 4 x 4, Oliver 1450, 1255, 770, 1370, 550 M.F. 165, 35, Inter 624, 414, 275, C.A. Ford 2000, 5000, INDUSTRIEL, Loader Allis Chalmers TL20, M.F. 256, Lift Tower avec virole, BULLDOZER JD 1010 etc. JEAN-YVES LAVOIE ENR (418) 247-3773 3/12

COMBINES À PRIX RÉDUITS

John Deere 7720 D, (2) John Deere 6600 D, (4) John Deere 4400 D, John Deere 3300 D, M.F. 750, 4 x 4, 750 D, 540 D, 510 D, 410 D, 300 G, Inter 1420 D, 915 D, Gleaner N 6 et plusieurs autres.

TRACTEURS

White 2-105, A-C 7030, A-C 200, Inter 1066, John Deere 3130 cab, Ford 7000, et plusieurs autres.

NEZ À MAÏS

Nez à maïs John Deere 3-4-6 rangs, nez à maïs M.F. 3-4-6 rangs, nez à maïs Inter 3 rangs, modèle pour 615 I.H.C., prix 1 500\$.

BOITES ENSILAGE New Idea, New Holland, FOURRAGERIE New Holland, modèle 1980, moteur Caterpillar avec pick-up à foin et nez à maïs 2 rangs, prix 12 500\$, ROULEAUX Brillon et HERSES à roulettes semi-portées, etc. S'adresser aux ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC 705 Joseph-Arthur, Joliette, QC J6E 3Z1. Tel: (514) 756-0501 10/12

DOMPEUR à choux, électrique, pour boîte 48 x 48, à vendre. S'adresser à (514) 435-2992 3/12

SOIGNEUR MELANGEUR RTM, sur roues Rovibec, avec moteur au gaz Honda 7.5 hp, 3 ans d'usage. Prix 1 500\$. Tel: (819) 358-2766

MOULANGE New Holland 352, 2 BENNES à mouler Victoria 3 tonnes. Tel: (514) 785-5567

CHARGEUR Case sur tracteur 580 automatique, très bon état, simple action, prix raisonnable. Tel: (418) 497-2416 10/12

TRACTEUR FORD 1982, 30 h.p., diesel, 300 heures, pelle et chaîne double action, 10 000\$ discutable. FENDEUSE à bois super puissante, 1 500\$, (514) 247-2245 10/12

TRACTEUR Massey 2745 avec cabine chauffante, 160 forces de moteur, bonne condition, 15 800\$. FORD 5000 diesel servodirection avec pelle double action, industriel, à vitesses, pneus 16.9 x 30, pompe indépendante, 7 200\$. INTER 444 diesel servodirection, cabine chauffante air force, 6 500\$. INTER 434 diesel servodirection, blocage différentiel 3 500\$. SOUFFLEUR à neige 6 1/2 pi, 850\$, voiture lance-balles 20 pi, long, neuve, en métal, 1 950\$, (514) 792-2394 10/12

CHARRUE Massey Ferguson, modèle 88, 6 raies; HERSE A DISQUES Massey Ferguson modèle 520, 44 disques. Tel: (819) 522-6583 17/12

TRACTEUR

International 966, moteur et embrayage et TA refaits en neuf, pneus à riz très peu usagés. Tel: (514) 347-7910, 347-6036 17/12

EQUIPEMENT À NEIGE

Tracteur White 1977, reconstruit à neuf, 150 h.p., avec souffleur à neige Blanchette très propre. ATTELAGE de camion avec aile de côté, 2 500\$. CHARRUE à neige et "one way" 700\$. Tel: (819) 477-3537 3/12

TRACTEUR Inter 784 T.A., cabine avec ou sans loader, 2 250\$, 2 500 heures, CHARRUE Overum semi-portée, 4 versoirs 12 - 18 pi. Joliette (514) 756-2764 17/12

TRACTEUR JD 8630 1977, sortie hydro, cabine air climatisé, roue double trois points EXCELLENTE CONDITION. Tel: (418) 492-1261 17/12

SPECIAL

TRACTEUR White 260 et 1370, 4 roues avec loader, 1365 4 roues HERSE à disques de 28 à 64 roulettes, BOITE dompeur pour machinerie s'installant sur camion, GARAGE RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893 JNO

MOULANGE Mix-MILL John Deere 400 très propre, excellente condition. Tel: (514) 371-2464 3/12

LIQUIDATION

EQUIPEMENTS NOUVEAUX pour cueil-
tir le maïs sucré, tracteurs, convoyeurs,
"containers", camions réfrigérés, mo-
teurs et pompes hydrauliques électri-
ques, réservoirs de 10 à 6 000 gallons,
wagons de ferme, outils, congelateurs,
etc. 3595, boul. St-Charles nord, Kirk-
land, H9H 3C4, route 50 de la Transca-
nadienne (514) 694-4215 24/12

ANDAINEUSE M.F. 36, BATTEUSES M.F. 510 et 540, diesel, avec hache-paille, très propre, jamais battu de maïs. Prix à discuter, (418) 885-8106 17/12

ARROSEUSE pour verger G.B. 32", de tan "high speed", excellente condition, prix très compétitif. Tel: (514) 467-4744 3/12

ROUES DOUBLES 18.4 x 34 toutes équipées, TRACTEUR Inter 824, 4 W.D. année 73, mécanique A-1, avec ou sans chargeur 2250, (514) 469-2501 24/12

LIGNE COMPLÈTE d'emballage carotte, basculeur, laveuse 17 long + oeil magique, cylindre pour porte-convoyeur pour balance + rampe, (2) convoyeurs pour déchets, (514) 454-4828 3/12

SPECIAL FIN D'ANNÉE

PNEUS à riz 18.4 x 38 neuf, 24.5 x 32 ROUES DOUBLES 13.6 x 28, 16.9 x 30, 18.4 x 30, 18.4 x 34, 15.5 x 38, 18.4 x 38, 20.8 x 38. Tel: (418) 365-5580 14/1

MASSEY FERGUSON 165, diesel, avec loader multi-power, pneus 15.5 x 38. Tel: (514) 787-2716 3/12

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE New Holland 489, avec cylindre, 2 hoses, année 1985, comme neuf et bien propre, prix 7 500\$. HANS BANZ, 219 Rivière Bois Clair, St-Edouard, c/é Lotbinière, G0S 1Y0. Tel: (418) 796-2964 24/12

CREDIT D'IMPÔT

Achetez vos machineries avant le 31 décembre pour le crédit d'impôt.

SOUFFLEUR À NEIGE

Valac 78' neuf, 1 600\$, 86' neuf 1 650\$, Pronovost 98' neuf, 3 wagons dompeurs, 2200\$ chacun.

WAGON

VALAC 8 tonnes, neuf, pneus larges, 1 000\$, Valac 10 tonnes, neuf, pneus larges, 1 400\$, boîte à foin 20' - 24', boîte à grain 300 minots.

TRACTEURS

Plus de 20 EXCELLENTS tracteurs usagés: FORD 1210, 16 h.p., diesel, 1710, 4 roues motrices, 30 h.p., chargeur, 4000 gaz, 5000 diesel, (2) 4600, 60 h.p., (3) 7600, 90 h.p., avec cabine, 7710, 2 roues motrices, sans cabine, 300 heures, 1987 (pour culture de pommes de terre), (2) 9700 cabine air, M.F. 1085 cabine, chargeur, benne à neige, 1H, 986, 100 h.p., cabine, 2 200 heures, Deutz 6260, 6260, 60 h.p., cabine, chargeur, 4 roues motrices 200 heures, J.D. 2010 gaz, Cock-shutt 50 diesel, cabine, chargeur, 2 000\$. Possibilité de financement à taux réduits.

FOIN

Plus de 50 machineries à foin usagées telles que:

Acheterais TRACTEURS de toutes sortes pour pièces, GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHONIERE, route 139, Roxton Pond, Cte Shefford, Québec
Tel: (514) 372-9527 3/88

Acheterais TRACTEURS de toutes sortes pour pièces, brûles ou accidentés, URGEL PALIN, 135 rang Lepage, Ste-Anne-des-Plaines, J0N 1H0
Tel: (514) 478-1311 31/12

ACHETERAIS chargeur à tracteur pour installation sur Case ou David Brown 995. Tel: (514) 549-4034 10/12

PERSONNE RETRAITEE recherche maison de campagne à louer à l'année, à partir d'avril ou mai à prix raisonnable (514) 767-6841 17/12

ACHETERAIS environ 20 000 à 25 000 balles de paille commune à la corde Dans les environs de Montreal (514) 445-0209 (514) 773-1195 17/12

ACHETERAIS tracteur Fiat 780 ou 880, en bonne condition. Tel: (418) 963-2681 17/12

PENSION D'ANIMAUX

PRÉTERAIS très bon cheval de travail gratuitement pour hivernement. Ayant servi pour calèche dans le vieux Québec. ANDRÉ BEAURIVAGE (418) 687-9797 3/12

PLANTS

Plants de fraisiers certifiés par le MAPAQ
Contactez
Pépinière Gagné
191, 10^e Rang ouest
Princetonville (Québec) G0P 1E0
Tél.: (819) 364-5728
• Offrons plusieurs variétés pour une récolte abondante

GRIFFE D'ASPERGE à vendre Viking KB3. Inspection du MAPAQ, quantité limitée. Réservation: (819) 535-3242. TERRES MARAÎCHÈRE NORVIE ENR, Ste-Etienne des Gres. 3/12

PLANTS DE FRAISES

CERTIFIÉS d'Ontario, plusieurs variétés. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 Chemin Marcotte, St-Etienne des Gres, G0X 2P0. Tel: (819) 376-4198 5/5

POUSSINS - POULETTES

POULETTES race Warren, prêtes à pondre. FERME AVICOLE ROLLAND SIMARD, Ste-Anne-des-Plaines, Qc. (514) 478-2205 24/12

CENTRE AVICOLE BELANGER

Poulettes prêtes à pondre Warren Dekalb (rouges), Dekalb 527 (noires), possibilité de livraison par nos camions. Plus de 100 agents au Québec et Nouveau Brunswick, 72 route Gaspard, Ste-Louise, G0R 3K0. (418) 354-2557 JNO

SERVICES

SOCONAG INC
EXPERTISES AGRICOLES

SERVICES PROFESSIONNELS
— Irrigation souterraine
— Contrôle du drainage
— Agronomie, génie
Telephone (514) 489-9788

POUR FACILITER la vente de votre ferme, nous pouvons filmer sur cassette VHS, d'une durée de 2 heures, type VIDEO en couleur et avec frais. Pour information C.E.Y. courtier, GEORGES PAQUIN, jour 1-800-363-5466, soir (514) 774-0567 1/88

Vente et Service Patz

AVONS en inventaire machines neuves et usagées, pièces originales PATZ, prenons échange à prix compétitifs, vendeurs Patz nettoyeurs d'étable, soigneurs, convoyeurs reconstruits avec garantie. Livraison rapide, partout au Québec et en Ontario. DISTRIBUTION SERGE BELANGER INC., St-Janvier, Mirabel, Québec (514) 435-4813 JNO

SILOS

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cte Lévis (Québec), G6W 5M5. Tel: (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Equipement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

SILOS SECONDS

A VENDRE (2) 18 x 50', (1) 16 x 35', (1) 16 x 40', (1) 16 x 50'. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf. (418) 839-8808 JNO

SILOS-FOSSES À PURIN

Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non entanches, la solution à votre problème.
CIMENT SOUFFLE INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

PATZ

VENTE et SERVICE
AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ. Service complet de pièces. Prenons échange. Machines reconstruites avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. LES EQUIPEMENTS REJEAN JETTE INC. St-Cesaire (514) 469-3002, res: 469-5345 JNO

SILOS SILOUCHS
Béton. Dia. 12 à 30'
SILOS À PURIN
Tous diamètres



silos Beaudry INC.
1893, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tel: (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

Système d'alimentation



CROPHANDLER
La seule ALTERNATIVE CANADIENNE
• AUSSI SPÉCIAL SUR HARVESTORE •
Structure usagée
Tous les modèles remontés à neuf, garantis à neuf.
À partir de 28 500 \$
LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
(514) 658-2452

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir:
(514) 584-3116
JNO

CONSTRUCTION ACTON LTÉE
SPECIALISTES EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin, de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'. Plats-formes à fumier de 4 à 8' de hauteur diamètre désiré. Silos coulés ou douves de 16' - 18' - 20' - 24' et 26' de diamètre. Silos à atmosphère contrôlée. Haylage ou maïs humide. C.P. no 1241
Acton-Vale (Québec)
(514) 546-2798 — 546-2797
Frais vivrés acceptés.

LES EQUIPEMENTS Daniel Labonté enr.

Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Trac de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves et usagées avec garantie.

VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Dominique (St-Hyacinthe) (Québec) J0H 1L0
Tel: (514) 773-6589

JEAN-MARC LAMBERT INC.
Vente de silos
neufs et reconditionnés
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

FOSSÉS À PURIN
Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande
Avons aussi: silo horizontal. Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui

CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tel: (514) 772-2635 JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tel: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 17/12

SILOS
ACHATS et VENTES de silos en douves neufs ou usagés. Construction - fondation - rehaussement - réparation de la finition intérieure, etc. LA LACOSTE & FILS INC. (514) 692-2909 JNO

VIDEUS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES
AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VERIFIEZ NOS PRIX.
LA LACOSTE & FILS INC.
Tel: (514) 692-2909 JNO

SILO Victoria 6 1/2 tonnes avec 2 soigneurs automatique de 50' chacun, en très bonne condition. STE-ANNE DES PLAINES (514) 478-2205 24/12

TERRE À LOUER

CHERCHE à louer terre 60\$ de l'arpent. URGENT. Ecrire à La Terre de Chez Nous, CASE 995, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9 24/12

TERRES À VENDRE

Century 21

VERGER
ROUGEMONT — 4 000 pommiers, maison 8 pièces, remise, kiosque pour vente au détail.

ÉRABLIÈRE
20 000 \$, possibilité 850 entailles, 10 arpents, cabane équipée, près de St-Hyacinthe.

CENTURY 21 IMM. ST-JEAN INC.
ST-HYACINTHE
(514) 771-2121
Le réseau immobilier plus puissant au monde chaque franchise est indépendante et autonome et Marque de Commerce de CENTURY 21 Real Estate Corporation

RE/MAX

VERGER FRELISBURG
Terre de 170 acres, 40 acres en verger, avec près de 10 000 arbres. Residence principale en briques 5 c.c., 2e maison de 2 c.c. avec revenu. Étang. Bâtiment et équipement.
Pour plus d'information, contactez:

DAVID CHIRNSIDE
bureau (514) 263-6125
résidence (514) 298-5468
Jean Lacroix
bureau (514) 538-3447
résidence (514) 538-3721

RE/MAX
Brome misisquoi Inc.

RE/MAX

VERGER FRELISBURG
Terre de 170 acres, 40 acres en verger, avec près de 10 000 arbres. Residence principale en briques 5 c.c., 2e maison de 2 c.c. avec revenu. Étang. Bâtiment et équipement.
Pour plus d'information, contactez:

DAVID CHIRNSIDE
bureau (514) 263-6125
résidence (514) 298-5468
Jean Lacroix
bureau (514) 538-3447
résidence (514) 538-3721

RE/MAX
Brome misisquoi Inc.

ST-HUGUES ferme laitière idéal pour "gentleman farmer", quota de 3 820 kilos + 45 litres / jour, troupeau de 44 têtes Holstein, terre de 160 arpents drainés, très bons bâtiments. C.E.Y. Courtier: 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir (514) 774-0567, ou JACQUES ST-AMANT (514) 796-2472 18/2

REGION GRANBY: ferme porcine et avicole 4 000 porcs à l'engraissement, 2 porcheries 36 x 36', 36 x 26', plan de séchage, moulange, nourriture liquide contrôlée par ordinateur. En plus, poulailler de 160 x 42, 3 étages, construction 1987, avec quota de 34 250 (broiler), terre de 332 acres, 2 maisons. C.E.Y. Courtier: 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir (514) 774-0567, ou JACQUES ST-AMANT (514) 796-2472 3/12

STE-MADELINE: terre agricole 175 arpents, sans bâtiments, présentement en culture. Pas d'agent. Tel: (514) 336-2900 24/12

REGION ST-HYACINTHE: fraisière 30 arpents avec équipement + 30 arpents boisés, remise à machinerie. Information JACQUES ST-AMANT, C.E.Y. Courtier: 1-800-363-5466 ou (514) 796-2472 soir 3/12

REGION D'ACTON VALE: 125 arpents, drainage souterrain, maison renouée, animaux à boeuf, machinerie, remise neuve, grange, silo à grain. (514) 549-5384 3/12

ST-REMI: cabane à sucre, incluant équipement et inventaire, salles de réception, grande cuisine, 30 arpents de terrain à très bon prix. ROBERT LACASSE, IMMOBILIER TURGEON & ASS., (514) 454-6880 3/12

FERME AGRICOLE à vendre, au complet, comprenant 360 acres de terre, bâtiment, machinerie. (506) 473-1924. CAMILLE DESJARDINS, 1 rang 6, Grand Saull, Nouveau-Brunswick 3/12

VALLEE DU RICHELIEU: ferme laitière, 200 arpents cultivables, 85% drainés, 55 litres transformation 6 531 kg. Holstein enregistrés, bien équipée. Pour information: Ecrire à La Terre de Chez Nous, CASE 987, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9 3/12

REGION BOIS FRANCS: 350 arpents, belle maison ancienne, très belle rivière à une cinquantaine de pieds, directement devant, serpentant la terre. Maison et boutique ont été renouées en respectant scrupuleusement le style. Grand garage + porte automatique, neuf, respectant l'ensemble. Pres de la transcanadienne (environ 5 milles) CAUSE: décès, prix: 125 000\$. (819) 362-6080 3/12

PORCHERIE - MATERNITE pres Victoriaville 160 truies avec équipement, très bonne bâtisse, avec maison de campagne, sur 10 acres de terre. Information: CLEMENT CARIGNAN, IMMOBILIER OMEGA (819) 758-4611, (819) 758-5258 3/12

STE-HELENE: ferme de veaux de lait, capacité 320 veaux, tout équipe, en opération, revenu assuré, bungalow 9 pièces, construction récente, 120 arpents de terre, dont 100 cultivables. C.E.Y. Courtier: 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, (514) 774-0567 10/3

ST-GUILAUME: ferme laitière, troupeau 75 pur sang Holstein, terre drainée de 215 arpents avec bois de 30 arpents, 7 004 kg., très propre. Pour information C.E.Y. Courtier: 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir (514) 774-0567 10/12

STE-CECILE DE MILTON: engraissement de 500 porcs, avec bâtisse et 30 arpents. Information: C.E.Y. Courtier: 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir (514) 774-0567 3/12

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU 215 arpents, drainage souterrain, boisé, 26 milles d'Hyppolyte-Lafontaine par autoroute 30 Aussi 57 arpents drainés (514) 787-2707.

MARAÎCHER

SHERRINGTON: 467 arpents, ferme en opération ASSELIN CLAREMONT, Courtier: (514) 871-8851 3/12

PIERREVILLE pres YAMASKA: maternité 160 truies avec cages surelevées neuves, construction 1980 + 40 arpents de terre, bonne maison + bâtiments. A 2 minutes de la ville. C.E.Y. Courtier: GEORGES PAQUIN, JACQUES ST-AMANT, 1-800-363-5466, (514) 774-0567, (514) 796-2472 3/12

FERME LAITIÈRE À VENDRE: région Temiscamingue, 400 acres de terre, quota 7 295, 81 litres, machinerie, animaux, bâtiment, silo et maisons (819) 728-2178 17/12

ST-BENOIT: 185 000\$, terre 300 arpents, 192 arpents cultivés blé et orge, avec 2 silos et équipement + 740 entailles avec sucrerie, ainsi qu'une source naturelle. Pour information: DIANE RINGUETTE & CHANTAL MEUNIER, IMMOBILIER 260 INC. (514) 491-0444 17/12

WOTTON EN ESTRIE

TRES BELLE ferme laitière, 426 acres, pur sang, grange-étable 242' (6 ans), 7 676 kg + 106 litres / jour, tout équipée. Achetés sérieux seulement (819) 828-3250, (819) 828-2677 17/12

TERRE À VENDRE: prix réduit, cte Ibergville, 194 arpents dont le 3/4 drainage. Apres 17 h 00 (514) 346-0589 17/12

TEMISCAMINGUE: ferme laitière, troupeau de 52 vaches Holstein dont la moitié enregistrée, le reste N.I.P., moyenne de 8 300 kg. q., quota 14 300 kg. q. de transformation et 210 litres nature, 350 acres drainées en culture, complètement équipée avec 2 silos à foin, 2 maisons et piscine creusée. Intéressez vous! REAL ROY: (819) 625-2523 17/12

#1149 ST-LOUIS: ferme porcine capacité 400 porcs à l'engraissement, fond de terre de 228 arpents, machinerie avec ou sans l'emplacement.
#1151 DOMAINE FRUITIER: région de Granby avec kiosque de fruits et légumes, érablière, maison superbe de style canadien.

#1167 REGION ST-HYACINTHE: ferme laitière des mieux équipées, avec quota de 9 442 kilos + 109 litres / jour. Étable de 90 attaches, troupeau à 50% pur sang enregistré.
#1091 ST-SIMON: fond de terre de 202 arpents dont 120 en culture et drainés, boisés et plantation de pins. Prix réduit. SERGE FONTAINE: 1-800-363-5466 8 h 30 à 16 h 30, (514) 778-1137 8 h 00 à 23 h 00 3/12

STE-SOPHIE: serre 80 000 p.c., production actuelle 22 000 plants de tomates, terre de 72 arpents, dont 56 boises, équipement neuf, maison récente avec 3 "bachelors", exploitation rentable. Information: C.E.Y. Courtier: 1-800-363-5466, CONRAD LAJOIE (514) 549-4586, GEORGES PAQUIN, soir: (514) 774-0567 3/12

REGION VALCOURT: très belle ferme 365 acres, 200 en culture, érablière 7 000 entailles sur tubulaire, bâtiments récents, étable 92 attaches, grange, stabilisation libre, 3 remises, maison 10 pièces, vue panoramique, excellent pour exploitation bovine ou laitière, enregistrement sur cassette vidéo. Informations: GEORGES PAQUIN (514) 774-0567, CONRAD LAJOIE (514) 549-4586, jour: 1-800-363-5466 C.E.Y. 3/12

REGION DE LEVIS: ferme bovine ou porcine avec permis d'environnement, 150 arpents dont 100 en culture. ST-HENRI (418) 882-0614 10/12

FERME LAITIÈRE: de 105 acres, avec roulat et quota de lait. Située au bord du lac St-François. Prix à discuter. Pas d'agent. (514) 264-2386 17/12

PAPINEAUVILLE: ferme de 265 arpents, équipement, roulat valeur de 125 000\$, divers autres revenus (jardinage et contrat de neige garanti). Prix demandé: 260 000\$ négociable. LINDA ou PIERRE PARADIS (514) 491-0444 17/12

ST-EUSTACHE: Ferme maraichère, serre 28 x 80, 114 arpents, 90 en culture, 5 000 plants fraises, 800 plants framboises, 50 pommiers, érablière 1 000 entailles, maison centenaire en excellente condition. NIL LAPOINTE (514) 472-9921, Century 21 Les Imm. Ciel d'Or Inc., courtier 3/12

JEUNE ERABLIÈRE, cabane habitable à l'année, terre 30 arpents, 2 000 entailles. LOTBINIERE: tel: entre 12 h 00 et 16 h 00. (418) 796-2846 17/12

SOREL: ferme laitière de 700 litres / jour + 918 kilos, 185 arpents cultivables, 55 têtes. Pour information: GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567, C.E.Y. Courtier 24/12

PORCHERIE - MATERNITE, capacité 200 truies, maison et bons bâtiments, fosse à purin, terre 115 arpents. Située à St-Eugène-De-Grantham J.P. BRODEUR, (514) 771-2121.

CENTURY 21 IMM. ST-JEAN

St-Édouard de Lotbinière

A VENDRE: ferme laitière, quota de 5 262 kilos, 125 arpents en culture, machinerie et bâtisses, excellent état. (418) 796-2278 17/12

ST-SÉBASTIEN: porcherie avec fosse à purin pour 650 porcs, le tout est fonctionnel, inclus: residence 7 pièces, 2 silos à moule, 2 silos à grain, 95 000\$. AUSSI: ferme horticole 130 arpents, productions: fraises, framboises, asperges et bleuets, une serre, machinerie, residence 5 pièces, cte Ibergville. AUSSI: mini ferme 5 arpents avec grange-étable (stabilisation), idéal pour chevaux, veaux, etc... Grand bungalow brique 6 pièces avec garage, hangar 36 x 78 KARL GOLA, Courtier: (514) 346-1822, TRANSACTION IMMOBILIERE VENDEX INC. 10/12

ST-PIE: ferme de 270 arpents, avec maternité et engraissement, maison neuve, érablière de 4 500 entailles, avec cabane commerciale. C.E.Y. Courtier: GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, soir (514) 774-0567 18/2

ST-FELIX-DE-VALOIS: ferme, 90 arpents cultivables, 30 arpents boisés, maison renouée, chalet et lac privé, prix: 149 500\$. Jour: (514) 889-5116, soir après 17 h 00 (514) 889-2250 3/12

REGION GRANBY: maternité porcine en opération, avec machinerie et fond de terre. CAUSE: santé. Aucun offre raisonnable refuse. (514) 549-2335 3/12

PRINCEVILLE: terre agricole 279 acres tout drainées avec grange et silo à grain. Facile d'accès. Présentement en culture (819) 364-2974 3/12

FERME: 96 arpents avec bonne maison et étable, située à 10 minutes de St-Hyacinthe. J.P. BRODEUR, (514) 771-2121.

CENTURY 21 IMM. ST-JEAN

20 000\$ PETIT ERABLIÈRE: 600 entailles, 10 arpents, possibilité 850 cabane située directement sur route. ALAIN MORIN, (514) 771-2121

CENTURY 21 IMM. ST-JEAN

ERABLIÈRE 4 000 entailles environ, très bien équipée, pas d'agent. Région de Beauce. Information: (418) 484-5589 7/1

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: bungalow, terrain 44 arpents dont 22 boisés, possibilité érablière, culture maraichère. THE-RESE LAMOTHE (514) 773-2223, TRUST GENERAL, Courtier

ST-HYACINTHE: ferme porcine maternité de terre qualité, 110 arpents drainés, bâtiments de choix. MICHELINE BRUNELLE (514) 773-2223, TRUST GENERAL, Courtier

ERABLIÈRE avec 2 bâtisses tout équipée, permis de construire unifamiliale. Tres bon prix 60 ARPENTS cultivables à St-Hugues. Faites une offre! PIERRETTE GAUTHIER (514) 773-2223, TRUST GENERAL, Courtier

CONTRECOEUR

FERME D'ELEVAGE pour bovins, bâtiments en excellente condition, coteage 8 pièces. A moins de 30 minutes de Montreal. NICOLE LECLAIR (514) 464-6198, MONTREAL TRUST, Courtier: (514) 467-1120

#111 JOLIETTE: tres belle ferme laitière, 180 arpents, 77% drainés, 5 158 kg. q. et 58 litres / jour, silo de maïs ensilage, et 2 silos à grain, maison de 10 pièces, Holstein 61 têtes, maternité de 30 truies

#112 STE-BEATRICE: ferme mixte, pisciculture (10 étangs) érablière de 23 arpents, plantation de 7 000 pins, 110 000\$ avec residence et bâtiments.

#116 ST-DAMIEN: terre de 140 arpents, bien bâti, bungalow 5 1/2 pièces, étable de 49 attaches. Idéal pour acheteur possédant quota de lait, machinerie, rivière

#119 A LOUER pour grande culture, ferme de 325 acres cultivables, actuellement en maïs-grain, située à St-Valère, cte d'Arthabaska.

#120 LANAUDIERE: industrie laitière et élevage de porcs, 669 288 kg. q. de lait industriel et nature. Pour investisseur averti seulement.

#122 ST-FELIX DE VALOIS: ferme laitière et avicole, 143 arpents, troupeau Ayrshire P.A.T.L.Q., 36 têtes, quota 3 982 kg. et poulet à griller 6 503 pieds

#126 LANAUDIERE: ferme laitière 5 092 kg. et 66 litres / jour, 158 acres et porcine, maternité 60 truies, capacité 100.

#127 RAWDON: 167 arpents, 95 cultivables, ancienne ferme laitière, bons bâtiments pour élevage, lac à fruites privé, érablière de 45 arpents en opération, superbe décor de montagne.

#128 JOLIETTE: terre de grande culture, 560 arpents drainés, présentement louée pour 1988, 2 blocs approximés l'un de l'autre.

#138 JOLIETTE: sucrerie de 44 arpents, possibilité de 3 000 entailles, bâtée 1981, puits artésien, et fosse septique, plantation de pins Sylvestre de 35 ans. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, Courtier GERARD DESCHENEAUX, S.R.I., (514) 759-3856 JNO

TROIS-PISTOLES et les environs: superficie en culture (avoine) avec bâtiments, et superficie boisée et inculte (418) 851-1686, (418) 851-2155, (418) 724-4106, TRUST GENERAL,

★ ATTENTION! ★

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privement partout au Québec. Je serai à votre disposition.

S'adresser à

**GEORGES-ÉTIENNE
LEBLANC**

Encanteur licencié

SAINT-BARNABÉ-SUD
C.T.E.S.T.-HYACINTHE

Tél.: (514) 792-3595
792-2066 JNO

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.

Communiquez avec:

**ENCANS
JULES
INC.**

1274, rue Sud
Cowansville
(514) 263-0670 ou
263-1434

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeaux, etc.

Contactez

**LES ENCANS
VALCOURT**

1529, rang des Coteaux
Farnham

Tél.: (514) 293-7464
293-5436

Attention je serais acheteur de troupeaux laitiers pur sang ou croisés et troupeaux d'animaux à boeuf et roulant de ferme complet.

Paiements argent comptant

Pour information:

Tél.: (514) 792-3564
(514) 792-3035

**CULTIVATEUR
ATTENTION**

A tous les lundis

**Les Encans de
la Ferme inc.
1984 inc.**

Marché public d'animaux vivants
Vente chaque lundi pour
toutes les catégories d'animaux

Heure des ventes:

- Porcelets: 12h30
- T.Ruies, verrats, porcs: 12h00
- Veaux: 12h00
- Vaches: 14h00
- Taureaux: 20h00
- Moutons: 18h30
- Veaux d'embranchement
et veaux de grain: 20h30
- Chevaux: 20h30
- Vaches laitières: 20h30
(environ 100 bonnes vaches
laitières en vente chaque lundi)

Sortie 133, route Transcanadienne,
St-Hyacinthe

Bienvenue à tous

Renseignements: (514) 796-2612

ENCANS PUBLICS

ENCAN

16e VENTE CAN-AM HOLSTEIN
AU LOCAL
DES ENCANS
DE LA FERME INC.
SORTIE 133,
RTE TRANS-CANADIENNE,
ST-HYACINTHE (QUÉBEC)

VENDREDI LE 11 DÉCEMBRE 1987
A 12 h 30

11 h 00 Buffet froid et
rafraîchissements.
12 h 00 Vente d'ampoules de
semence.
12 h 30 Vente des animaux.
SERA VENDU:

100 Holstein pur-sang, Alliant production & conformation. Ces animaux proviennent des meilleurs troupeaux du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

EN VENTE: 2 EX., 15 T.B., la balance sont de jeunes vaches B.P. et quelques génisses ouvertes avec pedigree exceptionnels et potentiel pour de futures vedettes.

SPECIAL: sera tiré au sort parmi les acheteurs à la vente, une génisse née le 26 nov. 87. Père: Valiant char. Mère: B.P. par tempo. B.C.A. 154-155.

Renseignements et catalogues:

**SERVICE DE VENTE
BERMASKA INC.**

C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas d'Aquin (Québec)
J0H 2A0

Tél. (514) 796-2612

ENCAN

16e VENTE CAN-AM HOLSTEIN
AU LOCAL
DES ENCANS
DE LA FERME INC.
SORTIE 133,
RTE TRANS-CANADIENNE,
ST-HYACINTHE (QUÉBEC)

VENDREDI LE 11 DÉCEMBRE 1987
A 12 h 30

11 h 00 Buffet froid et
rafraîchissements.
12 h 00 Vente d'ampoules de
semence.
12 h 30 Vente des animaux.
SERA VENDU:

100 Holstein pur-sang, Alliant production & conformation. Ces animaux proviennent des meilleurs troupeaux du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

EN VENTE: 2 EX., 15 T.B., la balance sont de jeunes vaches B.P. et quelques génisses ouvertes avec pedigree exceptionnels et potentiel pour de futures vedettes.

SPECIAL: sera tiré au sort parmi les acheteurs à la vente, une génisse née le 26 nov. 87. Père: Valiant char. Mère: B.P. par tempo. B.C.A. 154-155.

Renseignements et catalogues:

**SERVICE DE VENTE
BERMASKA INC.**

C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas d'Aquin (Québec)
J0H 2A0

Tél. (514) 796-2612

ENCAN

16e VENTE CAN-AM HOLSTEIN
AU LOCAL
DES ENCANS
DE LA FERME INC.
SORTIE 133,
RTE TRANS-CANADIENNE,
ST-HYACINTHE (QUÉBEC)

VENDREDI LE 11 DÉCEMBRE 1987
A 12 h 30

11 h 00 Buffet froid et
rafraîchissements.
12 h 00 Vente d'ampoules de
semence.
12 h 30 Vente des animaux.
SERA VENDU:

100 Holstein pur-sang, Alliant production & conformation. Ces animaux proviennent des meilleurs troupeaux du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

EN VENTE: 2 EX., 15 T.B., la balance sont de jeunes vaches B.P. et quelques génisses ouvertes avec pedigree exceptionnels et potentiel pour de futures vedettes.

SPECIAL: sera tiré au sort parmi les acheteurs à la vente, une génisse née le 26 nov. 87. Père: Valiant char. Mère: B.P. par tempo. B.C.A. 154-155.

Renseignements et catalogues:

**SERVICE DE VENTE
BERMASKA INC.**

C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas d'Aquin (Québec)
J0H 2A0

Tél. (514) 796-2612

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiements argent comptant.

ALBERT BRETON

Encanteur licencié, INVERNESS
cité Mégantic. Tél. (418) 453-2681

**VENTE PAR ENCAN
SUR LA FERME DE
RENAUD VEILLEUX
RANG ST-EVELYNE**

paroisse St-Jean-de-la-Lande
cité Beauce-Sud, à 4 milles de
St-Georges-de-Beauce

**SAMEDI 12 DÉCEMBRE 87
À 12 HRES**

SERA VENDU:
Un très bon troupeau de 41
têtes d'animaux Holstein des-
cendant d'insémination artificielle dont:

- 25 vaches laitières, 4 fraîchement vêlées quelques-unes sous peu et les autres mettrent bas en janvier - février
- 8 taures de 18 mois quelques-unes ouvertes et les autres gestantes
- 8 veaux de 1 à 8 mois

LAITIÈRE:
- lactoduc de Laval 1 1/2 pce en stainless avec compresseur 3 forces no 76
- réservoir à lait de Laval 300 gallons
- cascade 40 gallons

MACHINERIE:
- tracteur MF no 135 avec loader
- tracteur MF no 35
- faucheuse conditionneuse MF no 925, 9 pieds
- épandeur d'engrais Allis Chalmers 110 minots en bonne condition
- treleur dompeur fabrique
- grappe à tracteur Att 3 pts
- charrue à 2 versoirs MF
- 4 wagons à foin
- foin 60 balles rondes

Cause de la vente: manque de main d'œuvre
Condition de la vente: comptant
Cantine sur les lieux

Pour information:
**Tél.: (514) 792-3564
(514) 792-3035**

ENCAN

chez:
M. GASTON DESROSIERS
699, rang Picoudie
St-Robert, cte Richelieu
MARDI, LE 8 DÉCEMBRE 1987
à 12h30 p.m. précise

Sera vendu:
1 troupeau d'animaux Holstein de 30 têtes dont:
5 vaches dues en janvier 1988
5 dues en février
7 dues en mars et les autres en tout temps de l'année
7 taures ouvertes prêtes à inséminer.

1 taureau de 1 an
Sera aussi vendu:
1 bulk tank John Wood 300 gallons et un compresseur SURGE 30 +

Sera aussi vendu:
Machineries agricoles comprenant: 1 tracteur FORD 5 000 avec cabine Michon avec seulement 2 700 heures d'usage MF 65 diesel avec loader industriel, pneus neufs.
1 Massey Ferguson 35 au gaz
1 hybang New Holland No 469
1 presse No 9
2 voitures à foin 6 roues, 20 et 21 pieds et 1 de 4 roues, 16 pieds
1 râtelier soleil Massey Ferguson
1 charrue Kevelnelds (Hydreen) 3 raies, 14 pouces
1 herse à disques White No 251
1 moulin à faucher INTER, 7 pieds
1 niveleuse Lassar
1 semoir Massey Ferguson No 33, 13 disques combinés
1 souffleur à neige 6 1/2 pieds.

Note de l'encanteur: La machinerie ci-haut mentionnée est d'une remarquable propreté.

Sera aussi vendu:
1 herse à roulettes trainante
2 herse à panneau
1 herse à dents
1 pelle à fumier sur attelage 3 points
1 presse No 9
1 épandeur New Holland 31
1 moulinage New Holland No 352
1 lieuse à maïs en parfaite condition
1 charrue Oliver No 32-42, 3 raies, 14 pouces
Condition de l'encan: Comptant ou prêt bancaire
Cause de l'encan: Abandon de l'industrie laitière

pour information:
1 (514) 782-3147
ou
encanteur:
M. ANDRÉ PARENTEAU
432, rte 122
St-Germain, cte Drumond
1 (819) 395-4150

AVIS SPÉCIAL

**VENTE DE PRODUCTION
HOLSTEIN PUR SANG
ET NIP
AU LOCAL
DES ENCANS DE
LA FERME INC.
SORTIE 133,
RTE TRANS-CANADIENNE
ST-HYACINTHE (QUÉBEC)**

VENDREDI LE 18 DEC. 87
A 13h00

LA VENTE ANNONCÉE POUR LE 5
DEC. EST REPORTÉE AU 18 DEC.
SI VOUS AVEZ DES CONSIGNA-
TIONS, COMMUNIQUEZ AVEC
NOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE.

Renseignements:

**SERVICE DE VENTE
BERMASKA INC.**

C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas d'Aquin (Québec)
Tél.: (514) 796-2612

Préavis d'encan

chez
ÉMILE BLAIS

17, rang l'Étrière
3 milles du village de
St-Charles de Bellechasse

**VENDREDI LE 11 DÉCEMBRE
À 9:30 A.M.**

En cas de tempête l'encan sera remis au 12 décembre.

SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein. Ce troupeau est sous contrôle PATLO régulier. L'équipement de laiterie au complet la machinerie de ferme comprenant 4 tracteurs. Toute la machinerie est en excellente condition.

La terre de 160 arpents avec vacherie neuve et étable pour garder 225 vaches est aussi à vendre privément, ainsi que la récolte de foin.

**POUR INFORMATION
DU PROPRIÉTAIRE:**
(418) 887-3539

CANTINE SUR LES LIEUX
CONDITIONS: comptant

Pour information s'adresser à
**ALBERT & LUC BRETON
encanteurs bilingues**
Inverness (Québec)
**ALBERT: (418) 453-2681
LUC: (418) 453-2281**

Toujours acheteurs de terres et de roulaux de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

Mercredi, le 9 décembre 1987
à 10 h 00 pour

M. Gérald et Jocelyn Duval
881, rg Ruisseau-des-Anges Sud,
St-Roch de l'Achigan,
Comté de l'Assomption

En cas de gros verglas et de grosse tempête, l'encan sera reporté le vendredi 11 décembre 1987 même heure.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein d'excellent choix, pur sang NIP et croisé descendant du CIAQ.

Comprenant: 55 têtes de choix incluant 11 pur sang enregistrées, dont une vache facteur pour pur sang vêlée de 4 mois saillie le 11 sept., 7 sont inscrites au NIP, dont 38 bonnes jeunes vaches, 11 sont fraîches vêlées, 8 vêlant sous peu, 7 sont vêlées de 3 à 4 mois ressaillie, 12 vêlant en tout temps de l'année, 6 taures de 2 à 2 1/2 ans vêlant en décembre et janvier, 2 taures pur sang enregistrées avec papier, dont une fille de Carl, née le 26 janvier 86, saillie le 29 septembre 87 par H292 Breeze garantie gestante, une fille de Starbuck, née le 31 janvier 86 pur sang, saillie par Belmont H663, 1 taure de 1 1/2 an ouverte, 5 taures de 1 an, 3 génisses d'élevage 3 semaines. Ce troupeau est de grand choix, ce troupeau est sous contrôle du PATLO avec une moyenne de 7 902 kilos (17 384,4 lb), moyenne de gras 3,8, moyenne d'âge 4,5, moyenne de poids 606 kilos (1 333,2 lb), les saillies provenant de taureaux comme Mark Anthony H219, Belmont H663, Tab H646, Char H502, Carl H342, Marv H577, Valentin H303, dans ce troupeau on remarque des productions très élevées.

Note de l'encanteur: Ce sera une belle occasion pour vous en procurer une, donc réservez ce jour pour cette vente à ne pas manquer.

Équipements laitiers: Réservoir de lait De Laval 1 000 gallons très peu usage avec lavage automatique à l'état neuf, lactoduc De Laval en pyrex 2", installation pour 40 vaches avec ligne à air, 6 unités Duo-Vac avec gros compresseur De Laval No 78 avec récupérateur d'huile qui sera vendu séparément, 4 balances de contrôle de marque De Laval. Une fan de marque Wic pour aéra-

ENCAN

chez:
M. GASTON DESROSIERS
699, rang Picoudie
St-Robert, cte Richelieu
MARDI, LE 8 DÉCEMBRE 1987
à 12h30 p.m. précise

Sera vendu:
1

L'UPA D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Changement au sommet

par Camille Beaulieu

Fort d'un mandat ininterrompu de cinq ans à la présidence de la Fédération d'Abitibi-Témiscamingue, une figure devenue légendaire, André Robitaille, a malgré tout dû s'avouer vaincu devant un inconnu, Jacques Elliott. Même chez les deux intéressés, la surprise a été générale.

L'assemblée générale régionale du 12 novembre a dû s'y prendre à deux reprises pour départager les candidats, le résultat est là; un producteur de boeuf succède à un producteur de lait.

On n'assiste cependant pas à la montée d'une nouvelle génération. Les deux hommes accusent la même quarantaine, à quelques années près. On assistera peut-être cependant, le nouvel élu se donne un an pour faire ses preuves, à une révolution des moyens et des objectifs de l'UPA dans cette région.

Elliott se veut beaucoup plus agressif dans son style que son prédécesseur. Il prône la remise en question des programmes du MAPAQ, pour cause d'inefficacité (dans cette région à peine 916 000 \$ sont engagés pour 1987, tandis qu'on y a investi 1,5 million de dollars l'an dernier). Il veut multiplier informations et consultations des membres, et à l'entendre, on peut penser que la remise en question de ses propres orientations ne lui déplairait pas. Il faut, dit-il, que les entreprises agricoles accèdent au statut de véritables PME. Enfin, la privatisation d'un abattoir en difficulté, comme à La Sarre et Amos, n'a rien pour l'effrayer... sous certaines conditions.

Malgré quelques frondes occasionnelles, depuis son élection de 1982, sa première, Robitaille donnait le pas à la Fédération... en toute démocratie bien sûr! C'est sous sa gouverne que s'est tenu un colloque resté fameux, en 1984, sur l'agro-alimentaire régional. C'est à ce moment charnière qu'on a cessé de combattre pour la survie de l'agriculture dans la région, pour envisager son développement. Le Plan régional de développement agro-alimentaire lui doit beaucoup, même si plusieurs en contestent de vastes pans. C'est tout au long de ses cinq mandats que les femmes en agriculture de cette région ont conquis (de haute lutte il est vrai, mais pas contre leur syndicat) leurs droits fondamentaux, jusqu'à la toute récente création d'un syndicat des agricultrices. Enfin, c'est lui qui portait la bannière de l'UPA au

récent et décevant sommet socio-économique, ignorant, comme les autres régionaux, que les dés étaient pipés depuis Québec.

«Souvent, quand on arrive à des postes de même, on pense qu'on va virer le monde à l'envers... mais tu ne vires pas le monde comme ça! En attendant, il

retourne à une vie plus normale, reprendre son exploitation en main.

À peu près inconnu dans le syndicalisme agricole régional, Jacques Elliott se veut un battant. «Il va y avoir plus d'agressivité, car on a été pas mal négligés en Abitibi-Témiscamingue.»

Sa carrière a été fulgurante. Il possède

Des oui et des non de la Régie

par Louise St-Pierre

En raison du trop grand nombre de fabricants de cheddar au Québec, la Régie des marchés agricoles a récemment refusé la demande d'un permis d'exploitation à une compagnie qu'on voulait former pour ce faire.

Ce projet qualifié de «plutôt original» par la Régie prévoyait la mise en place d'un réseau de comptoirs de cheddar en grains fabriqué sur place. Ces comptoirs auraient été installés dans différents endroits au centre d'un important bassin de population. On avait d'ailleurs prévu installer le premier sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Plusieurs fabricants de fromages se sont présentés à l'audience publique tenue par la Régie. Ils n'étaient pas contre le principe des comptoirs de produits laitiers. Cependant, ils ont rejeté l'idée que l'on y fabrique le produit offert en vente. À leur avis, ils sont actuellement assez nombreux pour approvisionner en fromage en grains tout comptoir en dedans de deux heures.

De son côté, la Fédération des producteurs de lait du Québec ne s'est pas opposée directement à la demande. Elle a cependant rappelé à la Régie que rien ne l'obligeait à effectuer des livraisons de lait de moins de 13 000 litres. Elle a aussi rappelé qu'il ne fallait pas dissocier la fabrication de cheddar en grains et celle de cheddar en bloc, car tout fabricant de cheddar en grains a nécessairement des surplus qui deviennent des produits de classe V pour la fabrication desquels il faut détenir

un volume de référence. Et le requérant n'en possède pas!

Dans sa décision, la Régie a rappelé que l'on compte actuellement 40 fabricants de cheddar au Québec. «Des projets comme celui de la requérante devraient être réalisés par des entreprises détenant déjà un permis.» a conclu la Régie.

Après avoir révoqué un permis d'exploitation accordé en octobre 1986 à M. Fernand Perreault, de Sorel l'autorisant à couper, râper et emballer du fromage, la Régie a délivré un permis identique à M. Yves Perreault qui fera affaires au même endroit sous le même nom, «Perreault & Fils Enr.»

Le premier a cédé son exploitation au second qui entend y effectuer les mêmes opérations.

Le prix du bois livré aux chemins carrossables par les producteurs du secteur de Gaspé-Nord et de la ligne des comtés de Gaspé-Ouest/Matane à la limite ouest de la municipalité de Grande-Vallée sera de 16,64 \$ le mètre cube apparent de sapin et d'épinette non écorcés.

Cette décision arbitrale de la Régie qui a récemment été rendue publique vient clore un différend opposant le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie et la Consolidated-Bathurst Inc., division Saguenay.

La compagnie offrait une augmentation de 1,14 \$ le mètre cube apparent alors que le Syndicat demandait une hausse de 2 \$.

le statut de producteur depuis seulement trois ans. Ensuite, représentant de secteur deux ans, puis depuis deux mois, il siégeait comme administrateur au Syndicat des producteurs de bovins. À Jacques Proulx de bien se tenir!

Vraiment une carrière fulgurante. «C'est peut-être dû à ma franchise, car on en dérange peut-être quelques-uns, mais ça arrange probablement la majorité. Moi-même j'ai été surpris. Mon idée était de prouver qu'il y a de l'insatisfaction au sein de l'UPA régionale. Et je dis que ces difficultés sont dues au manque de renseignement des membres... la plupart des problèmes au syndicat viennent de petites insatisfactions qu'on a laissées grossir.»

En tenant compte que le prix payé par la compagnie était de 16,28 \$ le mètre cube apparent, la Régie a fixé le nouveau prix à 36¢ de plus que celui offert aux producteurs mais à 50¢ de moins que celui qu'ils espéraient.

L'usine laitière de Port Lewis fermera définitivement ses portes. Elle a été vendue par M. André Manassis à la Société de gestion Georges Despatie qui entend déménager le lieu de fabrication à Ste-Barbe, dans la même région de Valleyfield, plus précisément.

Cette usine fabriquait des fromages mozzarella, parmesan, cardo et romano. Le nouveau propriétaire recevra son permis de la Régie qu'après approbation de ces nouvelles installations par la Direction de l'inspection des produits laitiers du ministère québécois de l'Agriculture.

La Régie a donné son approbation à un règlement modifiant le Règlement sur les contingents des producteurs de bois du Bas-St-Laurent. Le conseil d'administration du syndicat avait adopté ces modifications qui ajoutent deux nouvelles définitions au premier article: celui sur le peuplement forestier et l'autre sur le terrain boisé.

À l'article 2 du règlement, on a ajouté le paragraphe suivant: Toute régénération artificielle ayant été effectuée sera exclue pour le calcul de l'émission des contingents et cela, pour une période de 15 ans.

À nouveau, la Régie a accrédité l'Association des transporteurs de lait du Québec pour représenter les voituriers transportant le lait de la ferme à une usine laitière dans la présente négociation.

suite à la page 31

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRÉSENTANT DE TERRITOIRE BUSH HOG DIVISION DE ALLIED PRODUCTS CORPORATION

La compagnie **Bush Hog** est à la recherche d'un représentant de territoire pour la province de Québec.

Le candidat en question doit posséder plusieurs années d'expérience dans le domaine des machines agricole ou d'équipements de ferme. L'expérience dans la vente n'est pas nécessaire mais serait préférable.

Le candidat choisi sera appelé à voyager à travers la province afin de promouvoir nos produits aux concessionnaires déjà existants et aux prospects.

Si vous désirez vous joindre à une équipe dynamique et active et tenez à relever le défi, veuillez nous contacter.

Nous offrons de très bons avantages, comprenant: salaire, commission, bonus et dépenses payées.

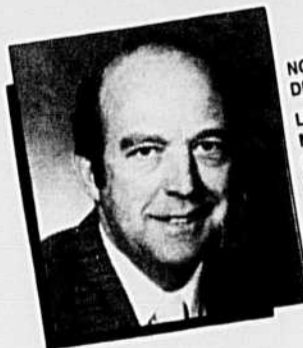
Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

**Bush Hog division de
Allied Products Corporation**
P.O. Box 3100
Cambridge, Ontario
N3H 4S1

À l'attention de M. Luc Cazabon, gérant des ventes.

Le Permanent

La Société Canada Trust courtier



NOS CLIENTS
DES GAGNANTS!
LE PERMANENT
MICHEL DAOUST
(514) 373-1544
(514) 267-4164

• • FERMES • •

ST-REDEMPTEUR: Ferme polyvalente de 242 acres drainés pour les grandes cultures ou l'élevage de bovins. Capacité de 600 bovillons à l'engraissement. Garage 23 x 76, grange 72 x 32, étable 72 x 32, 3 parcs d'engraissement, fosse à purin, 4 silos et remise à machinerie. Inclus: machinerie et outillage. Spacieuse maison victorienne de 5 chambres à coucher. Vente cause maladie.

ST-POLYCARPE: Ferme de 137 arpents drainés avec prestigieux cottage en brique rénové, 7 pièces, 3 chambres. Emplacement richement paysager, lac artificiel avec pont, petit sous-bois. À proximité des sentiers d'équitation et du centre de plein air «Le Sablon». Prix réduit.

STE-JUSTINE: Ferme céréalière de 257 acres drainés, séchoir à maïs, équipement, 8 bâtiments, maison de brique. Rivière qui traverse la propriété avec pont privé. Site enchanteur près des frontières Québec-Ontario.

RIVIÈRE BEAUDETTE: À la frontière Québec-Ontario, terre agricole de 423 arpents dont 148 drainés en culture et 275 en boisé. Grange

(1974), silo à maïs, remise à machinerie (1978). Prix d'abaïne!

RIVIÈRE BEAUDETTE: Ferme de 200 arpents dont 142 en culture et 56 en boisé; plantation de 15 000 sapins. Résidence 5 1/2 pièces, grange, poulailler, près des sentiers d'équitation. Super prix d'abaïne!

ROCKBURN: Culture fruitière (pomme C) de 182 acres comprenant des vergers de 2 235 pommiers, 2 érablières et une partie de terrain boisé.

Porcs



5 % au cours de la période de juillet à septembre. Selon les derniers estimés américains, la production de viande de porcs aux États-Unis pour 1987 excédera de 2 % le volume de 1986.

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs
du Québec

Situation du marché

Les marchés se sont redressés au cours de la semaine se terminant le 27 novembre. Au Québec et en Ontario, le prix s'établissait à 145 \$ et 150,75 \$/100 kg en hausse de 5 \$ et 6,10 \$ les 100 kg respectivement. Les marchés américains ont fait des gains de 1 \$ à 1,50 \$ US/100 lb vivant.

Perspectives court terme

La vente des produits du porc au détail sur les marchés américains semble se stabiliser malgré une forte compétition de la volaille (dinde) qui cause une pression négative sur les prix. Si les livraisons de porcs commencent à décroître au cours des prochaines semaines (bas saisonnier) on peut anticiper un renforcement des prix de l'ordre de 3 \$ à 5 \$ US pour l'hiver.

Situation de la production

Au 3^e trimestre (de juillet à septembre) de 1987, la production totale de porcs au Canada s'est accrue de 7 % par rapport à la même période de 1986. Les abattages ont progressé de 8 % alors qu'on enregistrait une baisse de 25 % au niveau de l'exportation des porcs vivants.

Estimation de la production canadienne ('000)

JUILLET À SEPTEMBRE

	1986	1987	87/86 %
Abattage d'origine Porcs vivants	3 279	3 528	108
exportés	151	114	75
Production estimée	3 340	3 643	107

Du côté américain, les abattages se sont accrus de 5 % au 3^e trimestre de 1987. La production de viande a aussi augmenté de

Bovins

Bovins américains en inventaire 7 états américains ('000 têtes)

	87	86	% 87/86	Prév. Analistes
En engrais au 1 ^{er} oct.	7 535	6 811	111	—
Placés en oct.	2 604	2 403	108	107,1
Vendus en oct.	1 690	1 587	106	102,5
Autres disparit.	85	81	105	—
En engrais en 1 ^{er} nov.	8 364	7 546	111	110,9

Après plusieurs mois de rapports considérés négatifs par l'ensemble des analystes, celui du mois de novembre, bien que n'étant pas extraordinaire, est tout de même considéré comme étant légèrement positif. En effet, peu d'analystes avaient prévu que le niveau des ventes en octobre aurait augmenté de 6 % sur l'an dernier.

Louis Hébert, agronome
Fédération des producteurs de bovins
du Québec



LAIT

Reprise des discussions

À l'invitation du ministre Michel Pagé, le Conseil de l'industrie laitière du Québec, la Coopérative Fédérée de Québec et la Fédération des producteurs de lait du Québec se réuniront dès le 5 janvier pour reprendre leurs discussions afin d'éliminer le différend qui les oppose depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle grille de prix du lait des classes III, IV et V.

Le 16 novembre, la Régie des marchés agricoles du Québec rendait une décision arbitrale qui entérinait l'entente de principe intervenue entre la coopérative et la fédération que le conseil avait refusé de signer, d'où est venue la nécessité de l'intervention arbitrale de la régie.

Mécontent de la décision de la régie — et sitôt rendue publique — le conseil adressait une demande de révision au Conseil des ministres. Selon la Loi, a rappelé le ministre Pagé en entrevue avec *La Terre de chez nous*, toute décision de la régie peut être l'objet d'un appel au Conseil des ministres pour fin de révision. Dans le cas présent, ni le conseil, ni le ministre ont remis en question la décision arbitrale de la régie. Néanmoins, a-t-il ajouté, cette décision a créé une situation de dualité entre les industries privées et coopératives. « Tous les efforts doivent donc être déployés pour l'éliminer. La nouvelle grille des prix du lait de transformation ne rencontre pas les intérêts de l'ensemble de l'industrie laitière québécoise. Et je m'inquiète des effets négatifs d'une situation d'affrontement et de ses impacts sur les produits finis », d'ajouter le ministre qui refuse de voir de l'ingérence dans son initiative de réunir les trois parties pour les inviter à s'asseoir de nouveau ensemble pour reprendre les discussions.

La reprise des négociations coïncidera avec l'annonce probable de la prochaine politique laitière du ministre John Wise. « Et toute annonce de cette politique amène inévitablement les trois parties à se rassembler pour établir une nouvelle grille de prix! » a laissé entendre le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, M. Roger Daoust.

L. St-P.

Entente sur le développement forestier

Dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier, les ministres des Forêts du Canada et du Québec, l'honorable Gerald S. Merrithew et l'honorable Albert Côté, prévoient investir en 1987-1988 une somme de 61,8 millions de dollars dans les forêts du Québec.

Pour l'essentiel, ces sommes sont consacrées à des activités de plantation, autant en forêt publique qu'en forêt privée. Une partie d'entre elles sert aussi à financer des projets de recherche appliquée.

En forêt publique, 39,5 millions de dollars auront été investis dans diverses activités de plantation cette année.

Du côté de la forêt privée, une somme de 9,9 millions de dollars est affectée à divers travaux de préparation de terrain. Les organismes de gestion en commun reçoivent 8,5 millions de dollars pour préparer 23 991 hectares de terrain à reboiser, tandis qu'une somme de 1,4 million de dollars devrait permettre aux propriétaires non regroupés de traiter 5 645 hectares.

RAPPEL

Le Syndicat des producteurs de bovins de la région de Québec rappelle à tous ses producteurs qu'en vertu de l'agence de vente des bovins laitiers, ils bénéficient dans la région d'un poste de commercialisation accrédité par la Fédération des producteurs de bovins du Québec, soit:

Encans d'Animaux de Québec Inc.



431, 4^e AVENUE — CENTRE INDUSTRIEL
ST-ROMUALD, COMTÉ LÉVIS (QUÉBEC)
G6W 5M6

Téléphone: (418) 839-9475

HORAIRE

Encan régulier: (sur base vivant)

- Lundi — Mercredi
- Réception des animaux: de 8 h 00 à 18 h 00
- Ventes: à compter de 12 h 30

Encan électronique: (sur base carcasse)

- Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi
- Réception des animaux: de 8 h 00 à 12 h 00
- Ventes: à compter de 15 h 00

CONCOURS DE RECRUTEMENT AGRONOMES

Les syndicats de gestion agricole sont des groupes autonomes qui emploient sur base permanente des agronomes spécialisés en gestion agricole. On en compte une quarantaine, répartis dans toutes les régions du Québec.

En vue de combler les postes qui se libèrent à chaque année et pour répondre à la demande causée par l'expansion des SGA, la Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec (FSGAQ) présente un concours de recrutement pour constituer une banque de candidats.

Ces conseillers en gestion agricole ont pour tâches d'orienter et de planifier par des recherches et analyses, l'implantation de systèmes de gestion appropriés pour chacun des membres du SGA. Ils doivent également fournir une aide aux membres faisant face à des problèmes particuliers concernant le choix des investissements, le financement et la planification du développement de leurs entreprises.

Le dynamisme, une grande autonomie et la recherche de l'excellence caractérisent bien les candidats à ce concours.

Cette étape de recrutement s'adresse autant aux agronomes d'expérience qu'à des finissants admissibles à l'Ordre des agronomes du Québec. Pour inscription, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre relevé de notes, en toute confidentialité, à:

Bernard Belzile, agr.
FSGAQ
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, QC
J4H 3Y9

Date limite d'inscription le 8 janvier 1988.

La Fédération des syndicats
de gestion agricole du Québec

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(514) 679-0530

REVUE DES MARCHÉS



VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 5 décembre 1987
VOLAILLÉS VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1,60 kg — 1,90 kg 97c

Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg 1,11 \$

POULES

Moins de 2,3 kg 24c
2,3 kg et plus 52c

JEUNES DINDONS

Moins de 5,4 kg 1,315 \$
5,4 kg et moins de 9 kg 1,335 \$
9 kg et plus 1,36 \$

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller moins de 2,3 kg 1,00 \$

Gros poulet 3,2 kg et plus 1,0575 \$

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1c de plus par tête)

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 13 juillet 1987

(sur la base du poussin vendable) 25,75c

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 30 novembre 1987

Prix de l'OECCO	Producteurs Québec
A Extra Gros	98c
A Gros	98c
A Moyens	87c
A Petits	53c

LAIT

Fédération des producteurs de lait du Québec
Année laitière 1987-1988
Secteur de la transformation
Livraisons depuis le 1er août 1987

Mois	Livraisons mensuelles en kg	Livraisons cumulatives en kg	Variation mensuelle sur 86-87
Août 1987	7 140 338	7 140 338	- 3,3 %
Sept. 1987	6 409 902	13 550 240	- 5,2 %
Oct. 1987	6 222 435	19 772 675	+ 2,5 %

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 10 novembre 1987

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,015 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,0135 \$/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,642 \$/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé Canada 1re catégorie, sacs 2,984 \$/kg. Aliments du bétail, 1,170 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,300 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 50,11 \$/kg. Animale 41,81 \$/kg.

Prix du fromage: blanc 5,113 \$/kg, coloré 5,120 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 27 novembre 1987.

Construction et Standard (\$ 1.000 p m p)	Utilité (\$ 1.000 p m p)
2 x 4 p n L A (verti) 296 \$	208 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 30 novembre 1987

BETTERAVE: 3,35/sac 25 lb.

CAROTTE: 7,60-7,75/24 cello 2 lb ou 10 cello 5 lb, grosse 5,00-6,00/sac 50 lb.

CHOU: chinois 10,50-11,30/caisse de 12; de Bruxelles 8,50/caisse 12 x 10 oz, 15,00-15,65/caisse 25 lb; de Savoie 7,50-8,65/caisse 12; rouge 7,50-8,05/caisse de 12; vert 6,50-7,05/caisse 40 lb, gros 4,05/sac 50 lb.

ENDIVE: 7,00/caisse 5 lb.

LAITUE: Boston de serre 16,60/caisse 12 unités.

OIGNON: jaune moyen 10,40-10,50/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb, 9,30-9,50/sac 50 lb; à bouillir 1,00-1,25/sac 10 lb.

PANAI: 5,00-5,75/12 sacs 1 lb.

POIREAU: 6,75-7,50/botte de 12 unités.

RUTABAGA: lavé moyen 7,00/sac 50 lb.

Source: Mtl 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

POMME DE TERRE:

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 1^{er} décembre 1987

Brossée: 80c/10 lb, 1,55/20 lb, 3,25/50 lb, 3,50/50 lb Jumbo, 4,50/100 lb en vrac au poste d'emballage; lavée: 60c/5 lb sous emballage, 85c/10 lb, 1,65/20 lb, 3,75/50 lb.

Source: Mtl 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

Prix de la pomme tardive destinée à la transformation pour la récolte 1987, à compter du 19 novembre 1987: 6c la livre ou 120 \$ la tonne courte ou 2,40 \$ le minot de 40 livres.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 30 novembre 1987

	Qté	\$
Chèvres/boucs	29	40-110 \$
Chevreaux	22	30-68 \$

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 27 novembre 1987

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sari	Québec
blé	130,50 \$	129,05 \$	131,65 \$
avoine	148,40 \$	—	—
orge	102,90 \$	99,90 \$	97,15 \$
mais no 2 jaune	—	—	122,25 \$

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	125,40 \$	120,65 \$
gru de blé	115,00 \$	115,00 \$
tourteau de soya 48%	388,17 \$	297,20 \$
tourteau de canola 34%	274,90 \$	188,95 \$
luzerne déshydratée	155,00 \$	170,00 \$

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrapôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
30 nov 87	104,80	106,70 \$	68,90 \$
27 nov 87	106,30	107,00 \$	69,80 \$
26 nov 87	106,50	106,50 \$	69,40 \$
25 nov 87	110,80	106,00 \$	69,40 \$
24 nov 87	107,00	104,00 \$	69,70 \$

Note: les prix de céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ
Office des provenances du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe

Mais: 114,05 \$ Orge: —

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$ 100 lb poids vif)

Marché de Montréal

	23-24-25 nov. 87	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix	110,00-145,00 \$	110,00-146,00 \$
Bons	110,00-145,00 \$	110,00-146,00 \$
Moyens	66,00-110,00 \$	65,00-110,00 \$
Communs	66,00-110,00 \$	65,00-110,00 \$
de remplacement		
Bons	120,00-152,00 \$	120,00-156,00 \$
Communs et moyens	71,00-119,00 \$	70,00-118,00 \$
Vaches		
D1, D2	60,00-63,75 \$	57,00-63,50 \$
D3	53,00-61,00 \$	51,00-59,00 \$
Tres communes	45,00-54,00 \$	43,50-52,00 \$
Taureaux	63,50-71,75 \$	59,00-70,25 \$

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	87,00-94,00 \$	88,00-94,00 \$
Bouvillons 800-900	90,00-105,00 \$	88,00-101,00 \$
Bouvillons 700-800	86,00-108,00 \$	86,00-107,00 \$
Bouvillons 600-700	97,00-120,00 \$	95,00-125,00 \$
Bouvillons 500-600	100,00-130,00 \$	100,00-129,00 \$
Bouvillons 400-500	102,00-130,00 \$	105,00-131,00 \$
Taures 800 et +	87,00-90,00 \$	82,00-95,00 \$
Taures 700-800	85,00-102,00 \$	84,00-96,00 \$
Taures 600-700	86,00-110,00 \$	85,00-114,00 \$
Taures 500-600	90,00-120,00 \$	88,00-120,00 \$
Taures 400-500	93,00-122,00 \$	90,00-121,00 \$
Taures 300-400	96,00-116,00 \$	99,00-118,50 \$
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	88,00-92,00 \$	88,00-92,00 \$
Taures A1, A2, 850 lb & +	86,00-90,00 \$	86,00-90,00 \$

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-567-6862

Marché d'Omaha (U.S.\$)

Bouvillons de choix	65,50-67,50 \$	64,50-66,50 \$
1 100-1 300 lb		
Taures de choix	64,50-66,00 \$	63,50-65,50 \$
900-1 100 lb		

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

	26 nov. 1987	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins d'abattage			
déc. 87	66,37	66,17	61,82
fév. 88	63,10	62,72	58,95
avr. 88	65,15	64,50	58,47
juin. 88	65,10	64,42	57,12
août 88	62,92	62,32	56,00
Veaux d'embouche			
janv. 88	75,62	75,62	63,45
mars 88	74,62	74,72	62,27
avr. 88	74,00	73,82	61,50
mai 88	72,85	73,52	60,35
août 88	73,00	72,20	60,35

BOVINS ABATTUS (\$ 100 lb carcasse)

Ventes à l'enchère par ordinateur

	30 nov. 87	Lundi précédent		
Veaux de grain				
catégorie A2 (centre du Québec)				
Nb	Prix carcasse*	Nb	Prix carcasse*	
Poids vif				
300-400 lb	—	—	—	
400-500 lb	95	164,00 \$	48	168,00 \$
500-600 lb	93	158,00 \$	77	164,00 \$

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme (centre du Québec)

catégorie	75	126,00 \$	84	130,00 \$
désoilage				
* Carcasse chaude				

Source: F.P.B.Q. 1-800-361-4161 (418-819)

M.A.P.A.Q. 1-800-361-4054 (514)

Prix de gros aux Etats-Unis (U.S.\$)

	Jeu. 26 nov. 1987	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins de choix	96,00	96,00	96,00

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest exporté par rail (carcasse froide)

	Montreal	24-30 nov. 1987	Semaine précédente	Année précédente
Bovillons A1	153,00	151,00	155,00	
Bovillons A2	149,50	147,50	155,00	
Taurillons A1, A2	151,00	149,00	153,00	
Bovillons type laitier A1, A2	148,00	146,00	151,00	
Taures A1	151,00	149,00	153,00	
Taures A2	147,50	145,50	153,00	
Bovillons A3	143,00	144,00	145,00	
Taures A3	140,00	138,00	142,00	
Bovillons A4	138,00	136,00	140,00	
Taures A4	136,00	134,00	139,00	
Bovillons type laitier B1	132,00	130,00	134,00	
Bovillons type laitier C1	128,00	126,00	132,00	
Taures C1	128,00	123,00	119,00	
Vaches D1, D2	118,00	115,00	109,00	

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario carcasse chaude FAB Abattoir

		Semaine précédente
Bovillons	153,44	150,94
Taures	152,37	150,29

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

MAPAQ, Mtl 384-3619

MAPAQ (ext. Mtl) 1-800-361-4160

Prix des abats — Est du Canada

	Semaine terminée le 28 nov. 1987	Semaine précédente	Année précédente
	18,36	18,48	14,60

Source: Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau (\$/lb)

	Semaine 23 nov. 1987	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,27	6,32	5,46
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,22	6,28	3,95

Source: MAPAQ MTL 384-3619

EXT. MTL — 1-800-361-4160

PORCS ABATTUS

Petites NOUVELLES

Nouvelle menace de famine en Éthiopie

Les conditions actuelles laissent entrevoir une autre grave famine en Éthiopie au début de 1988. On prévoit que les réserves de vivres seront suffisantes jusqu'à la fin de 1987, mais qu'après cette période, six millions d'Éthiopiens seront sérieusement menacés de famine. Dans les territoires de l'Érythrée et du Tigré en conflit avec le gouvernement éthiopien, trois millions de personnes seraient aussi en danger.

Le manque de pluies saisonnières entre juin et septembre derniers dans plusieurs régions du pays a compromis les récoltes normales encore fort précieuses à cause des conditions écologiques (durcissement du sol, érosion) qui prévalent depuis la grande sécheresse de 1984. À cela, il faut ajouter l'invasion de sauterelles et de criquets qui ont détruit, malgré les arrosages de pesticides, une forte proportion des récoltes dans certaines régions.

Les agriculteurs...

suite de la page 3

Chômeurs et assistés sociaux, de la main-d'œuvre qui devrait être disponible

Parmi les propositions adoptées par l'assemblée des délégués des différentes régions ontariennes figure celle du droit d'embauche des prestataires de l'assurance-chômage et du bien-être social. Une proposition recommande au gouvernement d'accorder aux bénéficiaires des prestations, le droit de travailler aux semences et à la récolte sans pour autant que leurs prestations soient coupées. Cette proposition vise à atténuer le problème de la main-d'œuvre sur les fermes.

La proposition d'allonger le mandat des membres de l'exécutif de la Fédération ontarienne, c'est-à-dire que les élus restent en place deux ans plutôt qu'une seule année, a été refusée.

Les délégués ont également mandaté la Fédération de se pencher sur le plan con-

joint qui existe en Ontario dans le secteur des viandes rouges. La question est hautement litigieuse puisque c'est l'Ontario Cattle Association qui est responsable du fonctionnement du plan conjoint. Les délégués ont demandé à la Fédération de préparer la tenue d'un référendum pour vérifier le degré de satisfaction des producteurs sur la mise en marché des viandes rouges (boeuf, porc et mouton).

La Fédération ontarienne travaille depuis deux ans à la mise sur pied d'un système de prélèvement obligatoire pour son financement. En ce moment, les producteurs agricoles ontariens adhèrent librement à leur Fédération. Le dossier a été présenté aux délégués mais aucun vote n'a été pris.

Le GATT...

suite de la page 16

gouvernement fédéral qui représente le Canada devant le GATT.

« À quelques jours de l'échéancier du 25 novembre, « l'heure de vérité », le Canada avait proposé à la CEE, « un règlement hors cours ». » Après avoir consulté les provinces et les représentants de l'industrie vinicole, Ottawa jugeait qu'il serait préférable de régler ce litige à l'amiable avec ses partenaires commerciaux européens. (Le Québec a participé aux négociations et se range du côté du fédéral.) Madame Carney expliquait qu'Ottawa avait demandé le report de la période de consultations, histoire de vérifier s'il était possible d'en arriver à un accord négocié. Les Européens ont accepté de prolonger la période de consultations.

Ce qu'il faut voir dans cette initiative canadienne, c'est le désir de retarder le processus de règlement des litiges. Le jugement préliminaire n'est pas exécutoire, tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été entériné par le Conseil du GATT qui représente la majorité des 95 pays membres.

Le cas échéant, cela ouvrirait la porte à des représailles de la part de la CEE.

C'est ce que les autorités canadiennes veulent éviter à tout prix.

Des mesures de représailles porteraient un dur coup à l'industrie vinicole. « Si le jugement préliminaire était soutenu par le Conseil du GATT, « l'industrie vinicole serait complètement anéantie », soutient Jan Wescott, de la Canadian Wine Institute, qui représente 40 fabricants de vin au pays.

Les Québécois...

suite de la page 6

Agropur Oka, Verchères et Saint-Polycarpe, Nutrinor Normandin, la Fromagerie Cayer de St-Raymond, la Fromagerie Tournevent de Chesterville, la Fromagerie de Corneville de Saint-Hyacinthe, les Fromages Saputo de Montréal, les Fromages Côte de Warwick ont remporté des prix dans les trois premiers dans la catégorie des Fromages de variété.

Enfin, Agrinove Beauceville, Nutrinor Normandin et Agropur Notre-Dame-du-Bon-Conseil se sont signalés dans les fromages cheddar toujours dans les trois premières positions.

Stephen et Edith Blair de Franklin Centre ont décroché les premiers prix dans la catégorie sirop d'érable Canada #1 extra léger et Canada #1 léger ainsi qu'à titre de Grand champion de réserve, sans compter la deuxième place obtenue au titre de Champion et de réserve. Angelo Trépanier de Sainte-Thècle a obtenu la troisième place dans le sirop d'érable en crème.

Parmi les 18 jeunes ruraux québécois participant, Stéphane Tourigny a été décoré du prix de Grand Champion de réserve dans la division « Showmanship », alors que Stéphanie Tourigny se signalait dans la catégorie junior et que Pierre Prud'homme et Jean Prud'homme gagnaient des prix cette fois dans la division senior du « Showmanship ».

Sauce...

suite de la page 19

- 4 c. à thé d'origan moulu
- 2 feuilles de laurier
- 1/2 c. à thé de poivre
- 1/2 c. à thé de piments forts broyés

Sauter l'oignon et l'ail dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon. Ajouter le boeuf et brunir. Égoutter l'excès de gras. Ajouter les autres ingrédients. Mijoter à découvert 1 1/2 à 2 heures, en remuant occasionnellement. Quantité: 18 tasses ou quatre services de 6 portions.

MACARONI AU FROMAGE

- 3 c. à table de beurre
- 3 c. à table de farine
- 1 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de paprika
- 1/2 c. à thé de moutarde sèche
- 1 1/2 tasse de lait
- 2 tasses de fromage cheddar moyen, râpé
- 2 tasses de macaroni cuit (1 tasse ou 4 onces, non cuit)
- 2 tasses de pommes pelées, coupées en dés
- 6 saucisses
- 1/3 tasse de chapelure beurrée
- 6 tranches de pomme non pelées

Fondre le beurre. Incorporer la farine et les assaisonnements. Ajouter le lait graduellement. Remuer et cuire jusqu'à ce que lisse et épais (environ 5 minutes). Ajouter le fromage et remuer jusqu'à ce qu'il soit fondu. Mélanger la sauce avec le macaroni et les pommes coupées en dés. Verser la moitié du mélange dans un plat à four graissé. Couper 3 saucisses en minces tranches et disposer sur le dessus. Ajouter ce qui reste du mélange de macaroni. Cuire 20 minutes à 350°F. Retirer du four et saupoudrer de chapelure. Trancher 3 saucisses sur la longueur, ensuite sur la largeur. Disposer sur la chapelure, avec les tranches de pomme. Retourner au four et cuire 15 minutes de plus. Quantité: 6 portions.

Fiscalité...

suite de la page 23

taxe de vente nationale ou multi-stade fédérale provinciale conjointe. La seconde est une taxe de vente fédérale seulement sur les biens et services ou une taxe sur la valeur ajoutée.

Il sera intéressant de connaître les réactions de ces propositions.

Cette réforme était attendue de tous. Il reste à savoir si elle a comblé les attentes de chacun. Beaucoup reste à venir au sujet de la taxe de vente.

Une chose est certaine, une fois la réforme complétée, les fiscalistes ne seront pas en chômage...

Toute demande concernant le sujet traité dans la présente chronique ou toute suggestion sur un sujet de chronique peut être adressée à « Fiscalité et comptabilité en agriculture », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.

** L'auteur est directeur du Service de comptabilité et de fiscalité à la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud.*

Des oui...

suite de la page 28

tion avec la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Cette accréditation ne s'étend pas au Syndicat des producteurs de lait du Québec, ni aux coopératives laitières qui transportent le lait de leurs producteurs, ni aux détenteurs de permis de transporteurs-contractants ou transporteurs à forfait.

Ayant définitivement cessé de couper et d'emballer du fromage, l'Abbaye Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes, de Ste-Marthe-sur-le-Lac, a récemment vu révoquer le permis que lui avait accordé la Régie en mai 1982.

Classées...

suite de la page 27

Encan de machineries agricoles

chez
JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, cte Johnson
Route 139

MARDI, le 8 décembre à 9 h 30 a.m.
SERA VENDU: Plus de 50 TRACTEURS de ferme avec ou sans pelles, de toutes grosseurs MACHINERIES INDUSTRIELLES - Grande quantité d'instruments aratoires pour semences - foins - récoltes.
CULTIVATEURS ET COMMERCANTS: Apportez vos machineries afin de les

faire vendre en toute confiance par des experts. Nous vendons entre les encans LE PLUS GROS ENCAN DU GENRE AU QUÉBEC. Profitez de notre expérience et de nos nombreux services. Pour plus d'informations, consultez l'encanteur et propriétaire

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.

Encanteur
51 boul. Granby
Roxton-Falls, cte Johnson
Tel: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172
À votre service pour tout genre d'encan

ARRÊTEZ!

N'achetez pas de système de chauffage alors que vous avez plein de chauffettes dans vos bâtiments.

LE RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR AIR-AIR

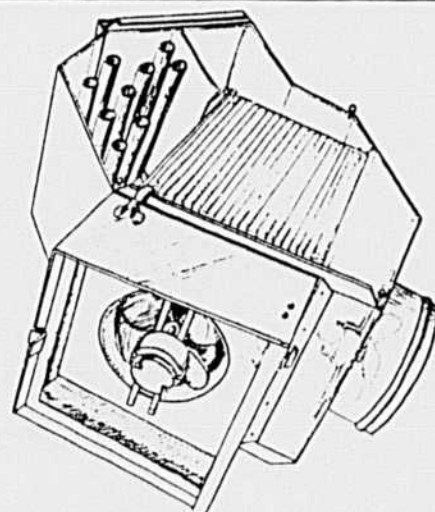
● Cube-radiateur amovible, facilement accessible, pour en faciliter le nettoyage.

● Filtre facile à enlever pour diminuer l'empoussièrément du cube-radiateur.

● Contrôle de vitesse des moteurs, pour permettre un fonctionnement adapté à vos besoins.

● Caisson en acier inoxydable de grade "316" pour une durée prolongée et une meilleure conductivité.

N.B.
Votre cube reprend son aspect de neuf en le laissant tremper dans une solution d'eau et de lave-vaisselle.



● Économique à l'achat: 1 398,00\$ pour un appareil d'une capacité allant jusqu'à 800 P.C.M.



Pour informations:
Jacques A. Martin

(418) 423-4986
(418) 682-3868

8, rue Vimy / C.P. 239, Coleraine, Qc, Canada G0N 1B0

À TOUS LES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC
RÉGIS PAR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'une assemblée générale spéciale de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et du plan conjoint des producteurs de porcs du Québec se tiendront conjointement et simultanément aux date, heure et endroit suivants:

LE JEUDI 17 DÉCEMBRE 1987

À COMPTER DE 10 HEURES

AU RESTAURANT LA PORTE DE LA MAURICIE, AUTOROUTE 40,
SORTIE 174, YAMACHICHE (tél. (819) 296-2171)

Les inscriptions débuteront à 9 h 30.

L'ordre du jour comportera, entre autres, les items suivant:

- Amendements aux règlements de la Fédération des producteurs de porcs du Québec;
- Affaires générales.

Nous comptons sur votre présence.

Ruth Lavoie, secrétaire
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Pour les gros travaux, il faut un grand pick-up!



CHEVROLET SILVERADO
À CABINE ALLONGÉE

GMC SIERRA

Quand General Motors a complètement repensé ses pick-up pleine grandeur, les transformations n'ont pas été qu'esthétiques. Parce que nous savons ce qui compte pour vous, priorité a été accordée à la durabilité, aux performances et à la capacité de charge.

Bien sûr, les nouveaux grands pick-up Chevrolet et GMC ont fière allure, mais leur aérodynamisme se traduit aussi par un meilleur kilométrage et un roulement plus silencieux.

Bref, nos camions ont été conçus pour vous aider à mieux travailler.

À preuve:

- Freins antiblocage standard aux roues arrière
- Suspension avant indépendante standard pour une meilleure tenue de route
- Servodirection et servofreins standard

- La meilleure protection anti-corrosion de l'industrie
- Grand choix de moteurs à injection de carburant alliant puissance et économie.

Résultat: des pick-up pleine grandeur qui répondent mieux que jamais à vos exigences.

LES CAMIONS GENERAL MOTORS

Fiez-vous sur eux.

GMC

Chevrolet

